



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

TOURISME : ÉVOLUTION DES PRATIQUES,
MUTATIONS DES TERRITOIRES
ET NOUVEAUX DÉFIS

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

TOURISME : ÉVOLUTION DES PRATIQUES, MUTATIONS DES TERRITOIRES ET NOUVEAUX DÉFIS

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE GAËLLE SERQUET ET MARTINE REBETZ

N° 5, 2012

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2012
Case postale 5
CH-2002 Neuchâtel 2
www.alphil.ch
www.alphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch
© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* (fondé en 1886) et de *Géo-Regards : cahiers de l'Institut de géographie*. Elle est référencée par la Bibliographie Géographique Internationale, Francis et Scopus.

N° 5, 2012

DOI : 10.33055/Geo Regards.2012.005.01

ISSN 1662-8527

Abonnements	L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à <i>Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie</i> . Cotisations annuelles : membre ordinaire : 35.- ; couple : 60.- ; étudiant(e) : 20.- Abonnement (sans adhésion) : 33.- Société neuchâteloise de géographie Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel www.s-n-g.ch
Vente directe et librairie	Éditions Alphil-Presses universitaires suisses Case postale 5 2002 Neuchâtel 2 commande@alphil.ch
Vente version électronique	www.alphilrevues.ch
Rédacteur :	Patrick Rérat
Comité scientifique et de rédaction	Roger Besson, Katia Chardon, Frédéric Chiffelle, Antonio da Cunha, Blaise Dupuis, Pierre-Yves Jeanneret, Raoul Kaenzig, Francisco Klauser, Béatrice Lapray, Sophie Marchand, Clémence Merçay, André Panza, Étienne Piguët, Raffaele Poli, Mark Reinhard, Hubert Rossel, Jean Ruegg, Valérie Sauter, Ola Söderström, Romaric Thiévent, Odile Tissot-Daguette, Sarah Widmer.
Traduction des résumés :	Claude Fleischer, Hubert Rossel et les auteurs
Photographies de couverture :	Elena Havlicek, Valérie Sauter et Gaëlle Serquet
Responsable d'édition :	Sandra Lena, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

TOURISME : ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES, MUTATIONS DES TERRITOIRES ET NOUVEAUX DÉFIS

Le tourisme d'aujourd'hui n'est pas celui qui a prévalu par le passé. Celui de demain sera encore différent. En effet, depuis ses débuts, le tourisme est le reflet de la société et de ses fonctionnements. Ainsi en Europe, pratiquement jusqu'au milieu du ^{xx} siècle, il est le fait des classes supérieures, limité à une petite fraction de la population. Ce n'est qu'avec l'avènement des vacances généralisées¹ qu'il s'étend aux autres couches de la population. On peut dès lors parler de deux types de tourisme: le tourisme qualitatif d'une part, en tant que bien de luxe pour une élite qui jouit de privilèges et qui correspond plus particulièrement au tourisme d'avant la Seconde Guerre mondiale, et d'autre part le tourisme quantitatif qui concerne la société tout entière et se généralise au sortir de la Seconde Guerre mondiale suite à l'introduction des congés payés (DURAND et JOUVET, 2003). Ce tourisme quantitatif, également surnommé «de masse», a ensuite évolué durant la seconde partie du ^{xx} siècle. Durant les Trente Glorieuses, il s'est caractérisé par une forte demande des nouveaux vacanciers. Ce sont les années des 3S (*sea, sun and sand*), les années des départs à la mer tous les étés, les années d'un tourisme uniformisé et passif. Dès le milieu des années 1970, cette uniformisation sera progressivement remise en cause par l'amélioration du niveau de formation et d'information. La demande évolue. Les touristes occidentaux, plus soucieux, entre autres, de l'environnement, de leur sécurité ou de dépaysement recherchent de nouvelles formes de vacances. Tout en restant un tourisme de masse généralisé à toutes les classes de la société, la demande s'est diversifiée (DURAND et JOUVET, 2003). En outre, dès la fin du ^{xx} siècle, les populations de Chine, d'Inde ou encore de Russie ont commencé à être toujours plus nombreuses à avoir accès aux destinations internationales si bien que ces pays sont devenus de nouveaux émetteurs de touristes.

Dès lors, en parallèle à l'évolution de la demande, l'offre s'est accrue et répandue à tous les pays développés et à une bonne partie des pays en développement (DURAND et JOUVET, 2003). Ceci a eu pour effet un accroissement de la concurrence à toutes les saisons. La Suisse en est un exemple. En 1950, elle se plaçait parmi les cinq premières destinations touristiques mondiales, alors qu'en 2010, elle

¹ En France les congés payés sont décrétés par Léon Blum en 1936 alors qu'en Suisse c'est seulement en 1966 qu'entre en vigueur la modification du code des obligations qui donne droit à deux semaines de congé pour tous, la loi sur le travail ayant été acceptée en 1964. Avant cela, quelques cantons s'étaient déjà dotés de lois qui accordaient une à deux semaines de vacances. Par ailleurs, par l'intermédiaire des conventions collectives, certains secteurs économiques, dont l'horlogerie, ont accordé des vacances à tous leurs employés dès les années 1930.

se trouvait au vingt-septième rang de ce classement (SECO, 2010). La mondialisation, l'aviation, la motorisation croissante, mais aussi l'accès à une information instantanée et mondialisée, ont changé le tourisme en profondeur durant ces soixante dernières années. De nouvelles destinations touristiques sont apparues, remodelant les lieux et les pratiques du tourisme.

L'étude de ces phénomènes et de leur évolution est plutôt jeune puisqu'elle ne débute véritablement qu'au milieu du XX^e siècle (PRONOVOAT, 2008). Par ailleurs, elle a ceci de particulier qu'elle n'est à ce jour toujours pas formalisée en une science à part entière, le tourisme étant l'objet d'études de différentes disciplines telles que la sociologie, la géographie, l'économie, etc. Les paradigmes repris pour l'étudier sont ainsi ceux des disciplines mères. Des courants d'études spécifiques au tourisme sont certes apparus mais ceux-ci restent généralement cloisonnés dans leurs disciplines d'origine. Il n'existe ainsi ni science du tourisme ni véritable interdisciplinarité (CLIVAZ, 2008). Le fait que la définition même du tourisme pose problème est très certainement une des raisons qui permet de l'expliquer (DARBELLAY et STOCK, 2012). Qu'est-ce que le tourisme ? Qui peut être considéré comme un ou une touriste ? À ce jour, ces concepts restent flous car les critères les définissant, dont « la durée du déplacement », « le motif » et « l'environnement habituel *versus* l'ailleurs », ne font pas l'objet de consensus (DEWAILLY, 2006).

Ce numéro spécial de *Géo-Regards* a ainsi été pensé dans une volonté de donner un petit aperçu des recherches portant sur le tourisme de ce début de XXI^e siècle et des différents regards, qu'ils soient géographiques ou autres, qui peuvent être portés sur ce domaine. Trois parties ont été distinguées : tout d'abord l'évolution des pratiques, puis les mutations des territoires et finalement les nouveaux défis. Outre le fait de toucher à différents aspects du tourisme actuel, ce numéro spécial se veut international. Ainsi, les articles présentés ici proviennent ou traitent aussi bien de pays du Nord que de pays du Sud, aussi bien d'Amérique, d'Afrique et d'Asie que d'Europe.

ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES

Nous l'avons dit en préambule, ces dernières décennies le tourisme s'est étendu aux pays en développement. Ces pays sont devenus des destinations attractives pour les touristes occidentaux tout en étant eux-mêmes émetteurs de touristes pour les destinations traditionnelles, notamment les villes européennes. La Chine est un exemple caractéristique de ce phénomène. L'article présenté par Benjamin Taunay, Philippe Violier et Lu Li est révélateur des pratiques des nouveaux touristes chinois.

La contribution de Marie Lequin et Jean-Bernard Carrière offre un regard sur un type particulier de pratiques puisqu'il traite d'écotourisme, une des nouvelles formes de tourisme de nature, plus consciente et soucieuse de l'impact sur l'environnement visité. Cette pratique, apparue en parallèle aux réflexions concernant le développement durable, implique des activités de découverte, d'appréciation et d'interprétation de l'environnement. L'objectif de cet article est de proposer un cadre d'analyse et de planification d'expériences écotouristiques adaptable à divers lieux touristiques de nature et de culture.

MUTATIONS DES TERRITOIRES

Dans son article, Caroline Tafani s'intéresse elle aussi à une nouvelle forme de tourisme, l'agritourisme, qui se trouve à l'interface du tourisme de nature et du tourisme de culture. La discussion proposée par Caroline Tafani concerne plus particulièrement la place et le rôle de l'agritourisme dans la recomposition socio-spatiale du territoire insulaire corse. En effet, par la revalorisation des ressources locales et la mise en réseau des espaces littoraux et intérieurs, les pratiques agritouristiques poussent à une reterritorialisation du tourisme corse.

De même, Géraldine Sauthier et Christophe Clivaz analysent la transformation de lieux touristiques. Leur étude se focalise ainsi sur la trajectoire de développement de Montreux, station réputée devenue ville multifonctionnelle. L'objectif sous-jacent à cette réflexion est de comprendre pourquoi et comment certaines stations touristiques conservent cette fonction centrale sur le long terme, alors que d'autres la réduisent, la perdent ou se transforment en des lieux qui, économiquement, ne dépendent plus principalement du tourisme.

Les deux articles suivants traitent également de développement de territoires à potentiel touristique mais concernent des destinations plus récentes et situées en Afrique. Le premier, de Lassane Yameogo et Noël R. Gansaonre, nous emmène au Burkina Faso. Confrontés à la diminution importante des recettes provenant de l'exportation de la production agricole, les pays du Sud du Sahara cherchent de nouvelles voies. Le tourisme en est une. Le Burkina Faso a ainsi décidé d'investir dans le développement d'infrastructures dans l'ensemble du pays, et particulièrement à Ouagadougou, afin d'attirer les touristes des pays du Nord. L'analyse proposée par ces auteurs porte sur l'ensemble des communes rurales périphériques de Ouagadougou. Le tourisme, qui y est en gestation, est cependant plus particulièrement destiné aux habitants de la capitale qu'aux touristes internationaux. Ces communes rurales voient dans cette nouvelle forme d'activités une opportunité de développement. L'objectif de cet article est de déterminer dans quelle mesure les populations rurales et les collectivités territoriales bénéficient effectivement des retombées attendues.

L'article d'Améziane Ferguene et Idir Sofiane porte, quant à lui, sur le tourisme saharien. Celui-ci a été, dès ses débuts, un tourisme alternatif puisque la fragilité des ressources sur lesquelles il repose est incompatible avec un tourisme de masse. L'étude de ces deux auteurs se focalise plus particulièrement sur le cas du Tassili n'Ajjer en Algérie. Cette région recèle un riche patrimoine valorisé, depuis les années 1960, par des activités touristiques. Celles-ci mobilisent en particulier la communauté autochtone des Touaregs nomades. Partant d'une approche en termes de développement territorial durable, soit en intégrant les dimensions écologiques, sociales et économiques, cette étude a pour objectif de déterminer si le tourisme exercé sur ce territoire contribue à son développement économique, à la préservation de son environnement naturel et de son patrimoine culturel mais également à l'amélioration de la qualité de vie des populations locales. En d'autres termes, c'est la question de la durabilité du développement touristique sur un territoire fragile dont il est question ici.

NOUVEAUX DÉFIS

C'est à travers le changement climatique et ses répercussions sur le tourisme qu'est abordée la question des nouveaux défis dans ce numéro spécial de *Géo-Regards*. Céline Tritz, Sylvain Bigot, Sandra Rome, Léa David, Isabelle Pochelon et Sophie Schiavone ont mené une enquête au sein du département de la Drôme en France. Le tourisme étant très dépendant du climat et des conditions météorologiques, tout changement des variables climatiques peut potentiellement l'affecter. L'enquête présentée ici a ainsi pour objectif d'établir un diagnostic des perceptions des professionnels du tourisme par rapport à la variabilité du climat dans le cadre de leur activité. Il a dès lors été possible aux auteurs de mesurer, dans le quotidien, les contraintes, les atouts et les impacts actuels constatés et supportés par ce secteur d'activité.

La diversité conceptuelle et méthodologique des articles présentés dans ce numéro illustre la pluralité des approches en ce qui concerne l'étude du tourisme. En faire le tour serait une gageure. Cependant, pris dans leur ensemble, ces articles en offrent déjà un bon aperçu.

GAËLLE SERQUET,

Université de Neuchâtel

et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL

gaille.serquet@unine.ch

MARTINE REBETEZ,

Université de Neuchâtel

et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL

martine.rebetez@unine.ch

BIBLIOGRAPHIE

CLIVAZ Christophe, 2008: «L'enjeu de l'interdisciplinarité dans les études en tourisme», in DARBELLAY Frédéric et PAULSEN Theres (éds), *Le défi de l'inter et transdisciplinarité. Concepts, méthode et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 63-82.

DARBELLAY Frédéric et STOCK Mathis, 2012: «Tourism as complex interdisciplinary research object», *Annals of Tourism Research* 39 (1), 441-458.

DEWAILLY Jean-Michel, 2006: *Tourisme et géographie: entre pérégrinité et chaos*, Paris: L'Harmattan.

DURAND Huguette et JOUVET François, 2003: «Le temps du tourisme triomphant», in SPINDLER Jacques et DURAND Huguette (éds), *Le tourisme au xx^e siècle*, Paris: L'Harmattan.

PRONOVOAT Gilles, 2008: «Les sciences du tourisme en quête de légitimité», *Téoros* 27 (1), [en ligne].

SECO, 2010: *Stratégie de croissance pour la place touristique suisse: rapport du Conseil fédéral du 18 juin 2010 en réponse au postulat Darbellay (08.3969) du 19 décembre 2008*, Berne: Conseil fédéral suisse.

L'ACCÈS DE LA SOCIÉTÉ CHINOISE AU TOURISME INTERNATIONAL : TOUT CHANGE ET RIEN NE CHANGE ?

BENJAMIN TAUNAY, Espaces et Sociétés, Université d'Angers,
benjamin.taunay@univ-angers.fr

PHILIPPE VIOLIER, Espaces et Sociétés, Université d'Angers ;
professeur invité, Université de Ningbo (Chine)
philippe.violier@univ-angers.fr

LU LI, Université Sun Yat-Sen à Canton, Chine,
lilu312@gmail.com

JÉRÔME PIRIOU, Espaces et Sociétés, Management du Tourisme,
Groupe Sup de Co La Rochelle,
piriouj@esc-larochelle.fr

RÉSUMÉ

Le tourisme est depuis la fin du xx^e siècle approprié par les populations des sociétés émergentes, qui l'investissent et l'actualisent. La société de la Chine est révélatrice de ce tourisme mondialisé. Toutefois, certaines modalités des pratiques touristiques que les Chinois de Chine mettent en œuvre en Europe ne se démarquent pas de celles que les Européens, et singulièrement les Français, mettent en œuvre en Chine. C'est comme si, malgré le changement induit par l'accès des sociétés des mondes émergents au tourisme, rien ne changeait dans la manière d'habiter temporairement le monde. À partir des exemples du tourisme international chinois en France et de son équivalent français en Chine, l'article pose cette question de l'apparente permanence des pratiques touristiques dans un monde qui change. On avance que le moment actuel de la mondialisation touristique ne produit toutefois pas que des invariants. Ces derniers existent et peuvent être compris. On veut aussi ici montrer que des différences apparaissent et que, même si fines, elles sont qualitativement importantes.

Mots clés : Chine, France, découverte touristique, invariants, altérité, mondialisation.

À la charnière du ^{XX}^e et du ^{XXI}^e siècle, le tourisme dans le monde, défini comme un système qui a pour finalité la récréation, ce qui exclut les mobilités fondées sur des intentions non ludiques (KNAFOU et STOCK, 2003), est caractérisé par deux traits spatiaux majeurs. Premièrement, l'écoumène touristique est plus étendu que l'occupation sédentaire (GAY et VIOLIER, 2007). Deuxièmement, autrefois privilège des sociétés avancées, le tourisme est approprié par les populations des sociétés émergentes qui l'investissent et l'actualisent. En ce sens, la République populaire de Chine (RPC) est révélatrice. Sa société urbaine accède au tourisme de masse, d'abord à l'intérieur de son pays, mais aussi dans le monde. Reflet de « *mutations sociales accélérées* » (SANJUAN, 2007), le phénomène touristique chinois combine par syncrétisme des manières de faire qui ont circulé depuis les pays anciennement touristiques avec des traits culturels spécifiques (PICKEL, TAUNAY et VIOLIER, 2011).

Toutefois, certaines modalités des pratiques touristiques que les Chinois de Chine mettent en œuvre en Europe ne se démarquent pas de celles que les Européens, et singulièrement les Français mettent en œuvre en Chine. En effet, confrontés à l'altérité d'une destination lointaine, des populations à histoire touristique pourtant différenciées dans le temps adoptent les mêmes technologies spatiales, comme si, malgré le changement induit par l'accès des sociétés des mondes émergents au tourisme, rien ne changeait dans la manière d'habiter temporairement le monde.

Cet article souhaite interroger ces apparents invariants de la pratique de la découverte touristique dans un contexte de forte altérité : les pratiques touristiques des individus sont-elles systématiquement entravées par les résistances que la diversité du monde oppose au désir des touristes de parcourir les espaces de forte altérité ? Ou bien sous des habits apparemment comparables, les invariants ne seraient-ils pas complétés par des différences numériquement faibles mais qualitativement importantes ?

À partir des exemples du tourisme international chinois en France et de son équivalent français en Chine, cas qui ont fait l'objet d'études de terrain par les auteurs, l'article aborde tout d'abord la question de l'apparente permanence des pratiques touristiques : le tourisme international chinois en France ne se démarque pas du tourisme international français en Chine. On souligne ensuite que c'est l'altérité, au cœur du système touristique, qui est la cause de ces ressemblances. L'article souligne enfin des différences, quantitativement peu importantes mais qualitativement fondamentales dans un monde touristique qui change.

TOUT CHANGE ET RIEN NE SEMBLE CHANGER

Née en Europe au ^{XVIII}^e siècle, la mobilité touristique est restée jusqu'à la fin du ^{XX}^e un privilège réservé au vieux monde européen et aux nouveaux mondes peuplés par les Européens au ^{XIX}^e siècle, à l'exception des sociétés japonaise, coréenne et taïwanaise (LIN, 2008) qui sont affectées à partir des années 1960. Or la fin du ^{XX}^e voit les sociétés nombreuses des pays émergents s'engager dans la voie qui mène à l'avènement du tourisme de masse. C'est le cas de la Chine, dont les pratiques spatiales à l'étranger, en France en particulier, ressemblent particulièrement à celles des touristes français découvrant l'espace chinois.

L'ÉCHO ENTRE PRATIQUES TOURISTIQUES INTERNATIONALES

La modalité de la découverte domine au sein des pratiques touristiques des Chinois en Europe¹. Ces mobilités touristiques se caractérisent par un circuit de huit à quatorze jours traversant de six à dix pays européens (ARLT, 2006; KÉTARI, 2010). Ce « Grand Tour » concerne souvent des capitales européennes ainsi que des métropoles avec une importance économique et culturelle, principalement des villes touristifiées (Vienne, Prague par exemple)² et des villes à fonction touristique (Paris, Genève)³. À l'échelle de l'Europe les informations sur ces circuits, hormis les analyses de professionnels (privés et publics, tels Atout France) sont peu importantes. Le centre de recherche COTRI en Allemagne produisant la majorité des références existantes.

La ressemblance de ce type de circuits avec ceux des touristes étrangers se rendant en Chine est toutefois frappante. Analysés par Philippe Violier (2011) avec une méthode originale⁴, ils apparaissent assez constants selon les nationalités (figure 1). Les touristes, en particulier ici les Français, font des étapes de deux à trois jours par lieu, ce qui évoque les pratiques chinoises en France. Les lieux les plus fréquentés sont des hauts lieux, concentrés surtout sur la façade maritime, Pékin, Shanghai et Canton en tête. S'ajoutent ensuite Xi'an mise en avant en tant qu'ancienne capitale dans l'histoire chinoise⁵, Guilin et Kunming pour leurs

¹ L'Europe ne représente que 15,6% des flux touristiques internationaux chinois et, hormis l'Allemagne, aucun pays de ce continent n'est présent dans les dix destinations les plus fréquentées par cette clientèle (WANG, 2009). Mais cet état de fait ne doit pas étonner : pour toutes les sociétés du monde, les premières destinations touristiques internationales sont les pays proches. Ainsi, selon les États, 80 à 90 % du tourisme dit international des Européens concernent l'Europe.

² « *Ville subvertie par le tourisme, qui fonctionne par et pour le tourisme* » (ÉQUIPE MIT, 2005, 343).

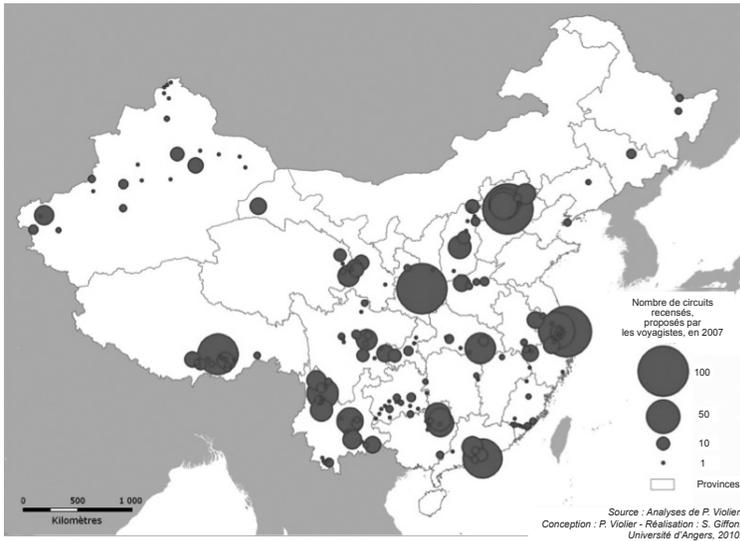
³ « *L'expression traduit [...] l'état d'une ville au sein de laquelle la fonction touristique exerce un rôle non négligeable au point de subvertir une partie des lieux de la ville (quartiers historiques notamment) qui fonctionnent par et pour le tourisme* » (ÉQUIPE MIT, 2002, 301).

⁴ Nous résumons ici l'exposé de la méthode qui a déjà fait l'objet d'une présentation plus complète (VIOLIER, 2011). Elle permet, dans un premier temps, de se démarquer des statistiques officielles des institutions, dont l'Organisation mondiale du tourisme, qui confondent les mobilités de toutes sortes, des mobilités non touristiques comme le pèlerinage et le voyage d'affaires incluses. Ainsi nous pouvons éliminer de la carte des lieux dits touristiques ceux qui y figurent pour des mobilités autres. Inversement, la démarche révèle de nouveaux lieux touristiques qui sont ignorés par les statistiques officielles, essentiellement parce que l'approche intègre des sites, un type de lieux dans lesquels les touristes ne passent pas de nuit, puisque la statistique est basée sur l'enregistrement des nuitées. Ensuite, nous pouvons aussi révéler, à travers cette analyse des catalogues touristiques, les pratiques touristiques des touristes dans ces lieux, ce que les touristes font, et pas seulement les effets économiques qui polarisent l'attention des institutions. La mise en relation des pratiques et des lieux touristiques permet d'appréhender l'espace touristique comme un réseau de lieux et contribue à mettre en lumière le tourisme de différentes sociétés dans le contexte de la mondialisation.

⁵ Xi'an a été treize fois la capitale de la Chine entre 1046 av. J.-C. et 907 apr. J.-C.

paysages, Suzhou et Pingyao pour l'architecture chinoise valorisée dans l'imaginaire touristique français contemporain⁶, enfin Hong Kong connue en tant que métropole moderne (VIOLIER, 2011 ; LI, 2012)⁷.

Figure 1. Les lieux des pratiques des touristes occidentaux en Chine



Source : dépouillement de catalogues de TO par Philippe Violier

UN FAUX-SEMBLANT D'ÉVOLUTION

La ressemblance spatiale est doublée d'un parallèle temporel. Quand il s'agit de la France⁸, Paris est largement en tête des visites touristiques chinoises : l'Île de France représentait ainsi 70,8% (516 138 arrivées) de l'ensemble des arrivées chinoises en 2011, loin devant sa première dauphine, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (57 069 arrivées soit 7,8% du total (VIOLIER, 2011 ; LI, 2012)). Cette prééminence est depuis quelques années revue à la baisse. Alors que la région parisienne totalisait

⁶ Suzhou est connue pour ses jardins de lettrés et ses canaux, qui remontent au VI^e siècle av. J.-C. Quant à Pingyao, c'est l'un des seuls exemples préservés de cité chinoise Han du XIV^e siècle.

⁷ Voir l'article de Philippe Violier, « Les lieux du monde » pour une présentation des cartes obtenues avec la méthode précitée dans le cas des touristes occidentaux. Voir la thèse de Li Lu pour une entrée centrée sur le seul cas français.

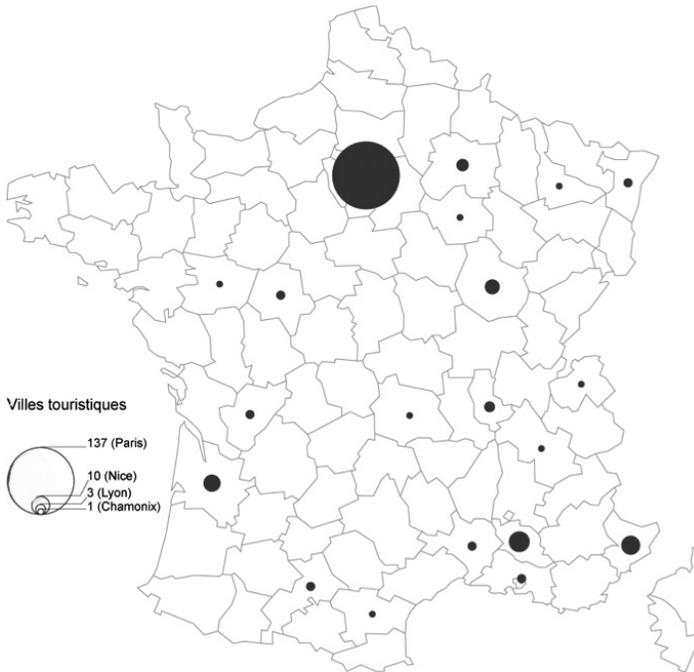
⁸ Selon l'enquête hôtelière de la direction du tourisme, 573 039 individus chinois se sont rendus en France en 2010. Ce chiffre regroupe toutefois des voyages d'affaires, ce qui fausse la réalité numérique.

80,1% des visites touristiques chinoises en 2006, elle descend à 74,9% quatre ans plus tard, 70,8% après cinq ans, signe de l'apparition de nouvelles destinations touristiques pour cette population.

Nous remarquons que le même phénomène se retrouve dans les années 1950 en France, lorsque les touristes occidentaux ont commencé à choisir d'autres lieux touristiques que Paris. Par exemple, si on étudie le recensement réalisé par le Bureau national de renseignements du tourisme de Paris sur la période 1949-1961 (GINIER, 1963), on s'aperçoit que les touristes étrangers privilégiaient les demandes d'informations concernant Paris et des lieux périphériques (Versailles, Chartres, Chantilly et le Val de Loire pour les touristes français, britanniques et américains ou la Bourgogne pour les Belges et Néerlandais). En revanche, après 1950, alors que les Américains, les Canadiens ou les Australiens persistent dans leurs demandes concernant Paris et quelques sites en province (Lascaux, Lourdes) on s'aperçoit que le littoral devance Paris dans les demandes des Britanniques, des Belges ou encore des Néerlandais (Bretagne, Normandie, Provence, plages de la côte Atlantique ou de la Côte d'Azur).

Nous remarquons donc que les touristes chinois se rendent dans des lieux que l'on peut qualifier de « premières catégorie » dans le cadre de l'émergence de la fréquentation touristique chinoise au sein de la destination « France ». La méthode précitée confirme cette tendance (figure 2). Paris domine les lieux des pratiques touristiques chinoises en France ainsi que quelques « hauts lieux », soit des lieux de valeur importante attribuée par les touristes et donc très fréquentés (PIRIOU, 2011) notamment situés en périphérie de capitale, par exemple les châteaux de Chenonceau, de Chambord ou d'Amboise de la vallée de la Loire ou encore le Mont-Saint-Michel qui sont intégrés à des circuits. Ensuite d'autres grandes villes régionales ressortent : Tours, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Chambéry, Cannes et Nice sont des villes dans lesquelles les touristes effectuent des visites et passent aussi la nuit. Même si plusieurs circuits thématiques émergent – la visite des châteaux dans les Pays de la Loire (KÉTARI, 2010), la Côte d'Azur, la route des vins dans le Bordelais, la Normandie et la Bretagne (TAUNAY, 2011) – les pratiques touristiques chinoises sont phagocytées par la découverte de la capitale française.

Figure 2. Les villes touristiques pour les touristes chinois en France selon deux catalogues de tour-opérateurs chinois en 2011⁹



Source : Dépouillement de catalogues de tour-opérateurs, 2011

Réalisation : Benjamin Taunay (2012)

Ce type de constat va de pair avec l'idée que l'émergence (touristique ici) irait de pair avec l'évolution. Nous noterons toutefois que la diffusion spatiale du tourisme international chinois vers les régions non capitales en France est plus rapide que dans le cadre du tourisme français en Chine.

L'ALTÉRITÉ AU CŒUR DU SYSTÈME TOURISTIQUE

Ces résonances entre deux systèmes de mobilité, que tout pourrait *a priori* distinguer, peuvent se comprendre par la forte altérité à laquelle les touristes doivent dans les deux cas se confronter. Ceci expliquerait la prédominance de la découverte dans le

⁹ Les deux TO sélectionnés, CITS et GZL, sont les deux plus importants opérateurs pour le tourisme international des Chinois de RPC. Ce sont des entreprises d'État.

sens attribué aux pratiques touristiques. En revanche, nous émettons l'hypothèse que, au-delà de cet invariant, chaque population touristique combine différemment les modalités des pratiques touristiques connues à ce jour (découverte, soin de soi, jeu, sociabilité).

L'altérité engendre la découverte

Alors que le tourisme des Français en Chine est plus ancien, la pratique essentielle reste centrée sur la découverte. Selon Monsieur Liu¹⁰, directeur de l'agence réceptive chinoise China Youth Travel Service à Canton, la majorité des touristes français répètent toujours le même itinéraire que les précurseurs arrivés dès l'ouverture, il y a presque trente ans¹¹. Même si l'analyse des catalogues touristiques montre une tendance à découvrir de nouveaux circuits qui se situent dans les parties ouest et sud de la Chine, celle-ci est à la marge des pratiques touristiques contemporaines.

Ainsi le circuit qui met en réseau des hauts lieux s'impose comme un premier invariant de la pratique de découverte. En Europe, cette pratique touristique est ancienne et son expression contemporaine en filiation avec le Grand Tour (ÉQUIPE MIT, 2011). Apparue au xvii^e siècle, elle consistait pour les aristocrates britanniques et de l'Europe du Nord à parachever leur éducation par un périple vers les ruines de Rome, et secondairement de Grèce, mais aussi par une découverte de la diversité culturelle et sociale du continent. Cette circulation se réalisait essentiellement entre sites, monuments historiques et grandes cités selon un axe majeur joignant les métropoles (Londres et Paris notamment) et les villes du sud par les Alpes. À la fin du xix^e, un pas important est franchi puisque les touristes européens se confrontent à l'Égypte, à la suite des aventuriers puis des intellectuels. La confrontation à cette première destination relevant d'une autre civilisation, donc d'une forte altérité, a été rendue possible par le tour-opérateur Thomas Cook qui propose des croisières sur le Nil dès 1875 (Tissot, 2000). Ce dernier simplifia le déplacement et rendit possible l'individualisation des touristes dans leurs voyages notamment par la conception du « système de billets » :

« Thomas Cook s'efforce de tenir compte des goûts personnels et des propres expériences de sa clientèle, désireuse soit de voyager en groupe sous sa direction, soit de parcourir le territoire en toute indépendance et de bénéficier individuellement de prestations spécifiques. » (Tissot, 2000, 171)

Bien que le tourisme ne soit apparu qu'à la fin du xx^e siècle en Chine¹², la même filiation existe entre les pratiques actuelles et les manières de faire protouristiques. L'historien Timothy Brook montre (1998) qu'à partir du xv^e siècle la petite noblesse chinoise promeut progressivement les voyages d'agrément au rang d'activité culturelle et part de plus en plus vers les sites décrits comme beaux par les artistes lettrés de la période Tang et Song (618-1279), les *Mingsheng* (« sites pittoresques célèbres »),

¹⁰ L'entretien a eu lieu le 27 mars 2009 à Canton.

¹¹ Le tourisme, qui a connu en Chine un premier développement entre les deux guerres mondiales a été longtemps considéré comme une pratique bourgeoise et interdit en Chine entre 1949 et 1986.

¹² Au moment où apparaît une séparation entre un temps travaillé et un temps chôme et où le loisir n'est donc plus le privilège des seuls oisifs.

ces artistes reprenant eux-mêmes les descriptions des artistes de l'antiquité chinoise. Ces visites dans les *Mingsheng* étaient donc, à l'instar du Grand Tour, en partie éducatives et très stéréotypées : il était ainsi de mise d'aller visiter les sites selon un ordre précis et regarder certaines vues (*jing*) dans des postures bien définies.

On comprend donc au travers de ces deux détours historiques que la découverte fonde la majeure partie des pratiques touristiques internationales. On sait d'ailleurs que la fréquence du recours au tour-opérateur croît avec l'altérité (MONDOU et VIOLIER, 2009 ; VIOLIER, STOCK et DUHAMEL, 2009 ; DUHAMEL et VIOLIER, 2009 ; VIOLIER, 2011) et que la Chine et la France possèdent une forte altérité réciproque. De plus, même lorsqu'une petite partie d'individus s'affranchit des tours opérateurs, la variation des lieux fréquentés et des pratiques touristiques est faible.

La forte prise en charge qui tient à l'altérité

Un second invariant vient de la forte hétéronomie et du poids important des organisations professionnelles. L'emprise exercée par les organisations lorsque les Français circulent en Chine (LI, 2012) comme lorsque les Chinois traversent l'Europe (TAUNAY, 2011) est en effet forte¹³. Elle se manifeste par le mode de déplacement touristique du circuit préstructuré par un tour-opérateur. Ce dernier sélectionne et met en réseau les acteurs professionnels de l'espace visité. Il met en œuvre des technologies spatiales comme l'autocar climatisé, le guide francophone, l'hôtel international, etc., qui permettent aux individus touristes d'habiter temporairement partout dans le monde. Ce mode de voyager est à l'origine des critiques parfois virulentes adressées aux touristes (ÉQUIPE MIT, 2002). Or il ne correspond qu'à une faible part des manières de parcourir le monde mises en œuvre par les touristes, comme le montre le tableau suivant. En effet, seulement 40 % des voyages personnels font l'objet d'une réservation et seulement 15 % sont réalisés par l'intermédiaire d'un tour-opérateur (figure 3).

Figure 3. Voyages pour motif personnel des résidents en France par types de réservation en 2009

Destination	Métropole	Étranger et outre-mer	Total
Total des voyages réservés (millions)	62,6	18,4	81
Part des voyages réservés (%)	34,6	86,6	40,0
Agences de voyages (%)	6,2	47,2	15,5
Prestataires de services (%)	63,9	35,8	57,5
Autres organismes de réservation	29,9	17,0	27,0

Champ : résidents en France métropolitaine de quinze ans et plus

Source : enquête SDT (DGCIS)

¹³ Si 10,4 % de séjours effectués par les Français en France métropole le sont par forfait, le chiffre monte à 50,3 % pour ceux qui ont voyagé en Asie. Plus de 85 % des touristes français qui visitaient la Chine le faisaient en voyage organisé. De même, les touristes chinois, récemment autorisés à voyager en Europe (depuis 2004 pour la France), montrent davantage une dépendance aux intermédiaires pour organiser leur voyage, un visa n'étant délivré que pour un groupe minimum de cinq touristes.

Pascal Cuvelier (1998) interprète cette diversité comme des « *mondes du tourisme* » et la persistance du voyage organisé comme une résistance du « *monde fordiste* ». Selon lui, le système touristique évolue dans le temps. La généralisation du tout compris a correspondu à l'avènement du tourisme de masse, qui est défini comme l'accès au tourisme du plus grand nombre au sein d'une société. Ce stade est atteint aux États-Unis dans les années 1920 puis en Europe occidentale dans les années 1960. Le « tout compris », inventé par Thomas Cook dans les années 1860 (Tissot, 2000), est le pendant de la production à la chaîne qui transforme la production industrielle à partir du début du *xx*^e siècle. Pascal Cuvelier s'inspire des *Mondes de production* de Michael Storper, lequel a mis en évidence que l'avènement du monde de production industriel n'a pas été accompagné par la disparition des modes productifs qui l'ont précédé et notamment de l'artisanat, lequel s'est perpétué en se recomposant. En nous fondant sur cette proposition, il est tentant de considérer le « tout compris » comme une forme résiduelle appelée à décliner puis à disparaître.

Sans écarter complètement cette hypothèse téléologique, nous voulons la discuter. Les statistiques produites par le gouvernement français montrent le caractère minoritaire certes, mais aussi spatialement configuré, du « tout compris ». En effet, les données issues de l'enquête menée par l'INSEE en 2004¹⁴, et que nous avons exploitées (MONDOU et VIOLIER, 2009), comme les données plus récentes citées à la figure 3 ci-dessus soulignent que le recours à un intermédiaire varie en fonction des destinations. Plus le touriste s'éloigne de son monde plus il confie l'organisation de son déplacement à un tour-opérateur. Lorsque les individus qui résident en France choisissent d'organiser leurs pratiques touristiques en métropole, ils ne sont que 33 % à prendre une réservation et seulement 6 % auprès d'une agence de voyage ou d'un tour-opérateur. Au contraire, lorsque la destination est au-delà des frontières 87 % réservent au moins une prestation et près d'un sur deux passe par une agence de voyage.

Le voyage organisé est donc une technologie spatiale qui permet aux individus d'affronter l'altérité du Monde et de circuler dans les mondes. L'intermédiation, le recours à un intermédiaire, n'est pas seulement une forme résiduelle dans l'évolution du système touristique : c'est aussi une modalité imposée par la confrontation à l'altérité. Celle-ci est une fonction de la distance, car comme le souligne Christian Grataloup (2010) elle explique la diversité entre les mondes et continue de structurer le Monde. La diversité des mondes résulte de la distance et du compartimentage du Monde par les éléments donnés (hautes montagnes, déserts, forêts...) qui ont isolé les sociétés les unes des autres, et aujourd'hui y accéder induit de se confronter à la fois à ces mêmes facteurs et en plus au différentiel qui en a résulté. Dans le détail, les mondialisations successives ont pu abaisser les contraintes. Il est, par exemple, relativement aisé pour les francophones de circuler au Maroc du fait de l'usage généralisé de la langue française. Mais rien de tel ne s'est produit en Chine qui demeure une destination touristique de pleine altérité. Quelques îlots font exception

¹⁴ Il existe à ce propos des données annuelles beaucoup plus récentes, les « chiffres clés du tourisme », mais qui donnent des informations globales sur cette question de l'intermédiation – le recours à un intermédiaire pour organiser les déplacements touristiques. C'est pourquoi nous avons préféré utiliser cette enquête INSEE qui détaille par pays.

comme les réseaux métropolitains des grandes villes où l'usage répandu de l'anglais permet de circuler de manière assez autonome, mais les difficultés commencent dès la sortie des stations.

Le sens attribué aux pratiques touristiques diffère

La découverte n'est toutefois pas exclusive et une pratique touristique est d'abord un assemblage de différentes modalités (découverte, soin de soi, jeu, sociabilité). L'importance accordée au shopping par les touristes chinois lors de leur passage à Paris est en ce sens emblématique. Les coupures de journaux n'ont cessé de s'enchaîner chaque année depuis 2004, en particulier sur les dépenses de luxe des touristes chinois. Francis Chommaux, directeur des ventes France de Global Blue¹⁵ soulignait ainsi en juin 2010 que :

«Les Chinois ont très fortement contribué à la croissance du marché [de la détaxe] en 2009 avec une augmentation de leur chiffre d'affaires de 45 % (marché global + 5 %). La répartition des transactions détaxées en France par nationalité montre un bouleversement dans le trio de tête. Désormais, la Chine a remplacé la Russie à la première place. Viennent ensuite le Japon, la Russie, les USA. Les transactions chinoises ont augmenté de + 121,6 % en cinq ans.»¹⁶

Les dépenses des touristes chinois sont bien plus élevées que celles des autres nationalités. Le shopping est donc la modalité des pratiques touristiques qui arrive juste après la découverte, ce qui est une première différence. Cette dissemblance a une conséquence spatiale visible. Si les touristes chinois visitent les hauts lieux de la capitale française, ils ne manquent donc pas de se rendre dans d'autres arrondissements :

«À Paris, 93 % des transactions chinoises sont effectuées dans les VIII^e et IX^e arrondissements. À eux deux, ces arrondissements concentrent 82,5 % des transactions faites en France par les Chinois.»¹⁷

Les plus grands magasins de Paris sont situés dans le IX^e arrondissement, en particulier sur le secteur Chaussée d'Antin avec par exemple le Printemps Haussman, un vaste centre commercial devenu un site touristique (COEFFÉ, MORICE, 2012). Il y a donc une corrélation entre la modalité du shopping et les pratiques touristiques chinoises à Paris alors que ce lien n'existe pas de manière aussi prononcée pour les touristes français qui se rendent en Chine. En effet, en Chine le système de relations est particulièrement ancien et structure encore la société contemporaine :

«Le réseau est ainsi exclusif, mais la chaîne de confiance s'enrichit sans cesse, à l'insu possible de ses membres, de nouveaux chaînons avec lesquels ils sont susceptibles d'entrer à tout moment en contact et qui ont sur eux des droits de solidarité comme des devoirs d'entraide. Le réseau peut comprendre

¹⁵ Opérateur de détaxe leader sur le marché français avec 60 % de parts de marché.

¹⁶ Citation tirée de la synthèse de la Journée technique Atout France sur «Capter et accueillir les clientèles chinoises», le 28 juin 2010.

¹⁷ Synthèse de la Journée technique Atout France sur «Capter et accueillir les clientèles chinoises», le 28 juin 2010.

des personnes très différentes, qui n'ont que ce lien en commun. En cela, le réseau est efficace, car il entraîne des contraintes pour chacun, quel qu'il soit, auxquelles se dérober serait perdre la face et se retrancher aussitôt de la chaîne humaine et, plus grave, ferait perdre la face au tiers dont on s'est recommandé.» (SANJUAN, 2002, 128)

La pratique du shopping est ainsi un moyen d'offrir un cadeau à quelqu'un qui aurait rendu un service ou fait une faveur au touriste de passage à Paris. Une deuxième interprétation serait que les produits achetés en France ne sont, de toute évidence, pas des contrefaçons et qu'ils sont moins chers que les mêmes articles importés en Chine et donc surtaxés.

Dans le contexte d'une société qui n'accède que depuis peu au tourisme et au tourisme international, ramener un grand nombre de cadeaux et de souvenirs est donc un moyen de gagner de la face. La prégnance des référents historiques et sociaux est donc un gage de la spécificité des modalités des pratiques touristiques puisque ce que certains appellent la «tradition» se perpétue en se renouvelant, en Chine en particulier :

«Les contraintes sociales traditionnelles puis maoïstes s'éloignent pour certains Chinois, laissant place à une redécouverte de pratiques, de croyances et de valeurs anciennes.» (GENTELLE, 2001, 87)

DES DIFFÉRENCES QUALITATIVEMENT IMPORTANTES DANS UN MONDE QUI CHANGE

Lorsque les sociétés des pays dits émergents accèdent au tourisme, c'est donc une nouvelle géographie qui se dessine. Les invariants dominant mais des différences se font jour et elles sont le symbole d'une réappropriation par les sociétés concernées de ce qui faisait sens autrefois par les sociétés des pays anciennement touristiques. Pour comprendre ce phénomène, nous proposons ici deux premières pistes : l'analyse à une échelle plus fine, couplée à la plus importante prise en compte des représentations des individus concernés.

Observer à une échelle plus fine

Étant donné que les combinaisons de modalités diffèrent au sein des pratiques touristiques, il faut prendre en compte les temporalités, voire les rythmes consacrés à chacun des sens attribués au séjour touristique. On constate ainsi que si la durée des séjours a tendance à diminuer légèrement pour les Français qui se rendent en Chine, c'est le phénomène inverse qui se produit pour les touristes chinois. Mais en même temps, comment comparer ces deux données ? La moyenne est de dix à quatorze jours pour des Français dans un seul pays, la Chine, là où c'est à peine deux jours pour les individus chinois officiellement recensés ? L'échelle spatiale de l'Europe serait plus pertinente, reprenant à peu près les dimensions de la RPC, mais comment uniformiser dans l'analyse un groupe de 27 pays aux configurations linguistiques, culturelles, sociales et économiques si différentes ? Pour aller plus loin dans une comparaison internationale telle que nous l'entamons avec cet article, il serait probablement plus pertinent de resserrer l'échelle d'analyse sur des configurations plus restreintes. Une microgéographie pourrait être mobilisée.

Ensuite, il est très probablement périlleux de comparer les Français qui se rendent comme touristes en Chine et les touristes chinois visitant la France. Chacune de ces catégories n'étant pas homogène. Les « Chinois » sont ainsi d'abord des urbains, mais originaires de villes aux dimensions variées (plus de 90 villes étant millionnaires dans ce pays). Ce que les professionnels, tels qu'Atout France, appellent (trop) globalement les « cols blancs » chinois sont de plus issus de strates sociales différenciées, le niveau de salaire n'indiquant pas seulement les parcours sociaux des individus et l'histoire de leur trajectoire touristique. Ce que l'on a appelé les « *compétences cachées des touristes* » (CERIANI, 2007) a du mal à contenir la dimension humaine des groupes sociaux. De plus, il ne faut pas s'y tromper, il y a dans les statistiques que nous avons construites des phénomènes de touristes revenant dans le pays visité au préalable une première fois, pour affaires ou pour la récréation d'ailleurs.

Le cas des « Français » en Chine n'est pas très différent de ce point de vue, il est très composite. D'abord, comme plusieurs études l'ont montré, la région parisienne constitue le principal bassin émetteur de touristes français : deux touristes français sur cinq en Chine viennent de la Région Île-de-France. C'est donc 60 % des touristes qui proviennent d'autres espaces urbains. Ensuite, si les primo-visiteurs sont toujours majoritaires selon les statistiques¹⁸, le nombre de touristes répétant des séjours en Chine augmente et les profils sociaux se diversifient (LI, 2012).

Tourisme et mondialisation du point de vue des pays dits émergents

En ce sens, c'est aux touristes qu'il faut donner la parole pour comprendre leurs usages et les représentations qu'ils associent aux lieux, ce qu'ils « font avec l'espace ». Il s'agit là de placer la focale sur la mondialisation vue par les « sociétés » concernées pour comprendre ce que chacun associe de sa culture, de son parcours, de ses « compétences » à l'altérité d'un lieu, voire d'un ensemble de lieux.

Si pour la plupart des touristes français, la Chine représente un « royaume » millénaire inaccessible et intemporel, toujours fidèle aux origines, avec des maisons à cour carrée, des palais avec de grandes charpentes qui soutiennent des toits en pente dont les coins sont relevés en cornes, des rivières zigzagantes allongées entre des montagnes en toutes formes, des paysans travaillant dans des champs en portant un chapeau pointu et les pieds nus, des villageois en costumes colorés fabriquant des objets d'artisanat, des hommes pratiquant la calligraphie ou bien le Kung Fu, des personnages en costume typique et avec un maquillage particulier chantant l'opéra de Pékin, les représentations changent avec la répétition des séjours touristiques dans ce pays.

Le choix du mode d'organisation du voyage montre que les touristes recherchent différentes expériences et sensations. Pour les touristes français en voyage forfait « tout compris », qui représentent plus de 70 % d'une enquête (LI, 2012), la facilité dans les formalités et la garantie du déroulement du voyage sont très appréciées vu que les tour-opérateurs prennent tout en charge. Par contre, les touristes français

¹⁸ Selon l'enquête menée par une des auteurs à Yangshuo en été 2009 sur les touristes français en Chine, les primo-visiteurs représentent 85,8 % des touristes enquêtés.

en voyage auto-organisé tiennent plutôt à la liberté et évitent les contraintes d'un forfait. Bien que l'âge puisse expliquer en quelque sorte le choix du mode d'organisation du voyage, vu que les personnes âgées tendent à participer à un groupe, nous avons remarqué qu'il s'agissait aussi de l'habitude de voyage de l'individu, plus précisément ses compétences à affronter l'altérité de la destination. 15 % des touristes français font partie de cette catégorie pour visiter la Chine. Parmi eux, la plupart ont déjà voyagé en Asie ou bien ont fait de longs voyages auparavant. La maîtrise de la langue chinoise (et au moins de l'anglais) est assez courante chez ce type de touristes.

Du côté des touristes chinois en France, environ 10 % d'entre eux reviennent en France mais les profils sont encore une fois variés. Une étude postdoctorale (TAUNAY, 2012) a montré que trois principaux idéaltypes caractérisent cette population qui fait augmenter la proportion des touristes chinois dans les régions non capitales. Ce sont d'abord ceux qui ont étudié en France ou en Europe il y a quelques années qui reviennent en France, avec leurs amis, leur famille, nucléaire ou élargie. La maîtrise du français ou au moins de l'anglais, couplée à une précédente visite ou des amis sur place, engendre une plus grande facilité de déplacement. Les hommes ou femmes d'affaires qui sont déjà venus pour conclure des négociations reviennent ensuite en France. Ils profitent de leur réseau de relations pour visiter de manière plus autonome l'espace français et le découvrir plus en profondeur. Le lien entre politique et tourisme – ce sont d'abord ceux qui étaient fonctionnaires et membres du PCC qui ont pu partir à l'étranger, bien avant la signature de l'ADS avec l'espace Shenghen – est ici spécifique à l'espace chinois, du moins il se révèle un plus puissant vecteur d'apprentissage touristique à l'international. Les touristes chinois qui se rendent en France deux fois uniquement pour du tourisme sont enfin extrêmement rares, alors qu'ils constituent la part la plus importante des Français se rendant en Chine deux fois au moins pour un séjour touristique en Chine.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Deux principaux invariants sont révélés au sein des pratiques touristiques qui explorent des espaces de forte charge d'altérité, comme l'a montré l'analyse croisée des pratiques touristiques des Français en Chine et des Chinois en France. Au-delà des invariants visibles au premier regard et aisément interprétables, il existe des différences qualitativement importantes qui reflètent les points de vue des sociétés concernées dans un monde qui change. Cette première analyse est toutefois forcément incomplète. Elle devrait à l'avenir se nourrir de plus de cas empiriques fondés sur des études d'autres pratiques touristiques issues d'autres nationalités. En premier lieu, les touristes japonais, souvent considérés (à tort?) comme un modèle à venir pour les Chinois en voyage à l'étranger. Ensuite, si l'intermédiation est résiduelle c'est d'abord parce que les compétences des touristes s'accumulent. La familiarité avec un « *champ de lieux* » (STOCK, 2011) engendre-t-elle une familiarité et donc l'apparition de nouvelles modalités autres, voire plus importantes, que la découverte? L'apprentissage progressif du tourisme confère des compétences qui peuvent permettre de s'affranchir partiellement du modèle précédemment discuté. L'enrichissement des savoirs spatiaux est également fonction des profils et parcours sociaux des individus, ceux-ci étant à relativiser au regard des événements historiques de la période concernée.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHO-LAVENIR Catherine, 1999: *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris: Odile Jacob.
- BROOK Timothy, 1998: *The confusions of pleasure: Commerce and culture in Ming China*, Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- CERIANI Giorgia, 2007: «La circulation migratoire aujourd'hui: émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Le cas des Marocains en Europe du Sud», in AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (éds), *Les nouveaux territoires migratoires: entre logiques globales et dynamiques locales*, Bilbao: Éditions de l'Université de Deusto.
- DUHAMEL Philippe et VIOLIER Philippe, 2009: *Tourisme et littoral: un enjeu du monde*, Paris: Belin.
- ÉQUIPE MIT, 2002: *Tourisme 1. Lieux communs*, Paris: Belin, collection Mappemonde.
- ÉQUIPE MIT, 2005: *Tourisme 2. Moments de lieux*, Paris: Belin, collection Mappemonde.
- ÉQUIPE MIT, 2011: *Tourisme 3. La révolution durable*, Paris: Belin, collection Mappemonde.
- GAY Jean-Christophe et VIOLIER Philippe, 2007: «Tous touristes! Le Monde comme espace touristique» in RETAILLÉ Denis, *Mondialisation*, Paris: Nathan, 257-272.
- GENTELLE P., 2001: *Chine. Un continent... et au-delà?*, Paris: La documentation française, collection Asie plurielle, 175 p.
- GINIER Jean, 1963: «Les buts de voyage des touristes étrangers en France (1949-1961)», *Annales de Géographie*, volume 72, n° 394, 728-731.
- KÉTARI Ewen, 2010: *L'Adaptation de l'offre au tourisme chinois dans les régions françaises*, Mémoire de Master 2, Université d'Angers.
- LI LU, 2012: *Les pratiques touristiques des touristes français en Chine*, Thèse, Université d'Angers.
- LIN Chi-Fan, 2008: *Le tourisme des Chinois taiwanais en France*, Paris: L'Harmattan, collection Points sur l'Asie.
- MONDOU Véronique et VIOLIER Philippe, 2009: «Projets, pratiques et lieux touristiques, quelles relations?», *Mappemonde*, 94(2).
- PICKEL-CHEVALIER Sylvine, TAUNAY Benjamin, VIOLIER Philippe, 2011: «La mondialisation, facteur d'homogénéisation ou de régionalisation du rapport nature-tourisme? Un regard croisé sur les civilisations occidentale et chinoise», in DUHAMEL Philippe et KADRI Boualem (éds), *Mondes du tourisme*, Hors série, Éditions Espaces tourisme & loisirs, 318-327.
- PIRIOU Jérôme, 2011: «Le haut-lieu touristique: un cadre d'analyse de l'excellence d'une destination», *Téoros*, 30(1), 25-32.
- SANJUAN Thierry, 2007: «Approcher les dynamiques régionales en Chine», in SANJUAN Thierry (éd), *Chine, nouveaux enjeux géopolitiques*, Paris: Hérodote, n° 125, 157-185.

SANJUAN Thierry, 2002, «En deçà du “religieux” chinois: réflexions sur les valeurs, l'espace et l'organisation sociale en Chine continentale», *Hérodote*, n° 106, 123-132.

SWARBROOKE John, 1995: *The development management of visitor attractions*, Oxford: Butterworth Heinemann.

TAUNAY Benjamin, «Comment les Chinois sont-ils devenus touristes ? », in BROUGÈRE Gilles et FABBIANO Giulia (dir.), *Tourisme et apprentissages*, Actes du colloque de Villetaneuse (16-17 mai 2011), Villetaneuse: EXPERICE – Université Paris 13, [en ligne], mis en ligne le 2 février 2012, URL: <http://www.univ-paris13.fr/experice/fr/actes-coll01/taunay.html>

TAUNAY Benjamin, 2013: «Des touristes chinois de plus en plus mobiles. Les trajectoires sociales et le capital spatial de ceux qui reviennent en France», 96-106, in Colloque ASTRES 2011, collection Mondes du tourisme, hors-série, Éditions Espaces (Tourisme et loisirs).

TAUNAY Benjamin, 2012: «The evolution of Chinese tourist mobility in France», in COTRI Yearbook, *International Academic Publisher*, 19-33.

TISSOT Laurent, 2000: *Naissance d'une industrie touristique: Les Anglais et la Suisse au XIX^e siècle*, Lausanne: Éditions Payot, collection Histoire.

TOWNER John, 1985: «The Grand Tour: A key phase in the history of tourism», *Annals of tourism research*, 12(3), 297-333.

VERHELST Véronique, 2003: *Study of the outbound tourism industry of the people's republic of China*, Mémoire de Master, Université de Leuven.

VIOLIER Philippe, 2007: «Tourisme et médias: regards d'un géographe», *Le Temps des Médias*, n° 8, 159-170.

VIOLIER Philippe, 2011: «Les lieux du monde», *EspacesTemps.net*, Textuel, 22 août 2011, <http://espacestems.net/document8948.html>

WANG Xinjun, 2009: «The characteristics and trends of chinese outbound travel under the crisis», présentation orale le 15 novembre 2009 à Guilin (Chine).

CHINESE ACCESS TO INTERNATIONAL TOURISM : EVERYTHING CHANGES AND NOTHING CHANGES ?

Since the end of the xxth century tourism has been appropriated by the populations of the emergent societies, who invest in it and update it. The Chinese society is revealing of this globalized tourism. However, certain modalities of the tourist practices which Chinese of China operate in Europe do not distance themselves from those of the Europeans, in particular those of the French tourists in China. It's as if, in spite of the change led by the access of the societies of the emergent worlds to tourism, nothing changed in the way of living temporarily in the world. From the examples of the Chinese international tourism in France and its French equivalent in China, the article asks this question of the visible durability of the tourist practices in a world which changes. We argue however that the current moment of tourist globalization does not produce only invariants. These latter exist and can be understood. We also want to show here that differences appear, and that, even if thin, they are qualitatively important.

Keywords : China, France, tourist discoveries, invariants, alterity, globalization.

DIE CHINESEN HABEN ZUGANG ZUM WELTWEITEN TOURISMUS : ALLES NEU UND NICHTS NEUES ?

Seit Ende des 20. Jahrhunderts haben sich die Völker der Schwellenländer den Tourismus angeeignet und aktualisiert. Die chinesische Gesellschaft ist ein Anzeichen für diesen globalisierten Tourismus. Manche Modalitäten der Praktiken, die die Chinesen in Europa verbreiten, unterscheiden sich jedoch nicht grundsätzlich von denen, die die Europäer – insbesondere die Franzosen – in China anwenden. Trotz der Veränderungen, die die Beteiligung am weltweiten Tourismus für die Bevölkerung aus den Schwellenländern mit sich bringt, sieht es so aus, als würde sich nichts ändern, in der Art die Welt zeitweise zu bewohnen. Anhand von Beispielen aus dem internationalen chinesischen Tourismus in Frankreich und ebenso aus dem französischen Tourismus in China, stellt man sich im Beitrag Fragen über das anscheinende Fortbestehen der touristischen Praktiken in einer sich wandelnden Welt. Man geht davon aus, die touristische Globalisierung erzeuge gegenwärtig jedoch nicht nur permanente Modelle. Letztere existieren und können verstanden werden. Es soll hier auch gezeigt werden, dass Unterschiede erscheinen, die zwar sehr klein aber jedoch qualitativ bedeutend sind.

Stichwörter : China, Frankreich, touristische Entdeckungen, Beständigkeit, Andersartigkeit, Globalisierung.

L'APPROCHE EXPÉRIENTIELLE COMME CADRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION EN ÉCOTOURISME

MARIE LEQUIN, Université du Québec à Trois-Rivières,
marie.lequin@uqtr.ca

JEAN-BERNARD CARRIÈRE, Université du Québec à Trois-Rivières,
jean-bernard.carriere@uqtr.ca

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est de proposer un cadre d'analyse et de planification d'expériences écotouristiques adaptable à divers lieux à potentiel touristique de nature et de culture. L'approche est celle de l'analyse d'une expérience globale de visite qui peut être reconstruite, pour fin de planification, selon huit dimensions expérientielles génériques recensées dans la littérature scientifique. Ce cadre a été mis à une première épreuve empirique dans quatre parcs nationaux, ce qui a permis d'identifier trois profils expérientiels génériques d'écotouristes selon des seuils et des contenus spécifiques pour chacune des dimensions d'expérience vécue, propres à ce type de lieux. L'article comporte quatre sections : 1) la problématique, 2) le cadre d'analyse théorique, 3) la méthodologie utilisée, et 4) les résultats empiriques sur les profils d'expérience écotouristique. La méthodologie développée est proposée comme fondement pour la planification d'une offre touristique à caractère durable. L'article se veut une invitation à en étendre la portée théorique et empirique vers une diversité de sites touristiques et ce, dans la perspective d'un rehaussement de la viabilité et de la durabilité de l'offre de produits associés à cette forme de tourisme.

Mots clés : écotourisme, approche expérientielle, profil d'expérience touristique, planification de l'écotourisme.

INTRODUCTION

L'émergence de l'écotourisme témoigne d'un changement social à l'œuvre dans le domaine du tourisme, tant à l'échelle régionale que mondiale. Il représente une des formes de tourisme de nature qui a émergé du virage durable au niveau mondial, soit le tourisme durable :

« Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. [...] Par conséquent, le tourisme durable doit : 1. Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement [...]; 2. Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil [...]; 3. Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis [...] » (ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2004)

Dans ce virage, l'écotourisme s'inscrit comme une forme renouvelée de tourisme, soit une qui dépend principalement d'un milieu naturel peu perturbé comme principal attrait ou destination (WEAVER, 2001). Le tourisme de nature est caractérisé par des activités axées sur l'observation ou l'appréciation de la nature à des fins de découverte ou de pratique d'activités de plein air; bien que dans son sens large il prenne plusieurs formes, dont l'écotourisme, il englobe également différentes formes de tourisme et d'expériences en milieu naturel comme le tourisme d'aventure, le tourisme de prélèvement (chasse et pêche) et autre formes qui ne sont pas nécessairement reconnues à caractère durable. Ce qui distingue l'écotourisme du tourisme de nature est qu'en plus d'être un tourisme fondé sur des attraits naturels, il se veut centré sur un certain apprentissage et sa prestation est empreinte de durabilité environnementale, socioculturelle et économique (WEAVER, 2001). Pour sa part, Tourisme Québec définit l'écotourisme comme :

« Une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. » (COUTURE, HUARD ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2003, 8)

Ce qui caractérise l'écotourisme sont ces valeurs associées aux diverses expériences recherchées – organisées ou non, et réalisées en petits groupes – en milieu naturel, principalement des activités de découverte, d'appréciation et d'interprétation de l'environnement, et dont les intentions vont au-delà de simples déplacements dans ces milieux peu perturbés par l'humain. Il faut reconnaître qu'un même produit peut proposer une combinaison d'expériences écotouristiques en y alliant un volet culturel ou d'aventure. Devant cette difficulté de devoir confiner ces activités hybrides d'écotourisme en une seule forme, certains auteurs ont proposé des concepts parapluies tels NEAT (nature, écotourisme et tourisme d'aventure) (BUCKLEY, 2000), ACE (aventure, culture et écotourisme) (FENNELL, 2008; WEAVER, 2001) ou CHOICE (culturel, historique, organique, indigène, culturel et écologique) (KLAK, 2007). Pour mieux planifier cette forme de tourisme, il apparaît nécessaire de viser des croisements plus fondamentaux, plus représentatifs des expériences recherchées par les écotouristes, soit celle d'une « expérience globale » de visite.

L'objectif général de recherche dont découle cet article est de contribuer à la construction des fondements systématiques d'une théorie de l'expérience en écotourisme, d'en arriver à une meilleure compréhension holistique de cette expérience – particulièrement dans les aires protégées que sont les parcs nationaux¹. Cette approche s'inscrit en continuité avec les travaux des Cohen (1979, 2002), Urry (1990), Nash (1996), Page (1997), Ryan (2000, 2002), Cole (2001, 2004) et Uriely (2005).

L'objectif spécifique vise à préciser les fondements empiriques d'une typologie d'expériences écotouristiques en vue d'utilisation comme base d'analyse et de planification de nouveaux produits écotouristiques dans des aires protégées, tels les parcs nationaux.

L'article comporte quatre sections: la problématique de l'expérience globale en écotourisme, le cadre d'analyse conceptuel, la méthodologie utilisée, et les résultats de recherche empirique sur les profils d'expérience écotouristique.

PROBLÉMATIQUE DE L'EXPÉRIENCE GLOBALE EN ÉCOTOURISME

Shapley (2006) retient trois principaux paramètres pour le développement de l'écotourisme: *l'environnement* – qui suggère un tourisme de faible impact qui contribue à la conservation des ressources en place, le *développement* – qui encourage la participation locale et engendre des retombées durables pour la communauté, et *l'expérience* – qui offre de l'enchantement, de l'évasion, du divertissement et un apprentissage par des mises en relation significatives entre les écotouristes, le contexte nature/culture et la communauté d'accueil. Ainsi présentée, l'offre d'une *expérience globale* va au-delà de l'accès physique à un espace de nature unique et évocateur.

Dans cette perspective, Cohen (1979) soutient que l'expérience touristique est fondée sur un lieu et qu'elle prend sa signification à partir d'une vision plus générale du monde, c'est-à-dire que cette expérience se vit selon le «centre interne» de l'individu et en relation avec sa société. Selon Li (2000), l'analyse de cette expérience porte non pas sur l'objet ou le sujet d'expérience touristique en cause, mais sur le phénomène de conscience de rencontre entre les deux. Pour sa part, Van Manen précise que ce phénomène de conscientisation d'expérience vécue s'explique par la dialectique suivante:

«*Vivre sa vie signifie être [...] émotionnellement engagé dans le monde – c'est une conscience non thématique de faire partie du monde. Par contraste, cette conscience réflexive est continuellement alimentée par cette dimension non-réflexive de la vie, laquelle elle thématise.*» (VAN MANEN, 1997, 38)

Parallèlement à cette conscience réflexive, l'«*expérience vécue possède une structure temporelle, en ce sens qu'elle ne peut jamais être complètement*

¹ Définition d'un parc national selon la classification de l'UICN: «*Les aires protégées de la catégorie II sont de vastes aires naturelles ou quasi naturelles mises en réserve pour protéger des processus écologiques de grande échelle, ainsi que les espèces et les caractéristiques des écosystèmes de la région, qui fournissent aussi une base pour des opportunités de visites de nature spirituelle, scientifique, éducative et récréative, dans le respect de l'environnement et de la culture des communautés locales.*» (DUDLEY, 2008, 19)

appréhendée dans sa forme immédiate, mais seulement de façon réflexive comme une présence passée» (VAN MANEN cité dans CURTIN, 2005, 38). Pour sa part, Gadamer (1975) conçoit l'expérience comme un tout qui inclut une connotation de globalité et d'intensité.

À cet effet, Van Manen propose que les structures expérientielles de base pour l'analyse soient les thèmes qui conditionnent cette expérience et que le sens ultime d'expérience globale réside dans les relations entre ces thèmes et les évocations du visiteur.

Quant à Merleau-Ponty, il propose l'idée que c'est par notre corps qui vit, agit, ressent et voit, que nous entrons en relation avec le monde (cité dans DORTIER, 2009). Et ce corps n'est pas un observateur objectif, non plus une «*intériorité absolue*» (DORTIER, 2009, 440). Ainsi, l'écotourisme peut être approché en tant qu'expérience globale de visite, une qui sollicite à la fois la sensibilité et l'émotion, le plaisir et le développement cognitif. Soit une expérience globale de relation – voire d'interaction de conscience – qui se noue entre l'écotouriste et un milieu naturel unique, qui contribue à son bagage identitaire, qui demeure en mémoire et, à la limite, qui peut le transformer (COHEN, 1979). Si percevoir c'est attribuer une signification aux objets et aux événements, le sens qui en résulte n'a de signification que dans un rapport au monde. C'est par cette mise en forme expérientielle que l'expérience écotouristique prend alors son sens.

CADRE D'ANALYSE CONCEPTUEL DE L'EXPÉRIENCE

Du point de vue théorique, pour passer à un niveau plus général d'analyse et de planification, le cadre de référence retenu propose d'intégrer les dimensions fondamentales d'expérience de l'écotourisme à l'intérieur d'une même matrice, tout en permettant d'inventorier la diversité d'expériences vécues. Pour ce faire, il semble préférable de ne pas considérer ces dimensions comme des normes spécifiques de satisfaction devant être atteintes ou non. À cet effet, cette distinction entre dimension et norme :

«[...] suppose implicitement une relation simple entre des résultats collectifs et des motifs individuels [...] [et] aller vers des modèles qui postulent que la variation des normes et préférences à l'intérieur d'un groupe en interaction est le déterminant principal des situations finales observées [...] et ainsi de comprendre, même dans leurs versions les plus simples, pourquoi certaines situations finales collectives peuvent être paradoxales.» (GRANOVETTER, 2000, 116).

À cet effet, un cadre construit selon une structure de *seuils*, plutôt que de normes, apparaît plus approprié pour analyser les différences de résultats au sein d'un même groupe. Un tel cadre permet d'interpréter la diversité des expériences de visites écotouristiques selon des seuils d'expériences vécues qui peuvent être différents d'un groupe à l'autre ou d'un individu à l'autre au sein d'un même groupe. En somme, pour une même expérience de visite, l'analyse doit pouvoir interpréter à quel niveau et pourquoi des seuils de dimensions d'expérience seront atteints par certains visiteurs et non par d'autres. L'objectif est d'analyser empiriquement ces dimensions comme fondements de profils d'expérience écotouristique qui laissent place à une variation d'expériences individuelles au sein d'un même ensemble.

Les études antérieures en écotourisme ont permis d'identifier des repères expérientiels génériques considérés comme autant de dimensions (KOOLS *et al.*, 1996; SCHATZMAN, 1991) ou de thèmes (VAN MANEN, 1997) d'expérience pouvant être vécus ou recherchés à des seuils différents.

Ainsi, huit dimensions principales ont été retenues comme cadre de référence d'analyse de l'expérience écotouristique : la nature, la culture, le confort, la sécurité, l'autonomie, la responsabilité, l'apprentissage et l'intensité (LEQUIN ET CARRIÈRE, 2003, 2009).

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

La population ciblée par cette étude est celle de visiteurs ayant séjourné plus de vingt-quatre heures dans un parc national au Québec au cours de l'été 2008. La constitution de l'échantillon, à caractère non-probabiliste, s'est effectuée en deux phases : A) rencontre des visiteurs dans un parc national du Québec et demande de participation à un sondage électronique portant sur leur expérience globale de visite, une fois leur séjour complété, B) envoi d'un questionnaire électronique aux deux cent six visiteurs ayant accepté de participer (taux de réponse de 36%). Cette méthode d'envoi du sondage a permis aux participants de porter leur réflexion sur l'expérience globale de séjour dans un parc national, vécue quelques semaines auparavant, et non simplement sur l'activité du moment. Le questionnaire comportait quarante-cinq questions réparties en trois parties : 1) le profil sociodémographique du répondant, 2) l'importance relative perçue pour chaque dimension d'expérience, notée sur une échelle de 1 à 10, et 3) les commentaires relatifs à chacune des dimensions.

Compte tenu du caractère des objectifs de recherche, la méthode d'analyse dimensionnelle des résultats empiriques sur les profils d'expérience a été retenue pour son potentiel d'interprétation. L'analyse dimensionnelle comporte trois phases (SCHATZMAN, 1991) : 1) le *dimensionnement* : une analyse qualitative de contenu des commentaires émis par les répondants sur les dimensions d'expérience a été effectuée en vue de préciser les sous dimensions ou thèmes d'expériences évoqués par chacun, 2) la *différenciation et la hiérarchisation* : les données quantitatives sur l'importance perçue des dimensions et sur le profil des répondants ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive, 3) l'*intégration des interactions entre les dimensions* : un filtrage des données a été fait selon un critère disjonctif d'inclusion/exclusion de réponses (cote minimale d'inclusion = 7/10, ce qui représente le *seuil* d'importance minimale pour chaque dimension. Ce filtrage a permis d'identifier trois profils individuels d'expérience globale selon le nombre de seuils minimaux identifiés par chaque répondant soit : de 1 à 4, 5 ou 6, et 7 ou 8 dimensions ≥ 7 .

DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS EMPIRIQUES

Les résultats sont présentés en quatre parties : 1) les caractéristiques socio-démographiques des répondants ; 2) l'analyse des commentaires émis sur les dimensions d'expérience ; 3) la reconstruction de profils empiriques d'expérience écotouristique qui est présentée en deux temps : d'abord selon le niveau d'importance des dimensions par profil d'expérience et ensuite une analyse plus fine des dimensions selon les profils ; et 4) l'identification de thèmes ou sous-dimensions qui émergent de l'étude empirique complète l'analyse des résultats.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans (39 % des répondants), suivie des 45-54 ans (21 %), 16-24 ans (18 %), 35-44 ans (13 %) et 55-64 ans (8 %). Aucun n'était âgé de plus de 65 ans; 51 % sont de sexe masculin; 66 % détiennent un diplôme universitaire (dont la moitié de deuxième cycle); 26 % un diplôme collégial et 8 % un diplôme secondaire; 76 % occupent un emploi à plein-temps; ils ont effectué 4,5 visites en moyenne dans des parcs nationaux au cours des trois dernières années et près de 90 % prévoient de revenir visiter le même parc d'ici deux ans; la durée moyenne de séjour est de 3,4 jours; le nombre moyen de personnes accompagnant le participant est de 3,6 (dont 0,8 enfant en moyenne); près de 20 % disposent d'un revenu familial brut inférieur à 40 000 \$², 35 % entre 40 000 \$ et 80 000 \$, et autant disposent d'un revenu supérieur à 80 000 \$.

ANALYSE DES COMMENTAIRES SUR LES DIMENSIONS D'EXPÉRIENCE

Les répondants ont formulé quelque 653 commentaires en regard des huit dimensions d'expérience. Le tableau 1 montre la relation entre l'importance perçue des dimensions et le pourcentage de commentaires relatif à chacune.

Tableau 1. Importance moyenne et commentaires sur les dimensions d'expérience

Dimensions	Importance moyenne (sur 10)	Commentaires émis (%)
Nature	9,6	36,1
Sécurité	7,9	8,3
Autonomie	7,6	5,8
Intensité	7,3	6,3
Responsabilité	7,1	4,0
Confort	6,9	21,1
Apprentissage	6,7	8,1
Culture	6,0	10,3

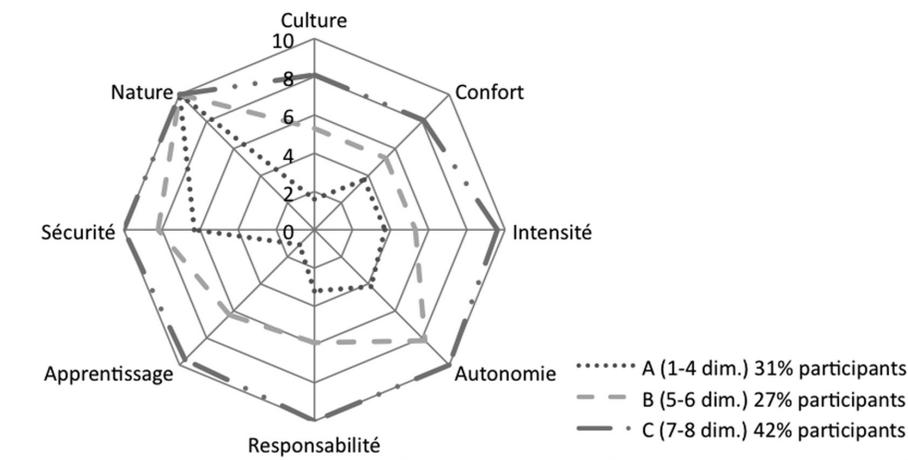
On remarque que les dimensions *nature* (9,6/10) et *sécurité* (7,9/10) sont perçues comme les plus importantes par les répondants, et le pourcentage de commentaires sur la dimension *nature* (36,1 %) est près de 4,5 fois plus élevé que pour la *sécurité* (8,2 %). À l'opposé, la dimension *confort*, perçue comme l'une des moins importantes (6,9/10) dans l'expérience globale de visite, se retrouve au deuxième rang quant au nombre de commentaires (21,1 %). Quant à la *culture*, elle est identifiée comme la dimension la moins importante mais elle se situe au troisième rang des commentaires. La taille de l'échantillon ne permet pas d'émettre d'hypothèse quant à ces éléments.

² Dollars canadiens.

RECONSTRUCTION DE PROFILS EMPIRIQUES D'EXPÉRIENCE ÉCOTOURISTIQUE

À partir des données recueillies sur le seuil d'importance de chaque dimension et selon la méthodologie décrite précédemment, il a été possible d'identifier trois profils types d'expérience écotouristique (figure 1).

Figure 1. Profils d'expérience écotouristique dans les parcs nationaux du Québec (LEQUIN et CARRIÈRE, 2009)



Le profil A regroupe 30,6% des répondants, le B 27,4% et le C 41,9%. Les seuils sont représentés sur une échelle de 0 à 10 (10 étant la valeur la plus élevée) selon l'importance moyenne perçue par les répondants pour chaque dimension et selon chacun des profils.

Importance relative des dimensions d'expérience par profil

L'analyse visuelle des profils mène à un premier constat. À partir de l'axe nature comme dimension dominante, où il y a convergence des profils quant à la primauté d'importance accordée, les trois profils se distinguent par les différences d'envergure et d'importance perçue quant aux autres dimensions de l'expérience globale vécue tels que présentés au tableau 2.

Tableau 2. Niveaux d'importance des dimensions par profil d'expérience³

Niveaux d'importance	1	2	3
Profil A	Nature (10) ²² Sécurité (6,3) (Moy. = 8,2)	Autonomie (4,2) Intensité (3,7) Confort (3,7) Responsabilité (3,2) (Moy. = 3,7)	Culture (1,6) Apprentissage (1,1) (Moy. = 1,4)
Profil B	Nature (10) Sécurité (8,2) Autonomie (8,2) (Moy. = 8,8)	Apprentissage (6,3) Responsabilité (5,9) Intensité (5,3) Confort (5,3) Culture (5,3) (Moy. = 5,6)	
Profil C	Nature (10) Sécurité (10) Autonomie (10) Responsabilité (10) Apprentissage (9,6) Intensité (9,6) Confort (8,1) Culture (8,1) (Moy. = 9,4)		

De façon globale, le profil A décrit une expérience de visite où les seuils d'importance des dimensions sont généralement plus faibles que pour le profil B et encore plus que pour C qui affiche une expérience globale où toutes les dimensions atteignent un seuil $\geq 8,1$. De manière plus détaillée, voici comment chaque profil se distingue en termes de niveau d'importance des dimensions d'expérience selon les réponses des répondants.

Profil A

Trois niveaux de seuils distinguent ce profil, le plus élevé étant celui attribué aux dimensions nature et sécurité (8,2 en moyenne). Au niveau deux, on trouve les dimensions autonomie, intensité, confort et responsabilité. Une faible importance est attribuée à la culture et à l'apprentissage (moyenne = 1,4).

Profil B

Le profil B comporte deux niveaux d'importance. Le premier présente des seuils comparables à ceux du profil A pour les dimensions nature et sécurité, auxquelles

³ Le chiffre entre parenthèses représente le seuil moyen pour cette dimension telle que représenté à la figure 1 (10 étant le maximum).

s'ajoute l'autonomie. Le deuxième niveau englobe tous les autres seuils auxquels une même importance relative est attribuée. Cependant, ce qui le distingue du profil A est la plus grande importance accordée à toutes les dimensions dans l'expression de l'expérience globale (exception faite de la dimension nature).

Profil C

Ce profil se caractérise par un seul niveau d'importance où toutes les dimensions présentent un seuil moyen élevé et d'égale importance, à l'exception des dimensions confort et culture relativement plus faibles. En ce sens, le profil expérientiel C présente un caractère plus holistique que les profils A et B.

Analyse qualitative des dimensions expérientielles par profil

En continuité avec ce qui précède, l'analyse de contenu des commentaires des répondants montre qu'il existe, au-delà des niveaux d'importance des dimensions, des distinctions entre les dimensions de chaque profil. Le tableau 3 résume le caractère spécifique des dimensions d'expérience écotouristique pour les trois profils types identifiés.

Tableau 3. Principaux sous-thèmes des dimensions expérientielles par profil

Profils Dimensions	Profil A	Profil B	Profil C
Nature	Paysage Tranquillité Isolement (éloignement de la ville et des autres) Austérité	Paysage Aménagement du site de camping Diversités des activités offertes	Paysage Immensité de l'espace Proximité et observation de la nature
Sécurité	Information sur les ours Présence de patrouilleurs Contrôle de l'accès (enregistrement) Équipement (gilet de sauvetage, sentier balisé)	Présence de patrouilleurs Consignes sur les ours Équipement (balisage, transport public sur les routes sinueuses)	Présence constante de patrouilleurs Sentiers bien balisés Équipement en bon état
Autonomie	Très autonome (confiance en son équipement)	Liberté d'action et de déplacement	Diversité d'activités
Intensité	Sentiment de fusion avec la nature (activités douces) Recherche le calme	Paysages Effort physique (dépassement de soi) Isolement et grande liberté	Sentiment intense de vivre (par association de beauté / grandeur des paysages et des efforts physiques)

Profils Dimensions	Profil A	Profil B	Profil C
Responsabilité	Sensibilisation au respect des règlements (activités, camping)	Conscientisation accrue pour la conservation Respect des autres	Actions et comportements des gestionnaires (bacs à déchets et recyclage) Respect directives Patrouilleurs
Confort	Blocs sanitaires (propreté des lieux, du camping)	Propreté et proximité des sanitaires Aménagement (qualité des installations, sentiers) Tranquillité sur le camping	Propreté des lieux Aménagement du site de camping Intimité (espace entre les sites)
Apprentissage	Peu d'acquisition de nouvelles connaissances Apprentissage de soi	Acquisition de connaissances sur les particularités géographiques et historiques de la région (territoire)	Apprentissage sur les éléments de la nature lors d'excursions guidées Attitude d'ouverture face à l'acquisition de nouvelles connaissances
Culture	Expérience de nature recherchée	Histoire (région, parc) Accueil et compétence des animateurs	Exposés sur la faune (ours noir) Excursions guidées

Nature

Dans l'ensemble les répondants englobent sous la dimension nature l'harmonisation des aménagements avec la nature environnante, que ce soit dans les campings, le long des sentiers, sur les panneaux d'interprétation ou lors d'activités proposées en milieu naturel. Cette dimension domine dans les trois profils par son évocation sensible quant à la beauté des paysages, notamment les grands espaces, les montagnes et les couchers de soleil.

Profil A: La dimension nature évoque une recherche d'expérience de solitude et de calme; un temps de loisir en milieu naturel à la fois grandiose et apaisant, un sentiment d'être en présence « *d'éléments de stabilité et de permanence* » (DONADIEU *et al.*, 2007, 7), loin de la ville, et où sont recherchées des activités douces.

Profil B: L'écotouriste associé à ce profil est plus soucieux des aspects pratiques et logistiques d'hébergement et d'activités en nature; l'expérience de nature est principalement centrée sur des activités de plein air.

Profil C: Se caractérise par la recherche de référents affectifs ou poétiques et de rapprochements avec la nature environnante. L'évocation d'expérience de nature se veut le plus possible à caractère fusionnel entre un certain émoi devant l'immensité des espaces et l'intensité de l'effort physique requis lors d'activités. Les personnes identifiées à ce profil sont sensibles à la liberté d'action et à une diversité d'activités en pleine nature.

Sécurité

Les trois profils présentent non seulement des seuils d'importance rapprochés mais également des évocations expérientielles convergentes sur la dimension sécurité. Pour les trois, cette dimension est principalement associée à la présence du personnel (gardiens, agents surveillants, patrouilleurs) sur le territoire, de consignes de sécurité et mises en garde sur les animaux sauvages, tels les ours, ainsi que d'informations sur les accès et la signalisation dans les sentiers; l'absence de ces repères insécurise les visiteurs.

Autonomie

En général, l'autonomie correspond au sentiment de liberté perçue dans les choix de déplacements, à des encadrements souples durant les activités et les transports. Cette dimension répond également à un besoin de «sens» chez le visiteur, celui de lui permettre d'approfondir, voire de découvrir, sa propre individualité. Cette dimension revêt toutefois une connotation différente selon le profil d'expérience.

Profil A: L'autonomie se traduit par l'indépendance et la liberté d'action que procure l'équipement, ce qui est cohérent avec la recherche de solitude mentionnée précédemment.

Profil B: Cette dimension fait principalement référence à la liberté de déplacement sur les sites.

Profil C: La liberté d'action est surtout associée à la diversité d'activités potentielles.

Intensité

D'aucuns reconnaissent que l'intensité est étroitement associée à la qualité des milieux naturels ainsi qu'aux sensations fortes et aux émotions vives que suscitent les dépassements de soi auxquels les expériences écotouristiques invitent. Toutefois, cette dimension d'expérience diffère elle aussi d'un profil à l'autre par certains aspects.

Profil A: L'intensité est associée à l'expérience de grand calme que procure la nature, un certain rapport de fusion bienveillante entre la nature et le visiteur.

Profil B: Intensité et dépassement de soi ressentis lors d'activités de plein air vont de pair. Également par le sentiment d'isolement intense qu'évoque l'immensité des paysages et qui, en retour, invite à une ouverture sur soi.

Profil C : Le sentiment d'intensité de l'expérience est plus prononcé et également plus fusionnel dans son évocation. Il se traduit par la sensation de faire partie de la nature, tant par l'intégration aux paysages que par le niveau d'effort ressenti lors d'activités diverses.

Responsabilité

Dans l'ensemble, cette dimension reflète une conscientisation accrue envers la nature et est en lien direct avec la qualité perçue de la gestion environnementale des parcs nationaux.

Profil A : La responsabilité réfère surtout au respect des règlements sur les sites. Le visiteur se veut autonome par ses équipements et son expérience dans un espace naturel l'amène à être davantage conscient de l'importance du respect des consignes environnementales.

Profil B : Selon les commentaires formulés par les participants associés à ce profil, leur séjour les a amenés à développer une plus grande conscience pour la conservation des espaces protégés et à mieux respecter les autres visiteurs.

Profil C : La responsabilité évoque des éléments de logistique tels que : la présence de bacs de recyclage et le comportement du personnel à l'égard des visiteurs et des ressources naturelles. Cette dimension d'expérience alimente ici une double dynamique de responsabilisation, celle des gestionnaires alimentant la leur.

Confort

Le confort se traduit principalement par la qualité des aménagements, soit pour les espaces et services liés au camping (accès, propreté, entretien), la tranquillité des lieux et les services de navettes entre les espaces récréatifs. Bref, les trois profils convergent quant à la dimension confort, bien que les seuils d'importance s'élèvent progressivement de A à C.

Apprentissage

L'apprentissage se réalise principalement à travers les lieux où se déroulent les activités, les activités elles-mêmes (excursions, soirées animées), et par les défis personnels relevés qui amènent à une meilleure connaissance de soi. Il faut souligner que nombre de commentaires émis en rapport avec cette dimension auraient été pertinents sous la dimension culture, mais nous avons préféré respecter le sens donné par les répondants. Quelques précisions par profil s'imposent :

Profil A : Les répondants qui correspondent à ce profil soulignent avoir acquis peu de nouvelles connaissances durant leur séjour, ceci étant possiblement dû à la fréquence de leurs visites dans les parcs nationaux, leur statut (32 % sont étudiants) ainsi que le niveau de scolarité (90 % détiennent un diplôme universitaire). Cette dimension d'expérience présente davantage l'occasion d'un retour sur soi qu'un lieu ou espace d'apprentissage sur la nature ou la culture.

Profil B : Ils sont plus sensibles à cette dimension que ceux du profil A, particulièrement en regard de l'acquisition de connaissances sur l'histoire et la géographie du territoire visité.

Profil C: Ils se montrent très ouverts à l'acquisition de nouvelles connaissances sur la faune et la flore, principalement lors d'excursions guidées ou d'activités d'interprétation. Notons que les répondants associés à ce profil présentent, en moyenne, un plus faible niveau de scolarité que ceux des autres profils.

Culture

Dimension qui semble présenter le moins d'importance aux yeux des répondants et diffère d'un profil d'expérience à l'autre, tant au niveau du contenu que de l'importance perçue.

Profil A: Les répondants mentionnent avoir eu peu d'attentes culturelles durant leur séjour dans le parc, leurs évocations sont davantage associées à un espace de visite plus naturel que culturel.

Profil B: La dimension culturelle est mentionnée en lien avec l'histoire des espaces protégés et la région. Elle inclut l'accueil et la qualité des informations présentées par les guides.

Profil C: La dimension culturelle est relativement plus importante dans l'expérience globale que pour les autres profils. Elle se rapporte aussi à la qualité du message transmis dans les activités d'interprétation sur la nature et les excursions guidées. On constate ici un recoupement entre les dimensions culture et apprentissage, la culture réfère au sentiment de «découverte» associé à de nouveaux univers de savoir sur la nature.

THÈMES D'EXPÉRIENCE ÉMERGENTS ET CARACTÉRISTIQUES DES PROFILS

Les résultats de cette première mise à l'épreuve empirique ont permis de préciser certains thèmes parmi les dimensions théoriques proposées et de reconstruire des profils d'expérience relativement distincts. Force est d'admettre qu'il serait encore possible de définir davantage ces profils génériques d'expérience lors d'une deuxième mise à l'épreuve appliquée à d'autres formes de tourisme (culturel, communautaire, social, aventure et autres). La distinction entre apprentissage et culture mériterait d'être approfondie et, à la lumière des présents résultats, il serait possible de remplacer la dimension apprentissage par une dimension découverte. Il semble que ce dernier terme apparaîtrait comme moins pédagogique aux yeux des répondants. De même, les résultats sur la dimension intensité montrent qu'elle peut être vécue selon des registres de sensation ou d'émotion forts différents, allant d'un effort physique extrême lors d'une activité de plein air à celui plus mystique d'un grand calme, d'une méditation intellectuelle ou même spirituelle. Dans ce cas particulier, des thèmes émergents pourraient être mis en relation théorique avec ceux d'«émotion choc» et d'«émotion contemplation» tels que définis par Lacroix (2001).

CONCLUSION

Cette analyse représente un premier pas de recherche empirique de reconstruction de l'expérience écotouristique. De façon générale, elle amène à certains constats théoriques et méthodologiques pour la poursuite d'initiatives en ce domaine en vue

d'affiner le choix des dimensions d'expérience retenues, d'approfondir leur contenu respectif ainsi que le degré de contingence des profils associés à différents espaces de séjour.

Dans une perspective de planification de produits écotouristiques, l'objectif de cette recherche est de rendre possible l'établissement de profils expérientiels pour des aires spécifiques. Et à moyen terme, de pouvoir développer une offre écotouristique qui à la fois favorise la mise en valeur des attraits naturels et culturels propres à une aire protégée et réponde aux exigences d'un tourisme durable.

Les résultats montrent également que l'expérience écotouristique est complexe et ne saurait être trop réduite sans perdre de son sens, en tout ou en partie. Que ce sens tient dans l'ensemble vécu comme une expérience globale, résultat des liens construits par l'écotouriste entre les différentes dimensions d'expérience. Que ce sens est tout autant fonction de ce qui est vécu et de la manière de le vivre que des repères culturels qui sous-tendent sa construction. Également, que ce sens de l'expérience vécue est contingent au site visité. À partir de ces premiers résultats, il devient possible d'orienter la recherche en vue d'obtenir des profils enrichis des croisements entre les données sociodémographiques des répondants et leur profil d'expérience. Le cumul de ces profils/sites permettrait de mieux départager la part expérientielle contingente à un site spécifique de la part imaginaire plus universelle qui peut relever de symboles, de modèles et de mythes culturels sous-jacents.

Du point de vue méthodologique la recherche montre que si au premier degré une expérience vécue par l'un est ultimement inatteignable par un autre, à un second degré il est possible d'exprimer cette expérience par des images et des mots et, de là, elle devient méthodologiquement communicable. Il serait alors possible de construire des typologies plus fines, encore plus si elles portent sur des cas qui mettent en évidence les différences contrastées entre les seuils et contenus des dimensions d'expérience. De telles études permettraient de préciser la contribution spécifique à un lieu reconnu «de nature», par contraste à un lieu reconnu «de culture». Elles participeraient aussi à l'enrichissement de la diversité des symboles et des mythes culturels que les écotouristes évoquent à partir de cette gamme contrastée d'expériences écotouristiques.

L'approche expérientielle permet d'exprimer le quotidien de l'écotouriste, plus spécifiquement le lien expérientiel qu'il en vient à établir entre un séjour concret dans un endroit de nature réelle (expérience vécue) et un séjour comme fait d'imagination (expérience rêvée). Elle permet d'identifier, au-delà de la notion de satisfaction de l'expérience de séjour, les repères symboliques qui orientent les comportements expérientiels de l'écotouriste. Des symboles qui rendent vivantes les notions de récréotourisme, de défi, de découverte, de responsabilité et d'acquisition de nouvelles connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

- BUCKLEY R., 2000: «Neat trends: current issues in nature, eco- and adventure tourism», *The International Journal of Tourism Research*, 2(6), 8.
- COHEN E., 1979: «A phenomenology of tourist experiences», *Journal of British Sociological Association*, 13, 20.

- COLE D. N., 2001: «Days users in wilderness: how different are they?», *Research Paper RMRS-RP-31*, page consultée le 23 octobre 2012, http://www.fs.fed.us/rm/pubs/rmrs_rp031.pdf
- COLE D. N., 2004: «Wilderness experiences: what should we be managing for?», *International Journal of Wilderness*, 10(3), 3.
- COUTURE M., HUARD H. et GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2003: «Nature et tourisme au Québec: orientations et plan d'action, 2003-2008», page consultée le 23 octobre 2012, <http://biblio.uqar.qc.ca/archives/24899067.pdf>
- CURTIN S., 2005: «Nature, wild animals and tourism: an experiential view», *Journal of Ecotourism*, 4(4), 15.
- DONADIEU P., PÉRIGORD M. et SCAZZOSI L., 2007: *Le paysage entre natures et cultures*, Paris: Armand Colin.
- DORTIER J.-F., 2009 [1998]: *Les sciences humaines: panorama des connaissances*, Auxerre: Sciences humaines éditions.
- DUDLEY N. É., 2008: *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées* (Rapport de recherche adressé à l'UICN).
- FENNELL D. A., 2008: *Ecotourism*. (3rd ed.), London & New York: Routledge.
- GADAMER H.-G., 1975: *Truth and method*, London: Sheed & Ward.
- GRANOVETTER M. S., 2000: *Le marché autrement: les réseaux de l'économie*, Paris: Desclée de Brouwer.
- KLAK T., 2007: «Sustainable ecotourism development in Central America and the Caribbean: review of debates and conceptual reformulation», *Geography Compass*, 5(1), 20.
- KOOLS S., MCCARTHY M., DURHAM R. et ROBRECHT L., 1996: «Dimensional Analysis: Broadening the Conception of Grounded Theory», *Qualitative Health Research*, 6(3).
- LACROIX M., 2001: *Le culte de l'émotion*, Paris: Flammarion.
- LEQUIN M. et CARRIÈRE J.-B., 2003: «Planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme», *Téoros*, 22(3).
- LEQUIN M. et CARRIÈRE J.-B., 2009: «Fondements pour une analyse expérientielle de l'écotourisme», in LEMASSON J.-P. et VIOLIER Philippe (éds.), *Destinations et territoires. Tourisme sans limites*, vol. 2, Ste-Foy: PUQ, 193-203.
- LI Y., 2000: «Geographical consciousness and tourist experience», *Annals of Tourism Research*, 27(4), 21.
- NASH D., 1996: *Anthropology of tourism*, Oxford: Pergamon.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2004: «Définition officielle du tourisme durable», page consultée le 23 octobre 2012, <http://www.veilleinfotourisme.fr/definition-du-tourisme-durable-definition-of-sustainable-tourism--28077.kjsp>
- PAGE S., 1997: «Urban tourism, analysing and evaluating the tourist experience», in RYAN C. (ed.), *The tourist experience: a new introduction*, London: Cassell, 112-135.

- RYAN C., 2000: «Tourist experiences, phenomenographic analysis, post-positivism and neural network software», *The International Journal of Tourism Research*, 2, 119-131.
- RYAN C., 2002: *The tourist experience* (2nd ed.), London: Continuum.
- SCHATZMAN L., 1991: «Dimensional analysis: Notes on an alternative approach to the grounding of theory in qualitative research», in MAINES D. R. (ed.), *Social organization and social process essays in honor of Anselm Strauss*, New York: A. de Gruyter, 303-314.
- SHARPLEY R., 2006: «Ecotourism: A Consumption Perspective», *Journal of Ecotourism*, 5(1-2).
- URIELY N., 2005: «The Tourist Experience: conceptual developments», *Annals of Tourism Research*, 32(1).
- URRY J., 1990: *The tourist gaze: leisure and travel in contemporary societies*, Newbury Park, Calif.: Sage.
- VAN MANEN M., 1997: *Researching lived experience: human science for an action sensitive pedagogy* (2nd ed.), London, Ontario: Althouse.
- WEAVER D. B., 2001: *The encyclopedia of ecotourism* (<http://www.uqtr.ca/biblio/notice/resume/03-2218839R.html>), Wallingford: CAB International.

AN EXPERIENTIAL APPROACH TO ANALYSIS AND PLANNING IN ECOTOURISM

This article develops an experiential analysis framework for the planning of ecotourism experiences applicable to diversified ecotouristic sites, for the purpose of enhancing their natural and cultural potential. The approach is holistic, in that it is focused on the analysis and planning of the global experience of the ecotourist visit, reconstructed according to eight experiential dimensions from literature research. The methodology developed and empirically tested in four national parks has made possible the reconstruction of three generic ecotourism experience profiles as a basis for the future planning of ecotourism experience product offerings, contingent and specific to this type of sites. The article is in four parts: background and objectives, theoretical framework, methodology and empirical results on experiential ecotourist profiles. The developed methodology is proposed as a basis for the planning of a sustainable nature tourism offer. A main publication objective is to initiate further contributions in order to enhance the general scope of the framework and methodology, by way of a greater diversity of ecotourist field applications.

Keywords : ecotourism, experiential approach, tourist experience management, ecotourist profiles, ecotourism planning.

ERFAHRUNGSANSATZ ALS ANALYSE – UND PLANUNGSRAHMEN FÜR ÖKOTOURISMUS

Der Zweck dieses Artikels besteht darin, einen Analyse- und Planungsrahmen für ökotouristische Erfahrungen und Erlebnisse zu schaffen, der auf verschiedene Orte mit touristischem Potential hinsichtlich Natur und Kultur angewandt werden kann. Der Ansatz besteht darin, ein globales Besucherlebnis zu analysieren, das zu Planungszwecken nachgebildet werden kann, d. h. laut den acht generischen Erfahrungsdimensionen, die in der wissenschaftlichen Literatur erfasst sind. Dieser Rahmen hat erste empirische Belege in vier Nationalparks von Québec hervorgebracht, durch die drei generische Erlebnisprofile an Ökotouristen ermittelt werden konnten. Diese unterscheiden sich nach Erfahrungsstufen und -inhalten für jede der erlebten Erfahrungsdimensionen für diese spezifische Art der Lokalität. Der Artikel umfasst vier Abschnitte: 1) Problematik, 2) Theoretischer Analyserahmen, 3) Verwendete Methodik sowie 4) Empirische Ergebnisse, also vier ökotouristische Erlebnisprofile. Die entwickelte Methodik wird als Grundlage für die Planung eines nachhaltigen touristischen Angebots vorgeschlagen. Der Artikel soll eine Anregung dazu sein, die theoretische und empirische Tragweite in Richtung einer Diversität an touristischen Stätten aufzufassen, und zwar im Lichte der gestärkten Realisierbarkeit und Nachhaltigkeit des Produktangebots in Verbindung mit dieser Tourismusform.

Stichwörter: Ökotourismus, Erfahrungsansatz, touristisches Erlebnisprofil, ökotouristische Planung.

L'AGRITOURISME EN CORSE, LEVIER DE LA FABRIQUE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE INSULAIRE TOURISTIQUE ?

CAROLINE TAFANI, Università di Corsica,
tafani@univ-corse.fr

RÉSUMÉ

Cet article discute de la place et du rôle de l'agritourisme dans la recomposition sociospatiale du territoire insulaire corse : en revalorisant les ressources locales et en mettant en réseau espace littoral et espace intérieur, les pratiques agritouristiques tendent à amorcer une reterritorialisation du tourisme et l'émergence de nouvelles territorialités insulaires. La portée de la dynamique initiée dépendra toutefois de la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale renouvelée.

Mots clés : *agritourisme, Corse, développement local, île, territorialité.*

INTRODUCTION

La Corse, île méditerranéenne de 8 680 km² située à moins de 100 km de l'Italie (Livourne), attire 3 millions de touristes par an pour une population résidente de 300 000 habitants (ATC, 2009). Cette « montagne dans la mer » (RATZEL, 1899) qui culmine à 2 706 m d'altitude et possède plus de 117 sommets au-delà de 2 000 m, est, à l'image des territoires méditerranéens, un espace de contrastes, maritime et montagnard. Les plaines côtières, longtemps restées insalubres et dangereuses, n'étaient quasiment pas peuplées et servaient de pâturages d'hiver dans un système agro-sylvo-pastoral insulaire méditerranéen bien plus tourné vers la « montagne-refuge » (BRUNET, 2004). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'avènement de la modernisation de l'île, et de l'économie des services et des loisirs qui la sous-tend, a « retourné » l'espace insulaire et inversé les rythmes de vie : la Corse n'a pas échappé au phénomène de littoralisation qui a marqué de nombreuses zones côtières méditerranéennes (TAFANI, 2010b). Aussi n'est-il pas surprenant d'observer qu'aujourd'hui les quelques 1 000 km de côtes, pour la plupart à la

nature préservée¹, constituent la première attraction et la première motivation des touristes qui viennent en Corse (ATC, 2010). Reposant sur une grande diversité géomorphologique, les paysages littoraux sont variés, de la côte rocheuse rhyolitique de la réserve Man and Biosphere de *Scandola* aux falaises calcaires de *Bunifaziu*, en passant par le lido lagunaire de la *Marana* au sud de Bastia, et les dunes ourlées de sable blanc et fin à *Palumbaghja*.

Comme ailleurs en Méditerranée, le produit touristique qui s'affiche en tête de gondole en Corse est un produit générique formaté 3S (*sea, sun and sand*), balnéaire et très fortement saisonnier : 50 % des touristes fréquentent l'île durant les deux mois estivaux juillet-août et remplissent les hébergements hôteliers dont les 80 % sont situés dans des communes littorales (ATC, 2009). Il a été montré à maintes reprises, aussi bien en Corse (MORETTI, 2010 ; TAFANI, 2010a) que dans d'autres territoires méditerranéens (COUDERT, 2006 ; SPILANI et LETELLIER, 2011), que ce type de tourisme est à l'origine d'externalités négatives difficiles à éviter : pression foncière littorale et ségrégation sociospatiale, acculturation et perte de repères identitaires, saisonnalité et précarité de l'emploi, surproduction de déchets, épuisement des ressources en eau, dégradations paysagères et environnementales irréversibles, etc. Or, tandis que le nouveau Projet d'aménagement et de développement durable pour la Corse (PADDUC)² est l'une des priorités inscrites à l'agenda de la Collectivité territoriale de Corse (CTC)³, les questions de la place du tourisme dans le projet et de son articulation avec les autres activités – en particulier avec le traditionnel agropastoralisme – alimentent les débats politiques et les consultations citoyennes. L'un des enjeux majeurs du PADDUC sera en effet de répondre à la question lancinante déjà posée dans les années 1970, 1990 et 2000⁴, qui revient aujourd'hui comme un boomerang : « *Quel type de tourisme pour la Corse ?* » (SILVANI, 1998). Tandis que les discours en faveur d'un tourisme alternatif, comme l'agritourisme, qui valorise les ressources locales et le(s) patrimoine(s) insulaire(s) se font entendre depuis les années 1990, quelque vingt ans plus tard qu'en est-il ?

Dans ce contexte, il nous semble pertinent de discuter de la place et du rôle que tient l'agritourisme dans la recomposition du territoire insulaire : selon les théories de l'économie de la proximité (TORRE et FILIPPI, 2005) et de l'économie territoriale (PECQUEUR, 2006), le tourisme représente un levier de développement durable pour les territoires ruraux dès lors qu'il s'appuie sur les aménités environnementales et sociales spécifiques au territoire, aménités que les populations locales, dans une forme

¹ Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, outil d'action foncière qui vise à protéger des espaces littoraux remarquables de la pression foncière urbaine et touristique, possède 23 % du linéaire côtier de la Corse.

² La Corse bénéficie d'un statut particulier par rapport aux autres régions métropolitaines françaises, qui permet à l'Assemblée de Corse d'élaborer et de voter le PADDUC opposable au tiers, qui vaut Directive territoriale d'aménagement, et s'imposera aux documents d'urbanisme de rang inférieur.

³ La CTC, équivalent d'un Conseil régional, dispose de compétences augmentées par rapport aux autres régions métropolitaines françaises, notamment en matière de culture et d'aménagement du territoire.

⁴ Lors de l'élaboration des différents documents de planification : premier schéma d'aménagement de la Corse, 1971 ; schéma d'aménagement de la Corse, 1992 ; et tentative d'élaboration d'une première version de PADDUC au début des années 2000 avortée en 2009 (MORETTI, 2010).

d'agir ensemble, ont choisi de reconnaître et d'activer en tant que ressources originales pour leur projet de développement local (FRANÇOIS, 2004, 2008 ; MOLLARD *et al.*, 2005) ; or, une agriculture multifonctionnelle, en s'appuyant sur les aménités locales, créé des produits ancrés localement – des terroirs par exemple – qui peuvent alors devenir des ressources spécifiques support d'une valorisation touristique (GUÉRIN et STEILEIN, 2005). En Corse, à l'image des territoires méditerranéens, ces ressources ne s'ancrent pas exclusivement sur les franges côtières mais se situent à l'articulation littoral et arrière-pays. Nous faisons alors l'hypothèse que le produit agritouristique, lorsqu'il est complet⁵ (BOURDEAU *et al.*, 2002), peut être considéré comme l'une des formes de tourisme durable les plus abouties⁶ : en mettant en réseau espace littoral et espace intérieur et en plaçant la rencontre entre producteurs et touristes au cœur de la pratique touristique, l'agritourisme devient « *un opérateur de ressources* » spécifiques (FRANÇOIS, 2008) et sous-tend une reterritorialisation du tourisme insulaire qui permettra d'aller dans le sens d'un développement territorial plus durable. Cette question du rôle de l'agritourisme dans la recomposition du territoire touristique insulaire est discutée en trois temps. Il s'agit tout d'abord d'analyser la façon dont l'évolution des représentations sociospatiales de l'île contribue à repenser les frontières intérieures du territoire touristique : comment la « littoralité », qui prend corps dans le tourisme balnéaire de masse, glisse-t-elle désormais vers une territorialité plus large dont l'agritourisme est l'un des reflets pratiques ? La seconde partie focalise sur la projection spatiale de ces représentations. En insistant sur l'emboîtement et l'articulation des échelles, une attention particulière est alors portée aux structures spatiales que l'agritourisme est susceptible de redéfinir. La dernière partie interroge l'organisation des acteurs et de la production : la gouvernance territoriale actuelle est-elle favorable à la conduite et à l'aboutissement du processus de reterritorialisation du tourisme ?

AGRITOURISME ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE INSULAIRE TOURISTIQUE

L'agritourisme, en tant qu'activité alternative au tourisme balnéaire de masse, est supposé renvoyer à des représentations non formatées du territoire visité et à des pratiques qui privilégient la rencontre entre population locale et touristes consommateurs. Par conséquent, dans les territoires insulaires où le tourisme balnéaire est d'ordinaire très prégnant, le développement des pratiques agritouristiques ne contribuerait-il pas à la redéfinition des contours de l'espace idéal touristique, premier pas vers une reterritorialisation du tourisme insulaire qui permettrait de penser la durabilité du territoire ?

⁵ C'est-à-dire lorsque l'opérateur propose des activités (et donc une rencontre), de l'hébergement et des produits du terroir.

⁶ En référence au cadre normatif de l'écotourisme (au sens large) tel qu'il a été défini par M. Lequin (2002) et repris par O. Dehoorne et A-L. Transler (2007), un produit agritouristique complet se situe à l'interface nature-culture, contribue au bien-être des sociétés hôtes, est le fait de touristes responsables, intègre la participation des sociétés hôtes, respecte les valeurs de la durabilité et nourrit l'art de la rencontre.

À la recherche de l'authenticité

La demande agritouristique, et plus largement la demande pour un tourisme alternatif, s'inscrit dans un mouvement postfordiste qui remet en cause, depuis le début des années 1980, tourisme de masse et production agricole de masse et qui accorde une attention particulière à la valorisation des spécificités locales.

En effet, dans le secteur touristique, la durabilité est envisagée sous l'angle de la valorisation des ressources locales, de son articulation avec les autres activités, du respect des populations locales: «*le tourisme doit contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain; il doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques, en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles. Les incidences du tourisme sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur la capacité d'assimilation des impacts et des déchets engendrés, doivent rester acceptables*» (CHARTE DE LANZAROTE, 1995); il faut «*encourager une évolution vers un tourisme plus culturel, rural et responsable, qui intégrerait les arrière-pays et les villes, les préoccupations environnementales et la protection des côtes, ainsi que le patrimoine culturel et les sites historiques*» (SMDD, 2005, 28). Dans le même sens, en matière d'agriculture, la durabilité est envisagée au travers du développement d'une activité agricole multifonctionnelle et insérée «*horizontalement*»⁷ dans un territoire auquel elle fournit produits, services et aménités, ravivant de ce fait la dialectique entre production marchande et identité (GROUPE POLANYI, 2008). Dans ce contexte, certaines campagnes qui étaient restées en marge du modèle productiviste se reconstruisent autour de la valorisation des patrimoines ruraux dans une perspective de développement local (MICOUD, 2004; VESCHAMBRE, 2007) comme c'est le cas en Corse (TAFANI, 2010a).

Si les politiques publiques⁸ ont changé de focale depuis plus de vingt ans pour se positionner en soutien à la valorisation des ressources ancrées localement pour la mise en œuvre d'un développement territorial plus harmonieux, la demande touristique, elle aussi, a évolué en ce sens: dans une vision postfordiste et passéiste du monde, l'authentique, le vrai, sont associés au rural par opposition à l'urbain qui renvoie à l'artificialisé, au moderne. C'est en ce sens que des ressources touristiques spécifiques comme les terroirs sont perçues comme «*authentiques*» par les touristes (FRANÇOIS, 2008). Et ce sont les valeurs portées par ces nouvelles demandes que bon nombre d'opérateurs touristiques utilisent, à dessein, pour faire la promotion des destinations touristiques.

S'aventurer au-delà du littoral corse, entre nature et culture ?

Considérant «*l'île comme lieu de condensation des réalités continentales*» (BERNARDIE-TAHIR, 2011), la Corse est un terrain privilégié pour observer ces nouvelles dynamiques à l'œuvre. Bien qu'attirant surtout pour son climat estival

⁷ En opposition à l'insertion verticale dans les filières agro-industrielles qui supposent une production intensive et spécialisée, l'insertion à l'horizontale renvoie à une demande locale, émanant des acteurs du territoire.

⁸ Qui ont tendance à suivre les mutations sociétales plutôt qu'à les précéder.

et ses plages, elle renvoie une image touristique « *d'île conservatrice des cultures locales qui constituent un retour aux sources* » (PELLEGGRI, 2006). S'il est vrai que cette image de « *conservatoire de l'authenticité* » (CASTELAIN, 2006) est attachée aux îles de façon générale, elle est très présente en Corse compte tenu des relations singulières que les insulaires entretiennent avec le continent⁹ : d'un côté avec les Corses de la diaspora qui viennent passer leurs vacances d'été au village ; de l'autre avec la population continentale, population qui aime débattre de cette île lointaine et proche tout à la fois. Tous admirent les beautés d'une « île de caractère ». Or ce caractère est en partie hérité d'une histoire agropastorale qui s'est retranchée vers l'intérieur des terres en résistance face aux nombreux envahisseurs qui accostèrent.

Aussi les Corses ont-ils fait le choix, au début des années 1990, de mettre en tourisme des marqueurs d'identité directement liés à ce riche passé agropastoral, les produits du terroir, afin de leur redonner une valeur culturelle mais aussi d'en tirer une valeur économique : entre nature et culture (BÉRARD et al., 2004), les produits du terroir, aussi appelés localement « produits identitaires » (TADDEI et AN TOMARCHI, 1997), intègrent tout à la fois des ressources naturelles végétales et animales spécifiques (flore endémique, races locales, etc.), des savoir-faire transmis en héritage depuis des générations et des techniques agropastorales dont les résultats s'inscrivent dans des paysages remarquables et dans la typicité des produits, reconnue officiellement et collectivement par des Appellations d'Origine Protégées¹⁰. En Corse, la demande de terroir est si forte que le seul stock de produits dits identitaires bénéficiant d'une labellisation officielle ne suffit pas à y répondre et les touristes achètent aussi de grandes quantités de produits estampillés « corses » qui, pour certains, n'ont pas d'ancrage local garanti même si le lien au terroir peut sembler évident au consommateur. Les représentations spatiales semblent ici renvoyer à ce qu'ont observé. Delfosse et Bernard (2007, 24) dans les coteaux lyonnais : « *Dans une forme d'empathie avec leur lieu de vacances, les touristes vont acheter le produit offert sur place. Les signes de qualité faisant référence à l'origine ou les références au terroir ne sont pas utiles. La vente fonctionne sur le rêve, la notion de plaisir, voire de souvenir pour le produit que l'on peut rapporter* ». Cette image touristique se forme d'autant plus nettement en milieu insulaire, et en Corse en particulier, que les consommateurs (touristes et résidents) se projettent plus facilement sur un espace fini, bien délimité, et que les acteurs à l'origine de l'offre entretiennent eux-mêmes le « mythe » de l'authenticité et de la spécificité (FABIANI, 2001) et cultivent leur nature.

Ces observations nous amènent à penser que le territoire idéal touristique corse qui se forme dans les représentations mentales des visiteurs dépasse largement les frontières du littoral. Cette image laisse entrevoir la possibilité de repenser l'« usage [touristique] de l'île » (BERNARDIE-TAHIR, 2011) : n'y-a-t-il pas dans ces représentations matière à reterritorialiser le tourisme insulaire et à observer la formation de nouvelles territorialités insulaires ?

⁹ 75 % de la population touristique corse est française.

¹⁰ AOP pour les vins, la charcuterie corse (Lonzu, Coppa et Prisuttu), l'huile d'olive de Corse, le Brocciu (fromage de lactosérum), travail en cours pour la définition d'AOP pour les autres types de fromages.

L'AGRITOURISME À L'ORIGINE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION SPATIALE POUR L'ÎLE ?

En réalité qu'en est-il ? Les pratiques agritouristiques sont-elles le reflet de ces représentations de l'île ?

Structure de l'offre agritouristique en Corse

Difficile à définir de manière univoque (MARCOTTE *et al.*, 2005) et à mesurer avec précision, l'offre agritouristique est référencée en France, et *a fortiori* en Corse, par le Recensement général de l'agriculture (RGA) depuis 1979. En réalité, la diversification des activités sur les exploitations agricoles est réellement quantifiable en Corse depuis le début des années 1990, date qui marque une inflexion dans le cycle de vie de la destination touristique. En effet, après le premier « choc touristique » des années 1970 lié au boom du tourisme de masse s'est amorcée une bascule vers un développement touristique plus qualitatif (FURT, MAUPERTUIS, 2006, 330) fondé sur l'intention de valorisation des ressources spécifiques locales (polyphonies, produits du terroir, sports de montagne, etc.).

La diversification des exploitations permet tout à la fois d'appréhender la nature de l'offre agritouristique locale et de la quantifier à partir de l'inventaire des activités de vente directe de produits (agricoles ou agro-alimentaires) sur les exploitations, de restauration et/ou d'hébergement à la ferme (cf. tableau 1). Aux approximations liées à l'évolution temporelle des méthodes de recensement près, il ressort de l'analyse que l'offre est relativement stable dans le temps – restauration à la ferme mise à part. La vente directe de produits est particulièrement importante et les données confirment les hypothèses avancées précédemment. En revanche, l'offre de restauration et d'hébergement touristique à la ferme reste bien plus marginale, même si pour cette dernière activité les données sont quelque peu sous-estimées comme nous avons pu le relever lors de la réalisation d'une enquête de terrain dans l'une des microrégions de l'île (TAFANI, 2010a). Les blocages structurels relatifs à la mise en œuvre de telles activités sur les exploitations agricoles expliquent pour partie ces faibles chiffres : le développement de l'accueil à la ferme, en particulier d'un atelier de restauration, appelle un besoin de main d'œuvre supplémentaire, des investissements dans les structures d'accueil – souvent freinés par le problème de non-maîtrise du foncier – ainsi qu'une disponibilité et une motivation particulière pour recevoir les touristes (TAFANI, 2010a). À cela s'ajoute la délicate question du statut fiscal des exploitants agricoles : en France, le code rural favorise le statut d'agriculteur au détriment de la pluriactivité en considérant les activités agritouristiques comme accessoires, donc complémentaires et liées à l'activité principale productive. Peut-être faut-il alors penser à adapter la législation relative à l'agritourisme en France, voire en région Corse, à l'image des lois sardes et baléares régionales pour l'agritourisme qui sont plus favorables à l'apparition d'entrepreneurs ruraux (FURT et TAFANI, 2011, 25-26) ?

Tableau 1. Diversification en agritourisme au sein des fermes de Corse

	1988	1988	2000	2000	2010	2010
Types d'activités :	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non)	2732	53,4	1546	43,2	507	39,5
Restauration à la ferme	48	0,9	70	2,0	10	0,8
Hébergement à la ferme	46	0,9	96	2,7	32	2,5

Source données : AGRESTE - RGA

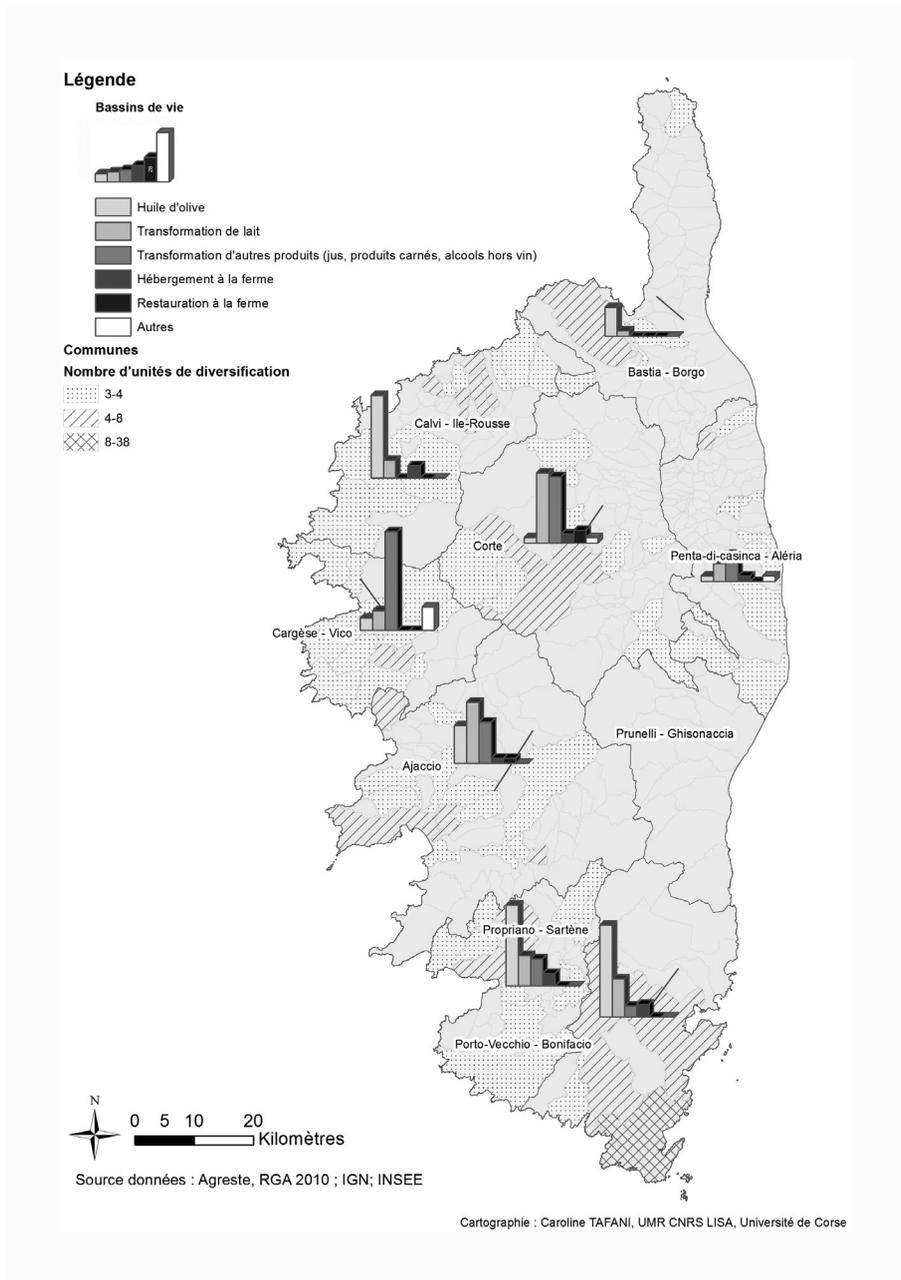
Enfin, qu'il s'agisse du seul accueil à la ferme (hébergement, restauration) ou plus largement de la vente directe de produits de l'exploitation, il est intéressant de se demander si l'agritourisme en Corse sous-tend une nouvelle organisation de l'espace et s'il permet de dépasser la frontière littorale, de faire territoire avec l'intérieur des terres.

Spatialités des unités agritouristiques corses

L'observation et l'analyse de la localisation des unités de diversification sur les exploitations agricoles donnent des éléments de réponse à cette question (cf. figure 1). Il convient de remarquer que :

- les unités de diversification sont situées pour l'essentiel dans les communes littorales ou rétro-littorales, à l'exception du Centre Corse autour de Corte ;
- les types de produits agricoles vendus directement sur les exploitations varient selon les bassins de vie, très probablement en fonction de la biogéographie des bassins, de l'histoire des microrégions mais aussi de la proximité de certains marchés (périurbains et touristiques) ;

Figure 1. Structure et géographie des unités de diversification sur les exploitations agricoles de Corse en 2010



- la diversification vers les exploitations agricoles est beaucoup plus faible, voire inexistante, dans la plaine orientale de l'île (Penta-di-Casinca-Aléria, Prunelli-Ghisonaccia) spécialisée dans l'agrumiculture et la viticulture productives et intensives;

- l'hébergement, et la restauration à la ferme dans une moindre mesure, sont des activités relativement plus développées dans les deux pays les plus touristiques de Corse, à savoir la Balagne (Calvi-Île-Rousse) et le Sud (Propriano-Sartène et Porto-Vecchio-Bonifacio).

À la lecture de la carte 1, il semble donc que le marché agritouristique insulaire se caractérise par deux produits agritouristiques distincts, qui se différencient par la combinaison entre le type de prestations proposées (vente directe *versus* accueil à la ferme) et la situation géographique des structures de diversification : d'un côté, on trouverait une prestation centrée sur l'accueil-hébergement à la ferme située sur le littoral venant augmenter la capacité d'accueil globale des bassins très fortement touristiques, d'un autre la vente de produits du terroir sur les exploitations agricoles à des touristes-excursionnistes quotidiens ne logeant pas sur place mais dans l'une des très nombreuses structures d'accueil littorales dans les bassins à forte touristi-cité (cf. figure 2). Cette analyse est étayée par les données du tableau 2 qui mettent bien en évidence la littoralisation des unités d'hébergement agritouristique en Corse : 66 % d'entre elles sont situées dans une commune littorale alors qu'en moyenne les unités de diversification sur les exploitations agricoles, tous types confondus, sont situées à 51 % dans une commune littorale.

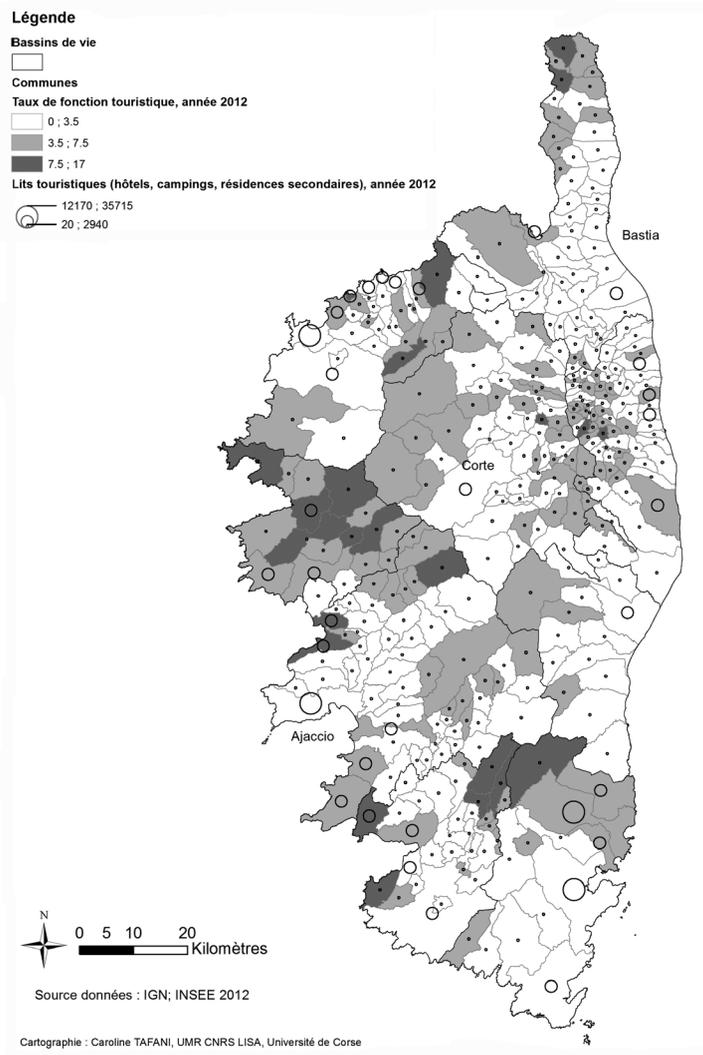
Tableau 2 : Diversification sur les exploitations en 2010 – comparaison littoral /intérieur

	Communes de Corse Valeurs	Communes littorales Valeurs	Part dans le total corse
Huile d'olive	192	102	53 %
Transformation de lait	145	81	56 %
Autres produits transformés	151	64	42,5 %
Hébergement	32	21	66 %
Restauration à la ferme	10	3	30 %
Autres	19	10	53 %
TOTAL	553	281	51 %

Source données : AGRESTE – RGA 2010

Somme toute, le territoire touristique de la Corse reste très littoralisé, comme l'indique la figure 2, et, en dépit des représentations plus globales de l'île que peuvent se faire les visiteurs en choisissant la destination Corse et malgré le constat de leur forte consommation de produits du terroir, l'organisation spatiale annulaire caractéristique du tourisme balnéaire persiste.

Figure 2 : Capacités d'hébergement et taux de fonction touristiques¹¹ des communes de Corse en 2012



¹¹ Selon l'Équipe MIT (2000), le taux de fonction touristique est le rapport entre la somme des capacités d'hébergement touristique (en lits) marchandes et non marchandes (résidences secondaires) et le nombre de résidents d'une entité géographique donnée. Pour la Corse, le calcul, réalisé à partir des données disponibles, intègre les lits en hôtels, campings et résidences secondaires. Le nombre de lits offerts en gîtes, meublés de tourisme, et villages vacances n'est pas disponible à l'échelle communale. Cependant, notre connaissance du territoire et une analyse croisée avec les données de l'agritourisme (figure 1) nous amènent à dire que la touristicité des lieux resterait similaire à celle mise en évidence par la figure 2 si l'on pouvait intégrer ces données.

Ce décalage entre les représentations des touristes (dépassant la frontière idéale littorale) et les spatialités de l'offre agritouristique (au contraire, très littoralisées) révèle ainsi une territorialisation en cours, mais imparfaite, inachevée. Cette situation contrastée s'explique de différentes manières. Premièrement, une connaissance géographique plus précise des pratiques agritouristiques permettrait d'affiner l'analyse, voire de la nuancer. Ensuite il a été montré que le produit agritouristique en Corse est incomplet, au sens normatif du terme (voir introduction); ce constat doit être discuté à l'aune de l'étude de la structuration de l'offre, laquelle peut constituer une limite interne à la poursuite du processus.

PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRITOURISME CORSE : REPENSER L'ORGANISATION SOCIALE DE LA PRODUCTION

Des initiatives individuelles et diffuses

Il est clair que l'offre agritouristique corse souffre d'un manque de structuration et d'organisation collective. Pour preuve en est l'échec du Comité régional d'expansion et de promotion agricole de la Corse (CREPAC) à l'initiative du développement de différentes *Strade di i sensi* ou « routes des sens authentiques »¹². Ces routes touristiques patrimoniales devaient permettre de mettre en réseau plusieurs opérateurs touristiques, plusieurs artisans (agricoles et autres) afin d'offrir aux touristes une gamme de produits diversifiée, une rencontre avec les artisans locaux à la découverte des paysages alentours, en passant par la dégustation de produits identitaires, etc. (TAFANI, 2010a, 272, 413). La structure n'a pas réussi à jouer son rôle d'animateur de réseau et les seuls résultats tangibles s'incarnent dans les plaquettes de communication offertes au sein des Offices de tourisme dont la plupart (et les plus fréquentés) sont situés sur le littoral. Pourtant, comme nous avons pu le montrer, « *il existe par ailleurs un foisonnement d'initiatives individuelles et micro-locales. Aussi voit-on se développer des projets de diversification des activités agricoles tous plus originaux les uns que les autres* »¹³. À titre d'exemple, nous pouvons citer le parc botanique *Les jardins de Saleccia en Balagne*, les fermes équestres qui proposent des séjours de découverte de la nature insulaire mais aussi la dégustation des produits des éleveurs, viticulteurs et oléiculteurs voisins, ou encore le projet municipal de Musée du Vin et de la Musique à Patrimoine au nord-est de l'île » (DEHOORNE et al., 2012). Pour certains producteurs, la vente directe durant la saison touristique représente une part du chiffre d'affaires qui est loin d'être négligeable : jusqu'à 80 % pour les oléiculteurs par exemple (TAFANI, 2010a). Cependant, ces initiatives ne représentent encore pour le moment que des alternatives fragiles et isolées comme l'ont mis en exergue les données précédentes. L'animation d'un réseau d'acteurs intégrant opérateurs publics et privés, qui articulerait le rôle de promotion et de relais des prestataires touristiques du littoral (hôteliers, OTSI, voyagistes, etc.) avec celui de production des artisans de la ruralité, permettrait très certainement de dépasser ces écueils.

¹² Traduction officiellement donnée par l'organisme.

¹³ Qui ne sont pas visibles dans les catégorisations réalisées pour le RGA mais que l'on peut repérer via la réalisation d'enquête de terrain.

Inventer une gouvernance spécifique ?

En conclusion, à l'aune des données discutées ici, il apparaît que ce qu'avancait Sourbès (1998, 81) à propos du développement touristique dans l'île de Lesbos en Grèce à l'aube des années 2000 reste complètement d'actualité pour la Corse: «*la recomposition des formes et pratiques touristiques peut s'avérer être particulièrement positive pour l'île dès lors qu'elle saura exploiter et mettre en valeur ce qui constitue son véritable potentiel touristique*». Comment faire alors de l'agritourisme un outil de développement territorial efficace à l'image de ce que peut faire la région de Cabras en Sardaigne (SPILANIS et LETELLIER, 2011)? Mais comment reterritorialiser le tourisme en Corse, si ce n'est en repensant l'organisation des acteurs privés et publics à l'échelle de l'île?

La mise en œuvre d'une gouvernance adaptée pour traiter la question de la place du tourisme et le type de tourisme à développer est cruciale: la gestion des ressources et du tourisme dans les territoires insulaires est particulièrement tendue compte tenu de la finitude de l'île et de l'attachement des liens à la terre comme c'est le cas en Corse. Comment dans ce contexte aborder cette problématique et rendre le plus légitime possible les décisions prises par les institutions locales? Faut-il en passer par la mise en œuvre d'une gouvernance participative? La question n'est pas simple. Si la participation joue en faveur de l'émergence d'une vision partagée et collective du mode de développement, elle se heurte à des difficultés de mise en œuvre majeures: Beuret et Cadoret (2007) ont bien montré que le niveau de mobilisation des acteurs locaux et leur capacité à dialoguer entre eux peuvent varier suivant les réalités locales et suivant leurs expériences antérieures de la coopération. La réussite du projet tient alors au degré de participation à adopter pour rendre les groupes de travail gérables, les échanges fructueux et les décisions légitimes. Les travaux engagés par la CTC dans le cadre de l'élaboration du PADDUC représentent à ce titre un formidable observatoire *in vivo*.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Pour expliquer la localisation intérieure de la population corse d'avant-guerre, Brunet (2004, 2) disait que «*comme île et comme montagne, la Corse devait en principe peupler son interface littorale. Mais elle est en Méditerranée. La montagne, en milieu méditerranéen, offre ses étagements écologiques et, notamment, ses alternances pastorales saisonnières, ses possibilités forestières, et même de nos jours ses ressources de haute altitude: l'escalade, le ski, le vol libre*». Ce sont précisément ces ressources intérieures, historiquement, culturellement et collectivement porteuses de sens, que l'on cherche à réactiver, à revaloriser pour reterritorialiser un tourisme qui doit contribuer à désengorger le littoral et amortir les fortes pressions liées au tourisme balnéaire, qui doit surtout contribuer à réinventer le territoire insulaire. En Corse, l'agritourisme comme écopratique (LEQUIN, 2002; voir introduction) pourra incarner cette alternative durable au tourisme balnéaire de masse à condition de dépasser certains blocages.

Les données analysées dans cet article mettent en évidence la relative confidentialité de l'offre en la matière et la mise en marché de deux types de produits agritouristiques différents mais tous deux incomplets au sens normatif du terme, et

qui, l'un comme l'autre, tendent à souligner le caractère littoral de l'offre et son manque de structuration sociospatiale. La construction d'une nouvelle territorialité dépassant les frontières idéelles et réelles du littoral insulaire semble donc être un enjeu toujours d'actualité. La sortie du Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse programmée pour 2013 nourrit beaucoup d'espoir. Néanmoins il semble avant tout urgent et nécessaire d'asseoir la réflexion prospective sur une connaissance plus fine des réalités locales : pratiques agritouristiques, motivations des touristes en la matière, stratégies entrepreneuriales des offreurs et actions collectives des acteurs territoriaux.

L'analyse produite dans cet article ouvre ainsi des perspectives en matière de recherche-développement :

- identifier les attentes et le comportement des touristes à l'instar des travaux récents portant sur la demande touristique de produits du terroir et gastronomiques par exemple (MAK *et al.*, 2012). En effet, trop peu de recherches s'attachent à spécifier l'expérience touristique recherchée par les différents types de clientèles du tourisme rural ;

- caractériser les stratégies entrepreneuriales en faveur du développement d'un tourisme rural car la demande touristique est à mettre en perspective avec l'offre dès lors que l'on cherche à définir un ou des produit(s) touristique(s). Depuis quelques années, les contributions à cet aspect de la recherche se sont d'ailleurs multipliées, que ce soit au travers de l'analyse des rapports de genre dans l'entrepreneuriat rural (McGEHEE *et al.*, 2007), par l'étude de l'origine des entrepreneurs ruraux (BOSWORTH et FARRELL, 2011 ; GERBAUX, 1997), ou encore par l'analyse des facteurs favorisant l'apparition d'entrepreneurs ruraux (SHARPLEY VASS, 2006) ;

- analyser l'organisation des acteurs du tourisme rural et la gouvernance territoriale autour de cette activité. La compréhension des jeux d'acteurs (les relations et interactions entre l'ensemble des acteurs parties prenantes du tourisme rural, quel que soit le niveau d'organisation dont ils relèvent – entrepreneurs, corps intermédiaires, institutionnels, etc. –, et quelle que soit leur localisation – opérateurs littoraux recevant les touristes et pouvant les orienter ou acteurs de l'arrière-pays) s'avère aussi nécessaire pour analyser le développement des activités du tourisme rural. Focalisant sur la mise en réseau des acteurs, les travaux sur les routes touristiques (BRIEDDENHANN et WICKENS, 2004) ou le développement de clusters ruraux sont tout à fait intéressants en ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉRARD Laurence, MARCHENAY Pascal et DELFOSSE Claire, 2004 : «Les produits du terroir : de la recherche à l'expertise», *Ethnologie française*, tome xxxvii (2), 591-600.
- BERNARDIE-TAHIR Nathalie, 2011 : *L'usage de l'île*, Éditions Petra, 512 p.
- BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne, 2010 : *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*, Éditions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 228 p.
- BOSWORTH Gary et FARRELL Helen, 2011 : "Tourism entrepreneurs in Northumberland", *Annals of Research Tourism* vol.38, n°4, 1474-1494.

- BRIEDDENHANN Jenny et WICKENS Eugenia, 2004: "Tourism routes as a tool for the economic development of rural areas-vibrant hope or impossible dream?", *Tourism Management* n° 25, 71-79.
- BRUNET Roger, 2004: «La Corse, région d'Europe», *Mappemonde* n° 79, vol. 2004.4, <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04407.pdf>
- CASTELAIN Jean-Pierre, 2006: «Approches de l'île», *Ethnologie française*, Tome XXXVII(2), 2006, 401-406.
- DEHOORNE Olivier et TRANSLER Anne-Laure, 2007: «Autour du paradigme d'écotourisme», *Études caribéennes* [en ligne], 6 avril 2007, <http://etudescaribeennes.revues.org>
- DEHOORNE Olivier, FURT Jean-Marie et TAFANI Caroline, 2012, «L'écotourisme, un "modèle" de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique», *Études caribéennes* [en ligne], 19 juin 2011, mis en ligne le 8 novembre 2012, <http://etudescaribeennes.revues.org/5303>
- DELFOSSÉ C. et BERNARD C., 2007: «Vente directe et terroir», *Méditerranée*, n° 109, <http://mediterranee.revues.org/108>.
- ÉQUIPE MIT, 2000: «La mise en tourisme des lieux: un outil de diagnostic», *Mappemonde* n° 57, vol. 2000.1, <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M100/MIT.pdf>
- FABIANI Jean-Louis, 2001: «La Corse ou les servitudes de l'authenticité», *Études*, tome 395 (7/8), 27-40.
- FRANÇOIS Hugues, 2004: «Le tourisme durable, une organisation du tourisme rural en France», *Revue d'Économie régionale et urbaine*, 2004/1, 57-80.
- FRANÇOIS Hugues, 2008: «Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable: vers quelle convergence?», *Géographie, Économie, Société*, 2008/1, vol. 10, 133-152.
- FURT Jean-Marie et MAUPERTUIS Marie-Antoinette, 2006: «Le tourisme en Corse: retour sur une évolution naturelle», *La Corse et le tourisme, 1755-1960*, Éditions Musée de la Corse-Albiana, 329-337.
- FURT Jean-Marie et TAFANI Caroline, 2011: «Le développement de l'agritourisme: une question de normalisation?», *JurisTourisme*, 24-26.
- GERBAUX François, 1997: «Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural», *Économie Rurale*, vol. 238, n° 1, 24-27.
- GUERIN Marc et STEILEIN Pierre, 2005: *Le tourisme outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable?*, La documentation française, Ministère délégué au tourisme, Conseil national du tourisme, 284 p.
- GROUPE POLANYI, 2008: *La multifonctionnalité de l'agriculture: une dialectique entre marché et identité*, Éditions Quæ, 349 p.
- LEQUIN Marie, 2002: «L'écotourisme. Expérience d'une interaction nature-culture», *Téoros*, vol. 21, n° 3, 38-42.
- MCGEHEE Nancy, KIM KUN Kyungmi et JENNINGS Gaile, 2007: «Gender and motivation for agri-tourism entrepreneurship», *Tourism Management*, vol. 28, 280-289.

- MAK Athena, LUMBERS Margaret et EVES Anita, 2012: «Globalization and food consumption in tourism», *Annals of Tourism Research*, vol. 39, n° 1, 171-196.
- MARCOTTE Pascale, BOURDEAU Laurent et DOYON Maurice, 2006: «Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme? Une analyse comparative», *Téoros* [en ligne], 25-3 2006, mis en ligne le 1^{er} mai 2011, <http://teoros.revues.org/1091>
- MORETTI Jean-Louis, 2010: *Tourisme et aménagement du territoire en Corse: la recherche de l'optimum*, L'Harmattan, collection tourisme et sociétés, 345 p.
- MICOUD André, 2004: «Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises», *Ethnologie française*, tome XXXVII (2), 13-22.
- PECQUEUR Bernard, 2006: «Le tournant territorial de l'économie globale», *Espaces et sociétés*, 2006/2-3, 17-32.
- PELLEGGRI Marie-Jeanne, 2006: «Un regard sur le paysage: les touristes et le paysage maritime en Corse», *La Corse et le tourisme, 1755-1960*, Albiana, Musée de la Corse, 201-207.
- RATZEL Friedrich, 1899: «La Corse», *Annales de Géographie*, tome 8, n° 40, 304-329.
- SHARPLEY Richard et VASS Adrian, 2006: «Tourism, farming and diversification: An attitudinal study», *Tourism Management*, vol. 27, 1040-1052.
- SOURBÈS Laurent, 1998: «Tourisme alternatif et durabilité dans l'île de Lesbos (Grèce)», *Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens*, 81-86.
- SILVANI Paul, 1998: *Enquête sur l'or bleu de la Corse*, Ajaccio: Éditions Albiana, 223 p.
- TADDEI Dominique et AN TOMARCHI Florence, 1997: *Ecunumia identitaria*, Ajaccio: Éditions Albiana, 158 p.
- TAFANI Caroline, 2010a: «Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique: l'exemple de la Balagne en Corse, Thèse de doctorat de géographie», Thèse de doctorat en géographie, Université de Corse, 10 décembre 2010, 543 p.
- TAFANI Caroline, 2010b: «Littoral Corse: entre préservation de la nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles?», *Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 115, 79-91.
- TORRE André et FILIPPI Maryline (dir.), 2005: *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA, 322 p.
- VESCHAMBRE Vincent, 2007: «Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace», *Café Géo* document n° 1180: http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180

Rapports et statistiques

- Agence du tourisme de la Corse (ATC), 2009: *Enquête de conjoncture sur la saison touristique en Corse*, Collectivité territoriale de Corse, 81 p.
- Agence du tourisme de la Corse (ATC), 2010: *Suivi barométrique de l'image touristique de la destination Corse – Année 2009*. Collectivité territoriale de Corse, 106 p.

AGRESTE – Recensement général de l'agriculture 2010, <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>

BOURDEAU Laurent, MARCOTTE Pascale et DOYON Maurice, 2002: «*Revue de littérature : les définitions de l'agrotourisme*», Rapport présenté au groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec, septembre 2002, 25 p.

COUDERT Elisabeth, 2006: *Rapport du Plan Bleu : Activités économiques et durabilité du développement. Chapitre Tourisme*, http://www.planbleu.org/publications/SoED2009_Chap_tourismeFR.pdf, 5 p.

Charte du tourisme durable de Lanzarote, 1995: <http://www.comite21.org/docs/economie/axes-de-travail/tourisme/charte-lanzarote.pdf>

INSEE, 2012, Tourisme – Capacités d'hébergement en 2011 : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF13533

SPLANIS Ioannis et LETELLIER Julien, 2011: «Profile of Sustainability in some Mediterranean Tourist Destinations», *Rapport pour le Plan Bleu*, octobre 2011, 83 p.

Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, 2005, <http://www.planbleu.org/publications/smdd.pdf>

AGRITOURISM IN CORSICA : A TOOL FOR THE RECONSTRUCTION OF THE TOURISTIC ISLAND TERRITORY ?

This paper points out the roles of agritourism in the reconstruction of the socio-spatial re-composition of the Corsica island territory: from a specific resources-based development and by connecting coastal areas and hinterlands, agritourism practices tend to activate a re-territorialisation of tourism and the emergence of new territories in the island. The effective impact of this dynamics will however depend on the implementation of a remodeled territorial governance.

Keywords : agritourism, Corsica, local development, island, territory.

AGROTOURISMUS IN KORSIKA : TRÄGER FÜR EINE SOZIORÄUMLICHE NEUSTRUKTURIERUNG DES INSELTERRITORIUMS ?

Dieser Artikel befasst sich mit dem Platz und der Rolle des Agrotourismus in der sozioräumlichen Neustrukturierung des korsischen Inselterritoriums. Mit der Aufwertung der lokalen Ressourcen und der Verbindung zwischen Küstengebiet und Landesinnerem versuchen die agrotouristischen Praktiken sowohl eine Reterritorialisierung des Tourismus in Gang zu bringen als auch neue Inselterritorialitäten zu bilden. Die Tragweite der beginnenden Dynamik wird allerdings von einer Instandsetzung einer neuen territorialen Staatsführung abhängig sein.

Stichwörter : Agrotourismus, Korsika, lokale Entwicklung, Insel, Territorialität.

DE LA STATION À LA VILLE TOURISTIQUE : LA MÉTAMORPHOSE DE MONTREUX UNE ANALYSE EN TERMES DE RÉGIMES URBAINS

GÉRALDINE SAUTHIER, UER Tourisme,
Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion,
geraldine.sauthier@iukb.ch

CHRISTOPHE CLIVAZ, UER Tourisme,
Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion,
christophe.clivaz@iukb.ch

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous nous intéressons à travers le cas de Montreux à la transformation d'une station en ville touristique. Pour comprendre cette trajectoire, nous focalisons notre attention sur la gouvernance, soit la configuration des acteurs publics et privés ainsi que leur capacité à coopérer en vue de mettre en œuvre une politique de développement. En analysant trois périodes clés, nous montrons que la gouvernance locale permet d'expliquer en partie la trajectoire de Montreux, mais que la prise en compte d'autres variables explicatives s'avère nécessaire.

Mots clés : tourisme, gouvernance, régime urbain, Montreux, trajectoire de développement.

INTRODUCTION

Les trajectoires de développement des lieux touristiques constituent un sujet d'étude vaste et complexe. En particulier se pose la question de comprendre pourquoi et comment certaines stations parviennent à rester touristiques sur le long terme, tandis que d'autres déclinent ou se transforment en des lieux qui, économiquement, ne reposent plus en premier lieu sur le tourisme. Parmi les éléments susceptibles d'influencer la trajectoire de développement d'un lieu touristique, nous focalisons ici notre attention sur la gouvernance. Celle-ci peut être comprise comme l'étude des « relations entre les acteurs dans le cadre de la production des politiques et les éventuelles transformations de l'action publique qui en découlent » (LERESCHE, 2001, 32). Parmi les différents courants qui se sont intéressés à ces relations entre acteurs au niveau local, la théorie des régimes urbains (STONE, 1989), que nous présenterons plus en détail ultérieurement, nous semble particulièrement intéressante pour étudier les jeux de pouvoir dans les lieux touristiques. En effet, trois raisons peuvent

être avancées pour lesquelles cette approche se justifie dans le cas des stations touristiques (CONTI et PERELLI, 2007). Premièrement, on observe souvent lors de la première phase plus ou moins longue de croissance du tourisme l'existence d'un large consensus autour duquel se développe l'économie locale. Mais ce qui n'a pas ou peu été investigué et que permet de faire l'analyse des régimes est le type d'alliances permettant ce consensus et les mécanismes de gouvernance à l'œuvre. Deuxièmement, lorsque les destinations se trouvent face à des difficultés, l'analyse des régimes aide à identifier les positions conflictuelles des différents acteurs et les stratégies de développement. Troisièmement, étant donné que le développement touristique nécessite en particulier une importante collaboration entre les acteurs locaux publics et privés, cette approche permet d'identifier les différents acteurs de la *governing coalition* ainsi que les objectifs figurant à l'agenda, éléments clés d'un régime urbain. S'appuyant sur un mémoire de recherche (SAUTHIER, 2011) effectué dans le cadre du Master interdisciplinaire en études du tourisme à l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), rédigé par le premier auteur sous la direction du second, cette contribution vise ainsi à transposer ce cadre théorique des régimes urbains au domaine du tourisme. Conscients que ce seul élément politique ne saurait expliquer totalement une trajectoire de développement, nous avons pour objectif de voir dans quelle mesure et jusqu'à quel point la gouvernance locale influence le développement d'un lieu touristique depuis le milieu du XIX^e siècle, en l'occurrence Montreux dans le canton de Vaud en Suisse. Pour y parvenir, nous avons tout d'abord établi un survol historique du développement touristique de Montreux depuis 1850, grâce à différents mémoires universitaires en histoire et en géographie, des ouvrages ainsi que des articles de la presse locale et régionale. Puis nous avons choisi trois périodes clés de ce développement et c'est durant celles-ci que la gouvernance locale a été étudiée, via le cadre théorique des régimes urbains. Pour cette seconde analyse, nous nous sommes surtout appuyés sur les rapports de gestion communaux, où figurent notamment les procès-verbaux des séances du Conseil communal (législatif). Enfin il s'agissait alors de relier les deux éléments, soit le développement touristique et les régimes urbains, pour vérifier l'influence des deuxièmes sur le premier.

LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONTREUX

Au milieu du XVIII^e siècle, la population de Montreux vit essentiellement de l'agriculture et de l'artisanat. L'accueil est alors presque inexistant pour les quelques voyageurs de passage. Selon Dupont et Frey (1989), c'est à Rousseau que l'on peut attribuer la petite étincelle qui va être à l'origine des prémices du tourisme à Montreux. En plaçant à Clarens ses héros de *La Nouvelle Héloïse*, l'écrivain genevois va y amener les premiers touristes. Lorsque le roman paraît en 1761, la description d'une nature éloignée de la civilisation et la glorification de la vie simple campagnarde vont marquer les débuts du mythe romantique et susciter un vif désir, notamment pour les écrivains et les peintres de l'époque, de partir à la recherche de ces lieux célèbres. Le démarrage du tourisme se fera cependant lentement. En 1850, Montreux «*n'était guère plus qu'un hameau viticole et vinicole*» (DUPONT, FREY, 1989, 27).

La période de 1860 à 1875 apparaît comme une première phase favorable pour le tourisme montreusien, grâce notamment à l'essor des transports, que ce soit le bateau à vapeur ou le chemin de fer. Les années 1885 à 1914 représentent l'âge

d'or du tourisme. Toute l'aristocratie européenne se presse à Montreux. La capacité hôtelière augmente sensiblement, passant de 57 établissements en 1890 à 70 en 1900, puis 85 en 1910 (METTLER, 1979). À partir de 1885, Montreux devient véritablement une station touristique, cette dernière se caractérisant par une économie dominée par le tourisme et des fonctions urbaines peu ou pas diversifiées (STOCK, 2003). La déclaration de guerre de 1914 sonne comme un coup de tonnerre. Elle provoque, à Montreux comme ailleurs, un mouvement de panique. Tous les étrangers se hâtent de rentrer chez eux. Les années suivantes seront extrêmement difficiles pour le tourisme : difficultés de ravitaillement, fermeture des frontières, mesures restrictives. Pendant le conflit, certains hôtels vont accueillir des internés, mais la plupart se voient contraints de fermer leurs portes.

À la fin de la guerre, les acteurs touristiques poussent un soupir de soulagement mais les ennuis sont loin d'être terminés. Le climat d'après-guerre est, en effet, peu propice au tourisme : crise des changes, raccourcissement de la durée de séjour, entraves douanières ou encore hausse des prix (LAPOINTE, 2008). Tous ces facteurs rendent difficile la reprise du tourisme à Montreux. En 1922, les entraves douanières sont levées. Les arrivées augmentent alors régulièrement jusqu'en 1930. Mais arrive un nouveau coup dur : le crash de Wall Street en 1929, qui marque le début de la Grande Dépression. La crise va alors gagner l'Europe. Le tourisme s'effrite. En 1939, alors que le secteur touristique commence tout juste à se remettre de la crise des années 1930, c'est l'heure de la mobilisation générale. Comme lors de la Première Guerre, la Confédération va transformer certains hôtels montreusiens en établissements sanitaires militaires. En 1945, si Montreux est la station suisse comptant le plus de lits, son patrimoine immobilier est vieilli et son économie affaiblie. Elle a besoin d'un renouveau. L'époque où les riches familles européennes venaient passer plusieurs semaines dans les palaces de la station est définitivement révolue. En 1946, l'Office du tourisme a l'idée de mettre sur pied une saison de concerts : ce sont les débuts du fameux Septembre Musical, qui attire orchestres réputés, chefs d'orchestre illustres, musiciens célèbres et public mélomane sur les rives du Léman. Suivant la voie tracée par cette manifestation, la station va dorénavant se développer en direction d'un tourisme de congrès et d'événements. Cette nouvelle orientation n'empêchera pas le tourisme montreusien de connaître des années 1980 difficiles. Les hôtels ferment les uns après les autres : des 72 établissements en 1979, il en reste seulement 45 en 1991, 35 en 2000 et 25 en 2010.

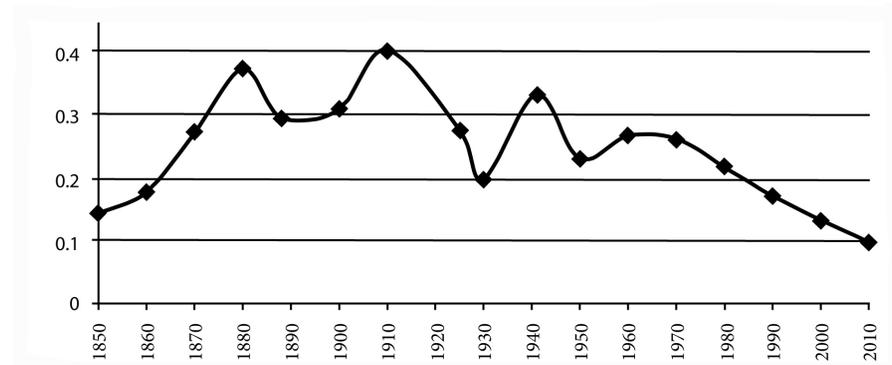
Cette baisse du nombre d'hôtels est liée à l'évolution de Montreux, à partir des années 1970, vers une ville touristique¹. En effet, une progressive diversification des activités en parallèle à un processus d'urbanisation va amener le lieu à fonctionner sur d'autres bases que le tourisme, ce dernier n'étant désormais plus la fonction principale de l'économie locale. En particulier, le début des années 2000 correspond à une montée en force du secteur immobilier. Des promoteurs rachè-

¹ La ville touristique se distingue de la station touristique (que nous avons définie plus haut) par une plus grande diversité des fonctions urbaines, tandis que la station se caractérise par une monofonctionnalité (ÉQUIPE MIT, 2002). Précisons que la «ville touristique» est une appellation générale qui comprend plusieurs sous-catégories. En particulier, selon une typologie plus fine, Montreux apparaît comme une «station-ville», c'est-à-dire une station affectée par un processus de diversification fonctionnelle (ÉQUIPE MIT, 2002, 302).

tent d'anciens palaces abandonnés pour les transformer en appartements de haut standing qui se vendent comme des petits pains, et le prix du mètre carré habitable explose. Les riches étrangers viennent désormais de Russie et de Chine pour acquérir une résidence secondaire sur le lac Léman. Ainsi, en 2007, le secteur touristique (festivals, séminaires, événements culturels) ne représentait plus que le tiers de l'activité économique locale, alors que l'immobilier y participait pour la moitié, l'accueil de nouvelles entreprises et le secteur bancaire se partageant le reste (LOUP, 2007).

À présent que la trajectoire de développement touristique de Montreux a été décrite dans les grandes lignes, nous allons retenir trois périodes clés pour lesquelles nous analyserons les régimes urbains en place. Pour les choisir, nous avons complété les informations historiques précédentes par le calcul du taux de fonction touristique. Celui-ci « mesure l'activité ou l'intensité touristique telle qu'elle se manifeste à travers la juxtaposition de deux populations : les visiteurs et les visités » (PEARCE, 1993, 175). Ce nombre s'obtient en calculant le rapport entre le nombre de touristes qui peuvent être accueillis, c'est-à-dire le nombre de lits d'hôtels, et la population permanente². Le taux de fonction touristique permet donc de révéler la dépendance du lieu vis-à-vis du tourisme.

Graphique 1. Évolution du taux de fonction touristique à Montreux (1850-2010)



En observant le graphique 1, on constate que le développement touristique de Montreux a connu plusieurs phases. Nous allons choisir les trois suivantes pour l'analyse du régime urbain car elles correspondent à trois évolutions différentes de la fonction touristique :

- 1900 à 1914 : ces années représentent le sommet de l'âge d'or du tourisme montreusien. L'activité touristique augmente fortement et il sera intéressant de voir dans quelle mesure la gouvernance locale joue un rôle dans cet essor exceptionnel.

² La para-hôtellerie n'est donc pas prise en compte dans le calcul de ce taux.

- 1950 à 1970 : on a ici affaire à une relative stagnation de l'activité touristique. De plus, c'est durant ce laps de temps, en 1962, qu'aboutira la fusion des communes du Châtelard et des Planches pour former la commune de Montreux. Cette période présente donc du point de vue politique un haut intérêt.

- 1990 à 2010 : cet intervalle coïncide avec un déclin progressif du tourisme et une diversification des activités économiques. Il s'agira alors de voir comment le système de gouvernance local participe, ou non, à ce changement.

Mais avant de passer à l'analyse des régimes urbains à Montreux, nous présentons les principaux éléments de cette approche théorique.

L'APPROCHE DES RÉGIMES URBAINS

Pour Stone (1989, 2005), la théorie des régimes urbains permet d'aller plus loin que le cadre analytique pluraliste. En effet, l'idée centrale du pluralisme classique, qu'il va contester, est que le pouvoir urbain dépend du succès électoral. Or, selon lui, le suffrage n'est qu'un instrument limité de contrôle par le peuple car le gouvernement élu ne peut pas résoudre les problèmes tout seul. Les effets des politiques publiques dépendent de la mise en place d'actions complémentaires venant d'acteurs non gouvernementaux. De la sorte, les acteurs institutionnels sont forcés de coopérer avec les différents acteurs privés. En conséquence, à la vision pluraliste de la politique comme un processus ouvert et transparent grâce au suffrage il oppose la définition de l'art des arrangements – «*The art of arranging*» (STONE, 2005, 311), c'est-à-dire un processus extrêmement complexe nécessitant compétences et ressources³. À partir de ces différents éléments, Stone définit la notion de régime comme «*the informal arrangements by which public bodies and private interests function together in order to be able to make and carry out governing decisions*» (STONE, 1989, 6). Cette définition comprend trois idées essentielles. La première est la capacité d'agir «*[...] in order to be able [...]*». En effet, un régime doit avoir la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions prises. La deuxième idée est que les acteurs, en travaillant ensemble, obtiennent cette capacité à gouverner : ils représentent des intérêts différents mais collaborent. Enfin, la troisième idée souligne que ce sont les arrangements *informels* qui permettent cette collaboration. Il convient de relever que cette approche, qui a été formulée dans le contexte spécifique des États-Unis, c'est-à-dire d'un État fédéral disposant d'un pouvoir limité par rapport à celui des collectivités locales, s'est vue reprocher sa difficulté d'application en dehors des États-Unis, en particulier dans les pays européens où l'État central dispose de compétences plus importantes (DI GAETANO et KLEMANSKI, 1993 ; MOSSBERGER et STOKER, 1994 ; LE GALES, 1995). Cependant, une transposition de cette théorie à la Suisse pose moins de problème puisqu'il s'agit également d'un État fédéral et que les compétences des communes, notamment en matière de développement territorial et de fiscalité, sont étendues.

Sur la base de ses travaux menés aux États-Unis, Stone propose une typologie des régimes urbains (STONE, 1993). Comme il le mentionne, ces types représentent des

³ Le terme ressources est entendu au sens où le définit Stone, c'est-à-dire «*not just material matters but also such things as skills, expertise, organizational connections, informal contacts, and level and scope of contributing efforts by participants*» (STONE, 2005, 329).

simplifications de la réalité. Le but de cette typologie n'est pas de mettre en évidence la complexité des cas concrets mais de montrer les différentes variations qu'il peut exister dans la nature et la difficulté des tâches de gouvernance que requiert l'agenda politique. Quatre idéaux-types de régimes sont distingués :

- *Le régime de maintenance* se caractérise par une absence de volonté de changements sociaux ou économiques. L'objectif est simplement le maintien de la situation actuelle.

- *Le régime de développement* a pour objectif de promouvoir la croissance économique en modifiant l'utilisation de l'espace.

- *Le régime progressiste en faveur des classes moyennes* se focalise sur des objectifs de protection de l'environnement, de préservation des monuments historiques, de construction de logements abordables ou encore de création de fonds à buts sociaux. La croissance économique n'est de ce fait pas le but principal.

- *Le régime en faveur des classes populaires* se concentre sur la réduction des inégalités sociales, en améliorant, pour les classes populaires, l'offre d'éducation, les possibilités d'emplois et les accès aux transports publics ainsi qu'en encourageant l'accès à la propriété privée et la création d'entreprises.

Plus on avance, en partant du premier régime vers le quatrième, plus les tâches de gouvernance sont difficiles et, par conséquent, plus la durabilité (au sens temporel) du régime est difficile à assurer. En reprenant cette typologie, l'objectif est maintenant de qualifier le régime urbain de chacune des trois périodes du développement de Montreux choisies dans la section précédente. Pour cela, nous étudierons tout d'abord les acteurs, en les classant selon les trois sphères proposées par Gerbaux et Marcelpoil (2006) pour comprendre la gouvernance des stations de montagne en France : la sphère politique, composée des acteurs politiques et administratifs, la sphère économique regroupant des professionnels contribuant directement ou indirectement à l'activité de la destination, et la sphère civile constituée par des associations ou groupements de la société civile. Après les acteurs, le deuxième élément clé recensé par Stone dans l'analyse d'un régime urbain concerne les objectifs de législation. Dans la pratique, ceux-ci ne sont pas forcément formulés comme tels mais la lecture des procès-verbaux et rapports de gestion communaux nous a permis de déterminer les objets discutés et les décisions prises par les autorités politiques. Enfin, les ressources à disposition des acteurs pour leur permettre d'atteindre les objectifs de législation, si elles constituent le troisième élément clé d'un régime urbain, ne seront pas traitées ici par manque de place⁴.

PREMIÈRE PÉRIODE (1900-1914) : L'ÂGE D'OR DU TOURISME

Jusqu'à la fusion de 1962, la structure politico-administrative de Montreux se présente comme une organisation à deux niveaux (GUESNET, 1992). Le premier est le Cercle de Montreux, administré par le Conseil du Cercle et ayant autorité pour

⁴ Le lecteur intéressé trouvera cette analyse des ressources chez Sauthier (2011). Mentionnons juste ici que, de manière générale, on peut recenser dix ressources à disposition des acteurs selon une distinction opérée par Knoepfel *et al.* (2009) que nous utilisons pour opérationnaliser cette notion de ressources : le droit, le personnel, l'argent, l'information, l'organisation, le temps, les infrastructures, le soutien politique, le consensus et la force.

tout ce qui concerne les infrastructures intercommunales et les relations avec l'extérieur. Puis, au niveau inférieur, nous trouvons les trois communes de Veytaux, Châtelard et les Planches. À côté de ces autorités politico-administratives, il existe, durant cette période, plusieurs acteurs économiques. Tout d'abord, la Société des hôteliers de Montreux, fondée en 1879, s'occupe de tout ce qui touche à la promotion et à la défense des intérêts touristiques de la station. Nous pouvons également citer les différentes sociétés de transport, primordiales pour le tourisme de l'époque, parmi lesquelles le Montreux-Oberland Bernois (MOB) et le Montreux-Glion. La Société des Forces motrices de la Grande Eau, quant à elle, gère l'alimentation en eau et en électricité. Finalement, la Banque de Montreux représente l'établissement bancaire local. Fondée en 1868, elle joue un rôle de premier plan dans le développement touristique en fournissant les crédits nécessaires aux diverses entreprises, notamment ferroviaires. Du côté de la société civile, on peut mentionner en premier lieu le journal local, *La Feuille d'Avis de Montreux*. Bien qu'il s'agisse d'une entité à but lucratif, nous ne l'avons pas placé parmi les acteurs économiques car nous nous intéressons ici à sa fonction sociétale : il joue en effet un rôle important dans le conditionnement de la population en faveur du développement touristique. Ensuite, la Société des divertissements de Montreux et environs a été fondée en 1896 dans le but d'attirer et de retenir les étrangers sur la Riviera, en organisant diverses activités telles que des tournois de football ou des concerts (GRANDJEAN, 2000). Mentionnons finalement la Société d'utilité publique de Montreux, créée en 1869, qui s'occupe de manière générale de tout ce qui a trait à l'embellissement du lieu, via, par exemple, l'entretien de routes, la création de promenades ou encore la mise en place de poteaux indicateurs.

Concernant les relations entre ces différentes entités, l'étude biographique des principaux acteurs de l'essor de la station en cette période a permis de montrer une superposition quasi-parfaite entre la sphère économique et la sphère politique. En effet, on constate que les responsabilités politiques et économiques se partagent entre un nombre restreint d'acteurs individuels. Par exemple, Alexandre Emery est, durant cette période, syndic⁵ de la commune du Châtelard, propriétaire de plusieurs hôtels dont le Montreux Palace, président de la Société des hôteliers de Montreux et membre de nombreux conseils d'administration dont celui du Kursaal, de la Banque de Montreux, de la *Feuille d'Avis de Montreux*, du Montreux-Oberland Bernois ou encore de la Société immobilière de Caux. À l'instar de cet acteur important, lorsqu'on parle des autorités communales du Châtelard ou des Planches il s'agit presque toujours d'hôteliers, propriétaires des établissements les plus importants de la région (WYSSBROD, 1988). Ainsi, les acteurs économiques, en particulier touristiques, et politiques sont les mêmes.

Étudions à présent les objectifs des collectivités publiques. À propos de l'industrie touristique, nous pouvons noter que les autorités s'impliquent dans ce domaine, que ce soit via le versement de subsides, l'achat d'actions dans diverses sociétés touristiques, notamment de transport, ou l'intervention dans des décisions touchant le tourisme. Ensuite, la grande majorité des objets traités par les organes politiques concerne les travaux publics. Les autorités organisatrices semblent en effet engagées

⁵ Dans le canton de Vaud, le syndic est le nom donné au maire.

dans d'importantes tâches de construction et de modernisation des infrastructures de base (routes, trottoirs, quais, etc.). Nous pouvons avancer que ces différents travaux sont notamment réalisés dans le but de satisfaire les touristes, en embellissant et modernisant la station.

En rassemblant ces divers éléments, il apparaît assez clairement que, selon la typologie de Stone, nous avons affaire à un régime de développement, notamment caractérisé par des liens forts entre intérêts privés et entités publiques et la réunion des différents acteurs autour d'un projet commun, en l'occurrence l'essor touristique. C'est pourquoi nous proposons de préciser l'appellation de ce premier régime en le nommant «régime de développement à orientation touristique», ce qui nous permet de mettre en évidence son objectif prioritaire. Il reste maintenant à voir de quelle manière ce régime permet d'expliquer la trajectoire correspondante de Montreux. Rappelons que cette période 1900-1914 coïncide avec l'âge d'or du tourisme. Au vu des éléments que nous avons relevés du côté de la gouvernance locale, cette situation ne semble avoir rien d'étonnant. En effet, des conditions extrêmement favorables pour le tourisme sont réunies. On peut souligner en particulier le fait que les autorités politiques sont quasiment toutes impliquées professionnellement dans le tourisme, en tant qu'hôteliers surtout. Cela permet de faire passer plus rapidement des décisions liées au développement du tourisme, par exemple l'aménagement des quais. Autrement dit, la superposition des sphères publique et privée permet d'expliquer l'essor exceptionnel de ces années-là. Pour cette première période, la trajectoire de développement et le régime urbain en place correspondent parfaitement.

DEUXIÈME PÉRIODE (1950-1970) : **STAGNATION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE**

Durant cette deuxième période, les autorités politiques connaissent d'importants changements. En effet, suite à la fusion des communes du Châtelard et des Planches le 1^{er} janvier 1962, le Cercle de Montreux disparaît, la réunification rendant son rôle obsolète. Le pouvoir exécutif se trouve alors entre les mains du Conseil municipal de Montreux, qui compte sept conseillers. Du côté des acteurs économiques, nous retrouvons, tout d'abord, la Société des hôteliers de Montreux, qui joue toujours un rôle essentiel dans l'activité touristique, notamment en distribuant de nombreuses subventions. Concernant les établissements financiers, c'est à présent la Banque cantonale vaudoise qui s'occupe d'octroyer les crédits nécessaires au tourisme, après que la Banque de Montreux a été mise en liquidation en 1932. Nous pouvons également ajouter les différents instituts, pensionnats et écoles privées, qui commencent à se multiplier dans la station, amenant là une nouvelle clientèle touristique. Mentionnons encore les compagnies de transport, toujours importantes pour le tourisme. Et pour la société civile locale, nous pouvons relever l'existence d'un groupe réunissant les Anglais qui séjournent sur la Riviera, et répondant au nom de Colonie britannique de Montreux et Vevey. Cette association organise régulièrement des rencontres pour les Britanniques qui ont pris leurs quartiers à Montreux. Enfin, à l'intersection des sphères politique et économique, l'Office du tourisme de Montreux, créé en 1946, s'occupe de toute la gestion du secteur touristique. En ce qui concerne les relations entre ces différents acteurs, nous pouvons relever qu'elles apparaissent de manière

moins évidente que pour les années 1900-1914 car les diverses fonctions sont plus largement distribuées entre les acteurs, au lieu de se trouver entre les mains de quelques personnes. On peut noter que comme pour la période précédente, les hôteliers sont bien représentés au sein des différents Conseils communaux et municipaux. En dehors d'eux, de nombreux autres conseillers ont des intérêts dans le tourisme, comme Albert Mayer, syndic des Planches de 1946 à 1961, qui est bijoutier et possède un commerce de luxe. Cela permet une grande synergie entre les milieux politiques et touristiques. Nous pouvons également souligner que les différentes entités liées au tourisme, par exemple l'Office du tourisme, mélangent au sein de leur comité les autorités publiques et les acteurs privés. Ainsi, les différents acteurs travaillent en étroite collaboration.

Concernant les objectifs politiques, trois principaux peuvent être relevés. Tout d'abord, l'un des objectifs importants visé au début de cette période par les deux communes du Châtelard et des Planches est l'aboutissement de la fusion. Celle-ci était discutée depuis 1911 et aboutit finalement en 1962. La logique qui sous-tend cette fusion est de réunir administrativement et politiquement deux communes déjà interdépendantes économiquement. De plus, il devient désormais plus facile et plus rapide de faire aboutir des décisions touchant l'ensemble de « l'agglomération ». La réunification vise alors indirectement à satisfaire un objectif de développement touristique. Deuxièmement, l'une des grandes tâches des acteurs publics concerne la modernisation de l'équipement touristique. En effet, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le patrimoine immobilier apparaît comme vieilli. Il faut donc le rénover. Troisièmement, soucieuses de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier touristique, les autorités politiques ont également à cœur de diversifier l'économie. En effet, l'un des objectifs des autorités est « *la recherche de ressources économiques nouvelles et l'étude de moyens propres à promouvoir le tourisme et d'autres branches de l'économie locale* » (COMMUNE DE MONTREUX, 1969, 5). Ces dernières doivent être adaptées au contexte montreusien, c'est-à-dire pouvoir être juxtaposées à l'activité touristique. Cela peut être, par exemple, l'installation de sociétés commerciales, de laboratoires ou de petites industries.

Sur la base de ces différents éléments, il apparaît que nous nous trouvons à nouveau ici dans le cas d'un régime de développement, avec cependant quelques nuances par rapport à la période précédente. Le régime identifié durant la période 1900-1914 était celui d'un développement uniquement axé sur le tourisme. Le régime des années 1950-1970 apparaît plutôt comme un régime de développement mixte, c'est-à-dire ne concernant plus uniquement le tourisme mais incluant une volonté de développement économique plus large. Il reste alors à voir dans quelle mesure ce type de régime permet d'expliquer la stagnation de l'activité touristique. Nous pouvons tout d'abord relever que les objectifs des autorités politiques ne concernent plus uniquement le développement du tourisme, mais également la recherche d'autres apports financiers. De plus, le secteur touristique dispose de moins d'argent qu'en 1900, d'autres domaines nécessitant des investissements, par exemple les écoles, les routes ou encore les bâtiments administratifs. Par conséquent, il semble *a priori* logique que le développement touristique soit moins prononcé que pour la période étudiée précédemment. Cependant, nous avons constaté qu'il y avait tout de même une priorité donnée à l'activité touristique : deux objectifs

sur les trois identifiés⁶ le concernent directement ou indirectement. Et les différents acteurs peuvent compter sur une meilleure organisation du tourisme, que ce soit grâce à la fusion des communes, censée permettre une accélération du développement touristique via une plus grande rapidité de décision, ou la création d'un Office du tourisme en 1946 qui centralise toute l'organisation liée au secteur. Enfin, les autorités politiques soutiennent totalement le développement du tourisme, plusieurs hôteliers occupant des fonctions dans les Conseils. Les réseaux entre les acteurs publics et privés demeurent donc assez forts. Il apparaît ainsi que des conditions plutôt favorables existaient pour le tourisme, ce qui aurait dû se traduire dans la trajectoire par une augmentation du taux de fonction touristique, certes moindre que pour 1900-1914, et non par une stagnation. Le régime urbain n'explique donc pas totalement la trajectoire. D'autres facteurs doivent jouer un rôle dans le développement du lieu durant cette période particulière. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer tout d'abord un important changement des pratiques touristiques après la Seconde Guerre mondiale, avec l'essor des sports d'hiver, en particulier du ski, changement auquel les acteurs touristiques de Montreux n'ont pas pu ou pas su s'adapter. Ensuite, les années 1950 voient une forte augmentation du nombre de lieux touristiques, et donc de la concurrence entre les destinations, suite à l'essor du tourisme balnéaire d'été (*sea, sun and sand*,) et au succès de la Méditerranée (BOYER, 2005). Nous pouvons encore citer comme troisième facteur une image peu claire de la destination car, durant cette période, le positionnement de Montreux évolue vers un tourisme de congrès alors qu'il se situait auparavant dans le tourisme de loisirs. Bien sûr, ces considérations ne sont énoncées qu'à titre d'hypothèses et il faudrait les tester dans une future recherche. Elles constituent cependant des pistes possibles d'explication de cette portion de trajectoire, qu'il s'agirait de combiner avec l'analyse des régimes.

TROISIÈME PÉRIODE (1990-2010) : DÉCLIN DU TOURISME ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au niveau des acteurs politiques, le pouvoir exécutif est, depuis 1962, représenté par le Conseil municipal de la commune de Montreux. Du côté des acteurs économiques, nous pouvons tout d'abord mentionner la Société d'exploitation du Centre de congrès et l'Association pour la promotion économique de la Riviera (Promove). Ajoutons encore le Montreux Jazz Festival, qui constitue un acteur économique de premier ordre, ses retombées financières étant estimées à 30 millions de francs par année. Quant à l'ASSCOM, qui réunit en son sein les commerçants, hôteliers et restaurateurs de Montreux-Centre, elle est chargée de défendre les intérêts de ses membres et de proposer diverses animations. Finalement, il faut relever le rôle des promoteurs immobiliers qui, dès les années 2000, rachètent d'anciens palaces pour les transformer en résidences de luxe. Notons que les quatre acteurs organisés de la sphère économique mentionnés pour la période précédente, soit la Société des hôteliers de Montreux, la Banque cantonale vaudoise, les instituts et écoles privées ainsi que les compagnies de transport existent toujours. On constate donc une

⁶ Les trois objectifs étaient les suivants : la fusion des communes visant indirectement un objectif de développement touristique, la modernisation de l'équipement touristique et la diversification de l'économie.

multiplication des acteurs de la sphère économique par rapport aux deux phases précédentes analysées. En ce qui concerne la société civile locale, une seule organisation est à mentionner, le Montreux International Business Club (MIB), qui est une plate-forme d'échanges et de contacts entre décideurs locaux et étrangers résidant sur la Riviera. Enfin, l'Office du tourisme de Montreux, au fil des fusions avec les associations des communes environnantes, est à l'heure actuelle une organisation régionale comptant vingt-deux communes.

Il convient à présent d'observer la manière dont ces différents acteurs travaillent ensemble. Au début de cette période 1990-2010, la situation est tendue. L'ouverture en 1993 du nouveau Centre de congrès va cristalliser les différentes mésententes. Pour gérer cette structure, la Municipalité crée le Service des affaires culturelles. Son activité durera à peine trois ans, avant sa fermeture en 1996 à cause d'une programmation jugée chaotique et surtout d'une concertation inexistante entre le Service culturel, les trois festivals annuels et l'Office du tourisme. Les démissions du syndic libéral Frédy Alt et de la municipale en charge de la culture Monique Bornet Amstein marqueront la fin de ces querelles intestines. L'élection, en 1996, du syndic socialiste Pierre Salvi marque un tournant : l'heure est désormais au dialogue et à la cohésion entre les différents acteurs. Les relations entre milieux publics et privés semblent donc s'améliorer. Enfin, nous pouvons constater que les deux structures importantes que sont Promove et l'Office du tourisme comprennent, dans leur comité de direction, des acteurs tant privés que publics. Ainsi apparaît une réelle volonté de réunir les différents acteurs touristiques, économiques et politiques autour d'une même table afin de favoriser le dialogue et les synergies.

Concernant les objectifs de législation, un premier objectif touche la politique d'investissements. À la fin des années 1980 et au tout début des années 1990, la Municipalité se lance dans d'importants investissements. Or, la situation financière de la commune ne lui permet bientôt plus d'assumer de telles dépenses. L'objectif principal est alors d'essayer de freiner l'endettement de la commune, qui progresse de manière inquiétante : la dette communale atteint 100 millions de francs à la fin de l'année 1995. La situation économique va ensuite petit à petit s'améliorer, en particulier grâce à des recettes extraordinaires liées à l'encaissement d'impôts successoraux de résidents aisés. Face au déficit record et à l'augmentation de la dette dès le début des années 1990 apparaît un deuxième objectif : les autorités politiques manifestent une volonté de diversifier leur économie, encore trop dépendante du tourisme. Comme exemple de mesures prises afin d'atteindre cet objectif, on peut mentionner l'exonération d'impôts sur dix ans pour toute nouvelle entreprise venant s'installer sur la commune. Enfin, en 2007, la Municipalité de Montreux présente pour la première fois un programme de législation. À sa lecture, nous pouvons constater que le bien-être des habitants figure en bonne place parmi les priorités, qui sont, par exemple, le développement des transports publics, la construction de logements abordables, le développement des énergies renouvelables ou encore l'amélioration du service à la population (COMMUNE DE MONTREUX, 2007).

Sur la base de ces éléments, on constate qu'il n'y a pas qu'un seul type de régime pour cette période car les logiques à l'œuvre sont différentes entre les années 1990 et les années 2000. Pour les premières, le régime urbain correspond à un régime de développement. Cependant, contrairement aux deux régimes précédents, celui-ci

est intéressé dans une moindre mesure par le développement touristique. En effet, face aux difficultés de la commune, les acteurs publics chercheront à changer le modèle économique en place en essayant d'attirer de nouvelles entreprises dans la commune. Il apparaît ainsi que nous avons affaire à un régime de développement à volonté de diversification. Puis, à partir des années 2002-2003, lorsque la situation économique de la commune s'améliore, les priorités évoluent. Les objectifs présentés dans le programme de législature 2007 reflètent un régime progressiste à destination des classes moyennes. Cette dernière période 1990-2010 illustre donc le passage d'un régime de développement à un régime progressiste. Dans quelle mesure cette configuration permet-elle d'expliquer la trajectoire ? Au vu des éléments relevés précédemment, force est de constater qu'elle ne le permet qu'en partie seulement. En effet, l'objectif de diversification de l'économie, mentionné dès le début des années 1990, ne trouve pas d'écho dans la trajectoire, la commune connaissant alors une crise économique profonde. Cet objectif ne se concrétisera en fait que près de dix ans plus tard, à l'orée de l'an 2000. De plus, dès les années 2000, l'économie, en particulier le secteur immobilier, redécollé et devient florissante. Pourtant, c'est un régime progressiste, dont l'objectif prioritaire n'est plus la croissance économique, qui se met en place alors qu'on aurait pu s'attendre à avoir un régime de développement entre 2000 et 2010. Il y a donc un décalage temporel entre la volonté politique et sa concrétisation dans la trajectoire. Comme pour la période précédente, nous pouvons alors conclure à l'existence d'autres éléments qui interviennent pour influencer la trajectoire de développement : une gestion défaillante des ressources touristiques, notamment des hôtels dont beaucoup ont été abandonnés et se sont délabrés, la crise économique touchant la Suisse entre 1990 et 2000 ou encore une mauvaise capacité de la part des entreprises locales à rendre leur offre adéquate aux demandes des touristes. À nouveau, seule une analyse de chacun de ces facteurs permettrait de mesurer leur rôle réel dans la trajectoire de développement.

CONCLUSION

Après l'analyse de trois périodes clés du développement de Montreux, nous pouvons conclure que la gouvernance, étudiée via l'approche des régimes urbains développée par Stone (1989), joue un rôle certain sur la trajectoire de développement de Montreux, même s'il s'agit de la combiner avec d'autres facteurs. Nous en avons relevé quelques-uns à titre d'hypothèses, par exemple le changement des pratiques touristiques, la concurrence accrue entre les destinations, l'image touristique, la crise économique ou encore la gestion des ressources. Ces variables sont actuellement analysées dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *Entre abîme et métamorphose. Une approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques*, qui est financé par le FNS (subside n° CR1111_135390) et le Canton du Valais. Dans le but de mieux comprendre et d'expliquer les trajectoires de développement des stations touristiques, un nouveau concept interdisciplinaire est proposé : celui de *Capital touristique* d'une station, soit l'ensemble des caractéristiques spatiale, réputationnelle, monétaire, cognitive, gouvernance et ressourcielle de ce lieu (DARBELLAY, CLIVAZ, NAHRATH et STOCK, 2011). Ce *Capital touristique* est donc un ensemble d'éléments en interaction et dont la gouvernance représente

uniquement l'un d'entre eux, qui permettrait d'expliquer la capacité d'une station à se positionner par rapport aux lieux touristiques concurrents.

Finalement, nous pouvons noter que l'approche des régimes urbains comprend certaines limites dans son application à l'étude d'une trajectoire de développement touristique. Outre la nécessaire combinaison avec d'autres types de facteurs que nous avons déjà mentionnés, nous avons pu observer pour la troisième période un décalage entre le type de régime urbain et l'évolution de la trajectoire de Montreux. Même si les effets des politiques publiques mises en œuvre par le régime ne sont pas toujours perceptibles immédiatement, l'analyse sur une période de vingt ans aurait dû nous permettre de voir la concrétisation des objectifs du régime urbain en termes de trajectoire. De plus, nous pouvons noter que la typologie des régimes, en particulier le régime de développement, apparaît comme trop vague et floue. En effet, il peut y avoir différents types de développement selon le secteur économique privilégié. Nous avons ainsi spécifié l'orientation principale du régime, par exemple à orientation touristique ou à volonté de diversification économique, ce qui nous a permis de mieux mettre en lumière l'objectif prioritaire des acteurs et de distinguer ainsi ces régimes de développement entre eux.

Malgré ces limites, nous pouvons souligner que cette approche s'applique bien à notre cas d'étude de Montreux. Elle nous a en effet permis d'analyser l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement touristique ainsi que leurs objectifs et les ressources à disposition. Nous avons également identifié les types d'alliances et les jeux de pouvoir entre les acteurs publics et privés. De manière générale, grâce à ce cadre théorique, nous avons pu approcher les différents enjeux liés à la gouvernance des stations touristiques et voir dans quelle mesure l'évolution des types de régimes urbains permettait d'expliquer la trajectoire de développement de Montreux. C'est d'ailleurs dans un objectif similaire que Stone a formulé sa théorie, en montrant la manière dont la trajectoire de développement de la ville d'Atlanta entre 1946 et 1988 était liée à l'évolution de son régime urbain.

BIBLIOGRAPHIE

BOYER Marc, 2005 : *Histoire générale du tourisme : du xv^e au xxi^e siècle*, Paris : L'Harmattan.

COMMUNE DE MONTREUX, 1969 : *Rapport de gestion pour l'année 1968*, Archives de Montreux.

COMMUNE DE MONTREUX, 2007 : *Programme de législature 2006-2011 de la Municipalité*, disponible sur <http://www.commune-de-montreux.ch/pdfs/progr-legisl.pdf> (consulté le 21 mai 2012).

CONTI Giorgio et PERELLI Carlo, 2007 : «Governing tourism monoculture: Mediterranean mass tourism destinations and governance networks», in BURNS Peter et NOVELLI Marina, *Tourism and Politics. Global frameworks and local reality*, Amsterdam : Elsevier, 253-261.

DARBELLAY Frédéric, CLIVAZ Christophe, NAHRATH Stéphane et STOCK Mathis, 2011 : «Approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques. Le capital touristique comme concept opératoire», *Mondes du Tourisme*, n° 4, 36-48.

- DiGAETANO Alan et KLEMANSKI John, 1993: «Urban Regimes in comparative perspective: the politics of urban development in Britain», *Urban Affairs Review*, 29(1), 54-83.
- DUPONT Patricia et FREY Sabine, 1989: «*Un Paradis encadré*»: la fonction du tourisme à Vevey et à Montreux, 1880-1914, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.
- ÉQUIPE MIT, 2002: *Tourismes 1. Lieux communs*, Paris: Belin.
- GERBAUX Françoise et MARCELPOIL Emmanuelle, 2006: «Gouvernance des stations de montagne en France: les spécificités du partenariat public-privé», *Revue de géographie alpine*, 94 (1), 9-19.
- GRANDJEAN Pierre, 2000: *Golf-Club de Montreux: 100 ans d'histoire*, Vevey: Säuberlin & Pfeiffer SA.
- GUESNET Jorg, 1992: *Territorialité et tourisme: l'exemple de Montreux*, Université de Genève, Mémoire de licence, Département de géographie.
- KNOEPFEL Peter, NAHRATH Stéphane, SAVARY Jérôme et VARONE Frédéric, 2009: *Analyse des politiques suisses de l'environnement*, Zürich & Chur: Ruegger Verlag.
- LAPOINTE Julie, 2008: *Essor et déclin de la Société immobilière de Caux (1898-1930). Regard sur l'histoire touristique d'une station d'altitude*, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.
- LE GALÈS Patrick, 1995: «Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine», *Revue française de science politique*, 45^e année (1), 57-95.
- LERESCHE Jean-Philippe, 2001: *Gouvernance locale, coopération et légitimité; le cas suisse dans une perspective comparée*, Paris: Éditions Pedone.
- LOUP Eric, 2007: «Montreux: le profil services», *Bilan*, 26 septembre, 56.
- METTLER Jean-Louis, 1979: *Montreux: 100 ans d'hôtellerie*, Montreux: Corbaz.
- MOSSBERGER Karen et STOKER Gerry, 1994: «Urban regime theory in comparative perspective», *Environment and Planning C: Government and Policy*, 12 (2), 195-212.
- PEARCE Douglas, 1993: *Géographie du tourisme*, Paris: Nathan.
- SAUTHIER Géraldine, 2011: *Trajectoire de développement touristique et régimes urbains; analyse du cas de Montreux*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Mémoire de Master, Unité d'enseignement et de recherche tourisme.
- STOCK Mathis (coord.), 2003: *Le tourisme: acteurs, lieux et enjeux*, Paris: Belin.
- STONE Clarence, 1989: *Regime politics: governing Atlanta (1946-1988)*, Lawrence: University Press of Kansas.
- STONE Clarence, 1993: «Urban Regimes and the capacity to govern: a political economy approach», *Journal of Urban Affairs*, 15 (1), 1-28.
- STONE Clarence, 2005: «Looking back to look forward: reflections on urban regime analysis», *Urban Affairs Review*, 40 (3), 309-341.
- WYSSBROD Anne, 1988: *Typologie des hôtels montreusiens, 1830-1914*, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.

FROM RESORT TO TOURIST CITY : THE METAMORPHOSIS OF MONTREUX AN URBAN REGIME ANALYSIS

In this paper, we are interested through the case of Montreux in the transformation of a resort into a tourist city. To understand this trajectory, we focus on the governance that is the configuration of public and private actors and their ability to cooperate towards the implementation of an urban development policy. By analyzing three significant periods, we show that local governance partly allows to explain the trajectory of Montreux, but that other elements must also be taken into account.

Keywords : *tourism, governance, urban regime, Montreux, evolution trajectory.*

VOM KURORT ZUR TOURISTENSTADT : DIE METAMORPHOSE VON MONTREUX EINE ANALYSE DURCH DIE URBANEN REGIME

Der Beitrag erwähnt die Metamorphose von einem Kurort zur Touristenstadt anhand des Beispiels von Montreux. Um diese Entwicklung zu verstehen, konzentrieren wir uns auf die Staatsführung (Governance), die Struktur der staatlichen und privaten Mitwirkenden und deren Zusammenarbeit. Durch eine Analyse von drei wichtigen Zeitabschnitten zeigen wir, dass die lokale Governance die Entwicklung von Montreux nur teilweise erklärt. Wir brauchen also andere erläuternde Elemente.

Stichwörter : *Tourismus, Governance, urbane Regime, Montreux, Entwicklung.*

LE TOURISME DANS L'ÉCONOMIE LOCALE DES COMMUNES RURALES PÉRI-URBAINES DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

LASSANE YAMEOGO, Département de géographie, Université de Ouagadougou,
yameogolass@gmail.com

NOËL R. GANSAONRE, Département de géographie,
Université de Ouagadougou
gnjumeaux@hotmail.com

RÉSUMÉ

Les pays africains au sud du Sahara, confrontés à la chute des recettes d'exportation de leurs produits agricoles, rencontrent des difficultés pour amorcer leur développement. Tirant des leçons de l'expérience des pays maghrébins dans l'industrie touristique et des études qui ont révélé que le tourisme est l'un des rares secteurs économiques d'où les pays du Sud tirent systématiquement un surplus commercial des pays du Nord, le Burkina tente de mettre l'accent sur les investissements attractifs pour les touristes. Cela a favorisé l'émergence de l'activité dans l'ensemble du pays, particulièrement à Ouagadougou. À la périphérie de cette dernière, une autre forme de tourisme est en gestation et intéresse les communes rurales, qui y voient une opportunité pour un développement territorial.

En formulant l'hypothèse que le tourisme peut constituer un moyen pour générer des revenus pour les communautés et les collectivités rurales tout en protégeant les ressources naturelles, nous avons entrepris une étude dans les communes péri-urbaines de Ouagadougou. Elle a nécessité une revue documentaire, complétée par une collecte de données statistiques et spatiales.

Des résultats il ressort qu'en dépit des investissements consentis en infrastructures et des fréquentations relativement importantes, les retombées pour les populations rurales et les collectivités territoriales se font attendre.

Mots clés : Burkina Faso, Ouagadougou, péri-urbain, tourisme, développement local.

INTRODUCTION

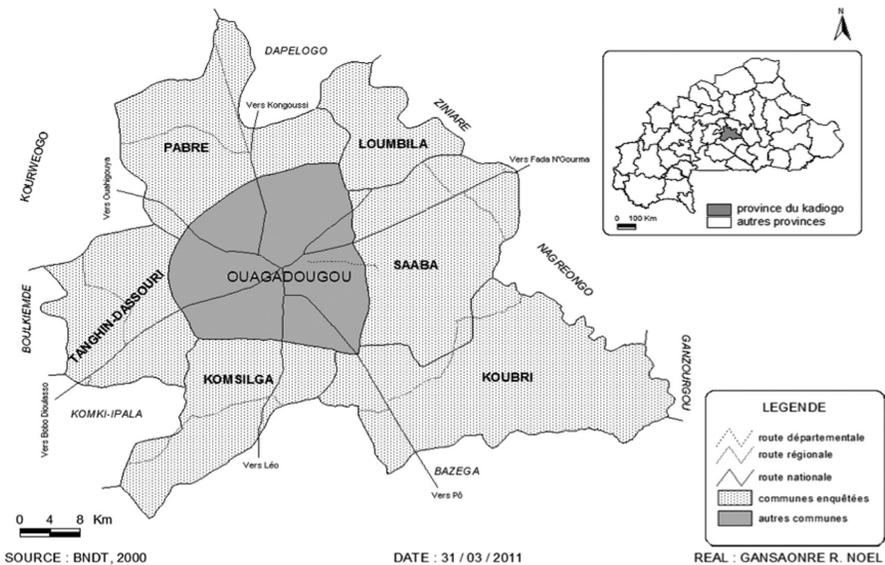
Les espaces péri-urbains en tant qu'espaces touristiques font l'objet de peu d'intérêt et de réflexion, contrairement aux espaces touristiques habituels. Dans le péri-urbain de Ouagadougou, quelques localités rurales ont été érigées en communes rurales à la faveur de la décentralisation intégrale promue depuis 2006. Confrontées à des difficultés de trésorerie pour assurer les investissements dans leur commune, elles tentent de proposer des offres touristiques ou ludiques en vue de profiter des revenus des populations urbaines de Ouagadougou. Le potentiel existant peut-il exercer un attrait pour les citoyens au point que ces derniers utilisent la périphérie de la ville comme zone de loisirs ? Quelles sont les retombées de la fréquentation des touristes pour l'économie locale et les populations concernées ? Quelle est la contribution de ces activités au développement des collectivités territoriales ?

MATÉRIELS, MÉTHODES ET SITE D'ÉTUDE

Le site d'étude

L'analyse a porté sur l'ensemble des communes rurales périphériques de Ouagadougou. Il s'agit de Saaba, Koubri, Komsilga, Tanghin-Dassouri, Pabré et Loumbila (figure n° 1). Toutes ces localités ont été érigées en communes en 2006 et sont dans un rayon maximum de 25 km du centre-ville de Ouagadougou. Aussi, reçoivent-elles une influence de la ville en termes de flux démographiques, financiers, de transport, etc.

Figure 1. Localisation des centres péri-urbains de Ouagadougou



Matériels et méthodes

La collecte des données a nécessité l'emploi de questionnaires, de guides d'entretien et d'un navigateur *Global Positioning System* (GPS).

L'emploi du questionnaire a été privilégié pour la collecte des données auprès des touristes. 120 d'entre eux ont été interrogés à raison de 20 par commune rurale. L'utilisation de guides d'entretien s'est avérée nécessaire pour les structures intervenant dans l'activité touristique. Les entretiens semi-directifs organisés à cet effet ont concerné 22 gérants de sites d'hébergement, 13 gérants de sites touristiques, 12 responsables administratifs et coutumiers, 6 responsables de l'activité touristique, 6 associations de tourisme et 6 comités de jumelage qui reçoivent souvent des expatriés.

Le GPS a servi à la géolocalisation des infrastructures de tourisme afin d'en préciser la distribution spatiale.

Les données récoltées sur le terrain ont été complétées par une revue documentaire sur le tourisme péri-urbain. Le constat révèle une rareté de la documentation sur le sujet au Burkina Faso, mais une profusion dans la littérature occidentale où l'engorgement des villes oriente de plus en plus les citadins vers la banlieue ou le péri-urbain.

LA RECOMPOSITION SPATIALE ET ADMINISTRATIVE DU PÉRI-URBAIN DE OUAGADOUGOU

L'étalement urbain est une caractéristique commune à la plupart des villes africaines. Au regard des difficultés de gestion, des mesures tendant à la mise en œuvre de schémas de planification ont été adoptées. L'adoption d'un Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) pour la ville de Ouagadougou en 1986 répondait à cette volonté de contrôler la croissance urbaine en canalisant le développement de la ville au sein d'une ceinture verte. Mais très vite la ville s'est densifiée, a débordé des limites qui lui avaient été assignées. Ce débordement a motivé une étude pour en comprendre les dynamiques. Cette étude a abouti à l'élaboration du Schéma d'aménagement de la banlieue de Ouagadougou (SABO). À la suite de cette étude, 14 villages¹ (villages-centres) situés dans un rayon de 25 km autour de Ouagadougou ont été identifiés, aménagés et équipés en infrastructures afin de créer des activités génératrices de revenus au profit des populations locales. Ces villages se devaient d'être suffisamment attractifs pour maintenir leurs populations en vue de ralentir l'exode des jeunes vers la capitale. Parallèlement, la multiplication des moyens de transports individuels et la volonté d'être propriétaire ont amené les citadins à s'éloigner des centres-villes. Le corollaire est qu'espace rural et centre urbain s'entremêlent au point qu'il n'est plus possible de faire une différence entre les deux.

Plus tard, à la suite du processus de décentralisation intégrale née de la volonté de permettre l'exercice du pouvoir local, il y a eu une mutation dans le statut des villages-centres. Certains ont été rattachés à la commune de Ouagadougou

¹ Bassyam, Bassinko, Dondoulma, Kamboinsé, Kienfangué, Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Loumbila, Pabré, Saaba, Tanghin-Dassouri, Tanlargin, Zagtouli.

(Kamboinsé et Zagtouli), d'autres sont devenus des chefs-lieux de communes rurales (Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Loumbila, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri). Les villages-centres de Bassem Yam, Bassinko, Dondoulma, Kienfangué, Tanlarguin, demeurent de « gros villages » des communes rurales péri-urbaines dont l'attraction touristique est importante. Ils se caractérisent par leur niveau d'urbanisation (lotissements) et l'importance de la population. Avec les élections municipales de 2006, les communes urbaines ont élu des conseillers municipaux et des maires dont l'un des objectifs majeurs est de travailler au développement des collectivités ainsi mises en place. Dans l'objectif de structurer ce grand espace et d'en contrôler la croissance, une réorganisation s'est imposée à travers l'adoption d'un Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga (SDAGO). Cette organisation de l'espace attribue à chaque zone une fonction. Ainsi, le péri-urbain a été subdivisé en une zone d'extension (Saaba), des zones d'activités agricoles et pastorales (Loumbila, Koubri, Tanghin-Dassouri), des zones d'habitation (les villages-centres). À cette organisation s'associe la réalisation d'infrastructures socio-économiques dans l'ensemble de l'espace péri-urbain. L'organisation spatiale du péri-urbain et les réalisations futures prévues dans le cadre du SDAGO constituent un atout majeur pour la dynamisation de l'activité touristique. En effet, à chaque commune péri-urbaine et/ou village-centre sera attribuée une fonction bien définie. Cela pourrait permettre une orientation aisée des visiteurs en fonction du type de prestations souhaitées et de mieux canaliser l'évolution des pratiques touristiques dans une perspective d'écodéveloppement.

LES ACTEURS DU TOURISME PÉRI-URBAIN

Faire du tourisme une industrie pouvant contribuer de façon notable au développement nécessite au préalable des investissements dans les infrastructures d'hébergement, l'aménagement des sites, la formation des acteurs, etc. Pour de nouvelles communes, qui de plus sont rurales, où presque tout manque, mobiliser de telles ressources pour construire des sites d'hébergement ou aménager des sites touristiques semble délicat. Aussi les efforts seront-ils notamment consacrés à la promotion touristique, à l'incitation des acteurs à l'investissement. Ce *lobbying* a d'autant plus d'intérêt que le péri-urbain est très attractif, et il naît de plus en plus auprès des populations citadines la volonté de fuir le bruit de la ville ou de profiter des avantages de la nature. C'est dire qu'il y a un réel engouement pour le tourisme péri-urbain. Ainsi, des acteurs aussi variés que l'administration décentralisée, les associations locales, les responsables coutumiers, les investisseurs privés et les guides touristiques saisissent cette fenêtre d'opportunité pour initier de nouveaux domaines de promotion, d'investissements ou pour faire connaître leur patrimoine culturel. Ils participent d'une manière ou d'une autre à l'articulation de l'activité touristique.

L'administration locale

La décentralisation a mis les collectivités locales au cœur des processus de développement de leur commune. Ce sont donc ces dernières qui seront les véritables protagonistes de la promotion touristique. Elles développent des actions diversifiées pour inciter les investisseurs potentiels à la mise en place d'infrastructures. Les actions se traduisent par des facilités offertes dans l'attribution de terrains à usage touristique

ou de loisirs, et la réalisation des documents d'actes de construction. En dehors de ces actes, les actions sont orientées vers la promotion touristique. Les collectivités de Saaba et Tanghin Dassouri s'illustrent bien dans ce volet à travers les appuis qu'elles apportent à l'organisation de manifestations culturelles en collaboration avec la population, les associations et le comité villageois de développement. Dans les programmes de lotissements, des sites ont été prévus pour l'aménagement de jardins publics ou d'espaces verts, de sites de loisirs, etc. En outre, les conditions d'attributions sont allégées pour favoriser leur occupation et leur aménagement rapide.

À Tanghin-Dassouri, pour pallier le manque d'infrastructures d'hébergement, la commune a transformé la maison des jeunes en maison des hôtes. Elle a en outre apporté son appui à l'aménagement du site de la mare aux crocodiles Bazoulé et en a assuré la promotion pour en faire une destination fréquentée par les touristes de la capitale et les expatriés. Il existe une grande disparité entre les communes périphériques dans l'importance accordée à la promotion du tourisme. Seule la commune de Pabré a établi dans son Programme communal de développement (PCD) un projet d'aménagement touristique. Ce projet vise essentiellement à valoriser des sites touristiques non aménagés, l'objectif étant de faire de la commune un pôle économique et écotouristique de choix, qui tirera profit de l'influence de la ville de Ouagadougou. De ce point de vue, un investissement de 33,3 millions de francs CFA soit 1,25 % du budget est prévu. Malheureusement, ce financement n'a pas encore pu être mobilisé. À l'analyse, il ressort qu'il y a un faible engagement des collectivités décentralisées dans la promotion et l'investissement dans le tourisme.

Les associations

La mise en application des programmes d'ajustements structurels (PAS) à partir de 1991 au Burkina a prôné entre autres mesures le retrait de l'État, mais aussi et surtout l'octroi aux acteurs locaux d'un important capital dans la construction sociale et économique des territoires. Avec ces nouvelles dispositions, les populations des communes rurales périphériques entendent jouer un rôle proactif dans le développement de leur territoire. Bien que certaines localités du péri-urbain aient des comportements de dépendance à l'égard des appuis extérieurs ou de l'État, d'autres en revanche s'illustrent par leur dynamisme dans la mise en place d'associations de développement et dans le réseautage. Différentes associations travaillant dans divers domaines contribuent d'une manière ou d'une autre à la promotion du tourisme. Les travaux de terrain ont permis d'identifier six associations² locales dont les activités participent à la promotion de l'identité culturelle locale. En effet, la moitié des associations sont spécialisées dans l'artisanat et la promotion d'activités culturelles. Les journées portes ouvertes sur les produits des terroirs sont des cadres conviviaux pour montrer la spécificité des produits locaux. En outre la mise en place de

² Il s'agit de l'association Kologh Naaba et de l'Association des forgerons de Saaba/Bamog Kon Bag Kum (AFS/BKKB) dans la commune de Saaba, de l'association Watinoma dans la commune de Koubri, de l'Association des femmes tisseuses de coton (AFTC) à Komsilga, de l'Association tourisme et développement de Bazoulé (ATDB), l'Association Song-Taaba des femmes unies pour le développement (ASTFUD) et l'Association des femmes productrices de beurre de karité biologique (AFPBBK) à Tanghin-Dassouri.

réseaux constitue un autre canal à travers lequel les produits artisanaux sont écoulés. Parmi les associations, l'Association tourisme et développement de Bazoulé (ATDB) s'illustre par sa bonne organisation et ses objectifs assez clairement définis. Elle est la seule dont le fonctionnement s'apparente à une structure de promotion touristique. L'organisation est telle qu'il existe une section culturelle chargée de la confection des objets d'art, une autre spécialisée dans la création culturelle (musique) et une troisième constituée de guides touristiques et de cuisiniers.

Dans le péri-urbain, la prolifération des associations traduit une prise de conscience générale de l'intérêt que ces acteurs accordent au développement territorial de leur localité. Mais la pérennisation et surtout le renforcement de ces acquis nécessitent d'initier des processus de renforcement des compétences.

Les autorités coutumières

Les autorités coutumières sont constituées des chefs de village ou de canton, des chefs de terre, des sages et des notables. Elles sont les gardiennes de la tradition et à ce titre ont un rôle à jouer dans la promotion culturelle. Elles connaissent les richesses du patrimoine, notamment celles qu'on peut valoriser à des fins touristiques. La force et le poids de la tradition ont permis jusqu'à nos jours de préserver des sites sacrés dont la violation peut attirer des malédictions sur le fautif. Certaines pratiques magico-mystiques qui relèvent des responsables coutumiers sont organisées chaque année et visent à consolider les rapports entre les ancêtres, les dieux et les vivants. Ces manifestations extraordinaires attirent les curieux ou même les touristes qui trouvent là l'occasion d'apprécier un pan des traditions africaines. L'intérêt accordé à ces manifestations a permis d'effectuer des aménagements pour rendre le cadre plus accueillant. Ainsi l'aménagement de la mare aux caïmans sacrés de Bazoulé répond au souci de maintenir une vieille tradition séculaire, mais aussi de permettre aux touristes et aux habitants de voir des sauriens en voie de disparition.

Par ailleurs, les palais et les vestiges des chefferies traditionnelles sont des éléments du patrimoine local qu'on peut valoriser à des fins touristiques. Au-delà de l'aspect architectural, ces palais témoignent de la sobriété dont font preuve les chefferies traditionnelles africaines: un mode de vie très proche de la population locale. Consciente de l'intérêt que peut représenter un tel patrimoine, la chefferie de Bazoulé a en projet de réaliser des peintures rupestres pour faire l'historique du canton.

LES FACTEURS DU TOURISME PÉRI-URBAIN : UNE BONNE ACCESSIBILITÉ, MAIS UN POTENTIEL LIMITÉ

Les paysages naturels

Les territoires péri-urbains, en dépit d'un accroissement de l'habitat, demeurent marqués par l'agriculture et les paysages naturels que recherchent les excursionnistes ou les touristes venant de la capitale. Cette prédilection pour les paysages naturels vient de la volonté de fuir l'agitation, le bruit et la pollution à Ouagadougou. Mais le constat révèle que les touristes fréquentent très peu les espaces naturels en raison de l'inexistence d'aménagements spécifiques pouvant les accueillir. En termes de

potentialités, il faut souligner la présence de la forêt classée et réserve partielle (FCRP) de Gonsé classée depuis 1954. Après l'échec de l'exploitation en régie du bois pour alimenter les ménages urbains en bois de feu, l'option finale retenue a été d'en faire une réserve de faune pour le tourisme. Un zonage matérialisant des espaces de loisirs et de découverte d'animaux a été élaboré à cet effet. Mais dans la pratique le projet tarde à prendre forme (SANKARA, 2011). Ailleurs, la volonté des autorités communales de participer à la préservation de l'environnement et d'en tirer des retombées financières a permis la mise en place d'une forêt villageoise à Kalzi dans la commune de Komsilga. La politique forestière nationale promeut d'ailleurs cette forme de préservation des ressources naturelles sous la houlette des collectivités territoriales. La mise en place de Zones villageoises de chasse et d'intérêt cynégétique (ZOVIC) autour des grandes réserves forestières répond à la volonté d'impliquer les riverains dans la protection de la nature. À Tiakané Oualème, dans le centre sud du Burkina, la mise en place d'une ZOVIC a permis aux collectivités territoriales de bénéficier des dividendes de la petite chasse, mais aussi de nouer des relations de partenariat avec des chasseurs qui ont aménagé des infrastructures socio-éducatives au profit des villages. Avec le développement de pratiques de loisirs, les milieux forestiers ont connu une mutation de leur valeur d'usage. Classés à l'époque coloniale ou parfois lieux de concentration de phénomènes mystiques, ces milieux bénéficiaient d'un regard et d'un respect qui de nos jours se sont inversés du fait des religions monothéistes et du changement de paradigme dans la gestion des aires protégées (GIRAUT *et al.*, 2004). Dès lors, ils sont de plus en plus fréquentés pourvu qu'un minimum d'aménagements soit réalisé pour favoriser les randonnées pédestres. Ainsi la physionomie de la forêt de Bangr-wéogo à Ouagadougou a changé depuis sa rétrocession à la municipalité qui en a fait un parc attractif de loisirs. Les fréquentations y sont passées de 5 445 entrées en 2001 à plus de 100 000 entrées par an à partir de 2004 (LANKOANDÉ, 2009).

D'autres paysages naturels sont constitués des milieux lacustres. En effet, l'eau demeure l'un des arguments les plus attractifs en matière de loisirs et particulièrement en zone sahélienne. Sous ces tropiques, la rareté de l'eau à usage de loisirs constitue un important facteur limitant cette forme de pratique ludique. Les périodes de fortes chaleurs d'avril, mai et octobre sont propices aux baignades ou à la détente à proximité des espaces lacustres. Pour combler le déficit en milieux lacustres, un promoteur a aménagé le long du barrage de Loumbila une plage artificielle qui accueille des adeptes de sports nautiques, de pêche sportive, etc. L'affluence observée à Loumbila beach traduit à quel point les excursionnistes et les touristes accordent de l'intérêt aux milieux lacustres. En dehors de ce site, le péri-urbain dispose d'autres espaces lacustres, mais non aménagés pour accueillir des touristes. Il s'agit entre autres des barrages de Komsilga qui renferment des sauriens sacrés, de ceux de Kalzi et Zibako fréquentés par des amateurs de pêche sportive venant de Ouagadougou.

Faute de pouvoir faire d'un climat tropical sec contrasté un argument touristique et ludique, les acteurs du tourisme péri-urbain semblent opter pour la création d'espaces ludiques lacustres artificiels avec des microclimats typiques capables d'attirer des citadins peu exigeants et en manque d'exotisme.

Les sites et objets du patrimoine

Les facteurs physiques ne sauraient à eux seuls constituer les phénomènes attractifs pour les excursionnistes ou les touristes. Certains ont de l'intérêt pour les sites et les événements culturels, si bien que la valorisation de ces éléments peut constituer un motif de visite dans le péri-urbain. Ces objets patrimoniaux sont les témoins d'un passé glorieux qui a laissé des vestiges. Le patrimoine est un concept polysémique dont la définition est variable selon la discipline. Le patrimoine³ est « *l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques* ». Au total le patrimoine apparaît bien comme le produit d'une démarche de construction de ressources dans une perspective de valorisation. Ce processus repose sur la définition d'une identité qui va pouvoir découler à la fois d'un choix des personnes et d'un compromis à l'échelle d'un groupe qui n'est pas prédéterminé (YAMEOGO, 2011). À travers la patrimonialisation, les lieux, les objets retrouvent une nouvelle occasion d'être sauvés de l'oubli et de la destruction. Cette nouvelle fonction culturelle qu'on leur confère débouche sur leur ouverture au public. La reconnaissance du site ou de l'objet par un large public lui ouvre les possibilités d'une pratique touristique pour visiter ou voir le patrimoine ainsi identifié.

Le tourisme médical

Depuis quelque temps le tourisme ne rime plus uniquement avec découverte de nouveaux territoires ou de nouvelles cultures. Une nouvelle forme de pratique touristique est en train d'émerger : elle concerne la volonté de voyager pour se faire soigner. Qualifiée de tourisme médical ou sanitaire, cette forme de tourisme a cours à Saaba dans le quartier Wamtenga. En effet, un lignage s'y est spécialisé dans le traitement des fractures, luxations et les déboîtements des membres. La qualité des soins et le mystère qui les entoure ont permis au village de Saaba d'acquérir une grande réputation. Les rebouteux, détenteurs d'un savoir ancestral parviennent à corriger les fractures et les entorses avec ou sans massage et souvent avec des incantations. Auréolée d'une renommée s'étendant au-delà des frontières du Burkina, cette pratique de soins attire de nombreux adeptes venus du Burkina et des pays limitrophes notamment. Les entretiens révèlent que plus de 65 % des patients viennent de Ouagadougou et qu'environ 47 % d'entre eux n'étaient jamais allés à Saaba. Le choix de cette médecine traditionnelle provient de la modicité des prix pratiqués, de la qualité des soins et de la rapidité de la guérison selon les patients. L'activité ne génère pas d'importants profits du fait du caractère social de la prestation, mais aussi de la pauvreté des personnes qui s'adressent aux rebouteux traditionnels. Pourtant, des profits pourraient être engrangés si les patients s'offraient des séjours dans les infrastructures d'hébergement. La proximité de Ouagadougou incite les patients à rentrer à la fin des séances de massage.

³ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Patrimoine.htm>, le 15 octobre 2010.

Le tourisme artisanal

Les populations de Saaba depuis des temps immémoriaux maîtrisent la métallurgie du fer, illustrée par la présence de fourneaux anciens, mais aussi par le fait que la pratique de la forge est maintenue par la caste des forgerons. Bien que la transformation du fer ne suive plus l'itinéraire technique traditionnel utilisant les roches ferrugineuses, elle demeure tout de même une curiosité touristique attrayante. La proximité de la capitale favorise l'organisation de visites guidées pour comprendre les procédés techniques de la métallurgie ancienne. Les acteurs du tourisme à Saaba ont même inscrit cette visite au nombre des circuits touristiques dans la commune. Ces exemples illustrent à quel point le péri-urbain possède de belles opportunités de se singulariser par rapport à la « mégalopole » ouagalaise à travers des pratiques qui n'y ont plus cours.

L'accessibilité aux marchés locaux

Le développement du tourisme péri-urbain n'a été possible qu'avec le développement des moyens de transports individuels et des voies de communication. Les loisirs exploitent les avantages offerts par la proximité, la fluidité et le bon état des voies de communication qui irriguent le péri-urbain (figure 1). Le réseau routier emprunté par les touristes péri-urbains a été conçu pour désenclaver la capitale et favoriser son approvisionnement en produits manufacturés depuis les ports des pays côtiers. Ce n'est pas un effet du hasard si les villages situés le long de ces axes sont les plus développés et les plus prisés par les touristes. La fluidité du transport et des voies de communication a d'abord favorisé l'installation des populations urbaines dans le péri-urbain. Ainsi, pendant les jours ouvrables les flux les plus importants sont les mouvements pendulaires des « banlieusards » vers Ouagadougou alors que, les week-ends, la tendance s'inverse avec une descente des citadins vers les marchés et autres lieux de loisirs dans le péri-urbain. Lazzaroti (1995, p. 56) qualifie cette polarisation centrifuge les week-ends de « *polarisation inversée* ».

Le tourisme gastronomique

Ce mouvement de population vers le péri-urbain a donné naissance à un tourisme gastronomique durant les week-ends qui a induit le développement des métiers de la restauration. Cette facette du tourisme se définit comme un déplacement hors de son lieu de résidence dans le but de se détendre en dégustant les mets offerts par le milieu d'accueil. Les adeptes d'excursions dans le péri-urbain ont une grande fascination pour la gastronomie des terroirs d'accueil. Certaines localités telle que Saaba ont forgé leur renommée dans l'offre de viande canine et asine. Quant à Komsilga, cette bourgade s'est spécialisée dans les gros et petits ruminants ; certains acheteurs y font leurs provisions mensuelles pendant les week-ends. Cependant, dans toutes les communes périphériques de Ouagadougou, les excursionnistes ont un faible pour les maquis qui offrent du poulet rôti, flambé ou télévisé⁴. La dégustation de la bière locale et des boissons modernes occupent une place de choix dans le tourisme

⁴ Poulet cuit au travers de fours à vitre. L'appellation vient de la ressemblance avec une télévision présentant un poulet rôti.

gourmand. Les enquêtes de terrain révèlent que plus de la moitié des excursionnistes y vont pour déguster les mets offerts dans les maquis.

Le tourisme gastronomique dans le péri-urbain s'apparente à un retour aux pratiques culturelles anciennes où le marché, notamment celui de la bière de mil local, constituait le lieu de rencontre de toutes les générations. Ainsi les nostalgiques de cette forme de vie traditionnelles s'y retrouvent tous les jours de marché pour déguster, mais surtout pour des rencontres amicales.

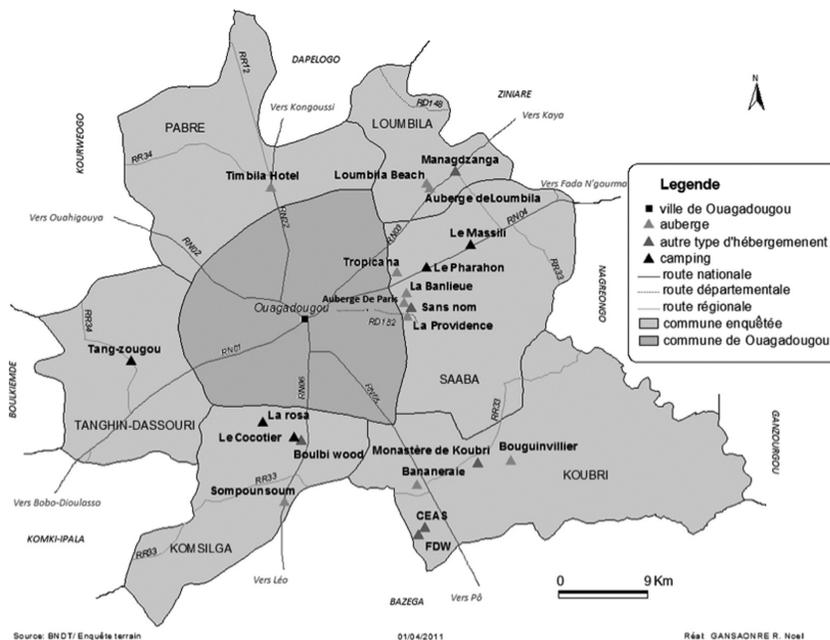
La fréquentation des marchés péri-urbains

En relation avec le tourisme gastronomique, il s'est développé un type d'excursionnistes qui fréquentent les marchés du péri-urbains pour faire des emplettes de produits agricoles, d'élevage, de pêche, etc. L'accessibilité et l'importance des fréquentations observées dans les marchés de Saaba, Bassemyam, Kienfangué, et Pabré s'expliquent par la disponibilité des produits, mais aussi par la qualité des voies de communication qui en facilitent l'accès. De nombreux citadins joignent l'utile à l'agréable en s'approvisionnant et en se détendant. Les marchés ont lieu tous les trois jours; le 21^e jour coïncide toujours avec un dimanche et est particulièrement animé. Appelé communément «le 21», il est particulièrement prisé en regard de la coïncidence avec le week-end. Ainsi de façon rotative, chaque bourgade organise son 21. Les visiteurs des marchés péri-urbains viennent de plusieurs horizons. Les études de Yameogo (1989) sur le marché de Saaba ont montré une fréquentation du site les jours de marché, et plus précisément dans la soirée. À ces moments-là, les prix des denrées sont en baisse du fait que les vendeurs choisissent de liquider les derniers stocks de leurs victuailles.

L'hébergement

La proximité des communes péri-urbaines incite les touristes ou les excursionnistes à n'y séjourner que le temps d'une journée, sans nuitée sur place. L'hébergement touristique dans la banlieue ouagalaise existe pourtant sous forme de location temporaire pouvant aller d'une nuitée à plus d'un mois. Il s'agit souvent d'une maison, une chambre dans une maison, une «mini villa», une auberge de jeunesse, un centre de repos ou de villégiature, etc. L'hébergement hôtelier est très limité dans le péri-urbain. Cette offre lacunaire n'est pas ressentie comme un manque par les habitants de Ouagadougou. En effet Ouagadougou concentre déjà de grands hôtels et, vu la proximité du péri-urbain, il est aisé de parcourir la distance pour y loger. La banlieue dispose néanmoins de sites d'hébergement assez variés et inégalement répartis dans l'espace péri-urbain (figure 2).

Figure 2. Répartition des infrastructures d'hébergement dans le péri-urbain



Notre enquête a permis de recenser 235 chambres et 3 dortoirs. 52% des chambres sont climatisées, 37% ventilées et le reste (environ 11%) sans ces commodités. Celles-ci sont essentiellement localisées à Saaba. Les chambres sont quelquefois équipées d'appareils audiovisuels, d'une table, de chaises et de latrines internes. Les chambres peuvent accueillir 1, 2 ou 3 personnes. 419 lits sont ainsi disponibles dans l'ensemble du péri-urbain. L'analyse révèle que les sites d'hébergement sont majoritairement constitués d'auberges et de campings.

Sur le plan de la qualité des équipements, la place d'or est détenue par l'auberge Les Bougainvilliers dans la banlieue ouagalaise à Koubri et Loubila Beach à Loubila. Quant aux campings, les plus huppés sont localisés à l'est de Ouagadougou (camping Le Pharaon), à l'ouest (le camping Tang-Zugu de Bazoulé (Tanghin-Dassouri)), au sud-ouest (camping Le Cocotier à Tingandogo).

À côté de ces structures dont l'objectif initial de la mise en place des maisons d'hôtes est de servir de cadre d'accueil pour les touristes ou les excursionnistes, d'autres sites font de l'hébergement une activité secondaire. L'aménagement des espaces d'hébergement répondait au souci de permettre aux associations de loger leurs membres sur place à une époque où la ville semblait éloignée du péri-urbain pour des activités temporaires telle que les manifestations culturelles. Mais aujourd'hui des personnes extérieures sont également accueillies. C'est le cas du monastère bénédictin de Koubri, de l'orphelinat (Boulbiwood) ou de l'association Luila Yiilé qui offrent des hébergements à leurs membres lors des activités culturelles.

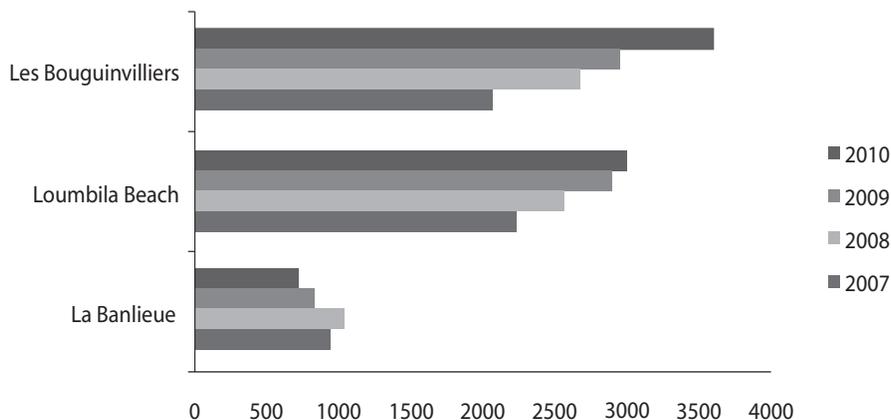
DES FRÉQUENTATIONS EN FAVEUR DES SPÉCIFICITÉS ET CURIOSITÉS

La décentralisation intégrale au Burkina vise à mettre les collectivités territoriales au cœur du développement en les impliquant dans la mobilisation des ressources financières, la gestion et l'entretien des infrastructures. Cependant, la pauvreté et la faiblesse de l'assiette fiscale des communes rurales vont orienter les collectivités vers de nouvelles ressources. Des extensions urbaines à travers le projet village-centre et banlieue ont permis à certaines communes de bénéficier des taxes liées aux nouvelles attributions de terrains. Mais les lotissements ne pouvant se faire indéfiniment, les ressources liées aux ventes de terrains se sont amenuisées obligeant le recours à de nouvelles sources de financement des économies locales. Dès lors, les flux financiers provenant du tourisme peuvent constituer une nouvelle source de développement des collectivités territoriales, mais également contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Encore faut-il toutefois que les sites soient suffisamment attractifs pour les citoyens.

La fréquentation des sites d'hébergement

L'appréciation des retombées financières du tourisme dans le péri-urbain passe nécessairement par une évaluation des fréquentations des touristes. À cette fin, les registres de fréquentation des structures ont été consultés, parfois sur la base des estimations des gérants. Cette évaluation n'a été possible qu'au niveau des sites et infrastructures accueillant des touristes régulièrement : auberges, mare de Bazoulé, sites récréatifs, etc. La fréquentation des autres sites, notamment ceux liés au tourisme gastronomique, aux visites des marchés, étant difficiles à apprécier du fait que les responsables ne tiennent pas un registre.

Les données disponibles sur la fréquentation des sites d'hébergement remontent à 2007. Il s'agit des auberges Loumbila Beach, Les Bougainvilliers à Koubri et La Banlieue à Saaba. On y observe des fréquentations plus importantes et régulières à Loumbila Beach et aux Bougainvilliers, tandis qu'à l'auberge La Banlieue de Saaba les fréquentations tendent à baisser (figure 3).

Figure 3. Évolution de la fréquentation des infrastructures d'hébergement (2007 à 2010)

Source : enquête de terrain, 2010

Le fort taux de fréquentation aux Bougainvilliers et à Loumbila Beach s'explique par la qualité et la diversité des prestations et surtout par la publicité. Au-delà de l'hébergement mis à la disposition des clients, ces auberges ont l'avantage d'être proches de retenues d'eau donnant ainsi l'impression de zones balnéaires prisées par les touristes et excursionnistes. En plus d'avoir une position géographique favorable, ces auberges ne lésinent pas sur les moyens pour publier des annonces et des insertions publicitaires. Ainsi on les retrouve dans le guide touristique *Le Petit futé 2009* et sur internet. Quant à la baisse des fréquentations observées à l'auberge La Banlieue de Saaba, elle est due à l'accroissement de l'offre en matière d'infrastructures d'hébergement dans cette commune. En effet, entre 2007 et 2010, les infrastructures ont connu une prolifération spectaculaire d'environ 50%. Cela a contribué à disperser les touristes, réduisant du coup la fréquentation de l'auberge La Banlieue. À cela il faut ajouter la concurrence des prix ; les nouvelles auberges ont tendance à baisser les prix pour attirer la clientèle et être compétitives. Par ailleurs la forte croissance urbaine observée à Saaba (le bâti en parpaing) a réduit son attractivité. En effet, les touristes de la banlieue sont perpétuellement en quête d'un lieu faiblement urbanisé pour le repos. Pourtant les interactions entre Ouagadougou et Saaba se sont accrues ces dernières années, au point de faire de cette commune un arrondissement de Ouagadougou. À l'inverse les autres communes possèdent encore de nombreuses zones rurales.

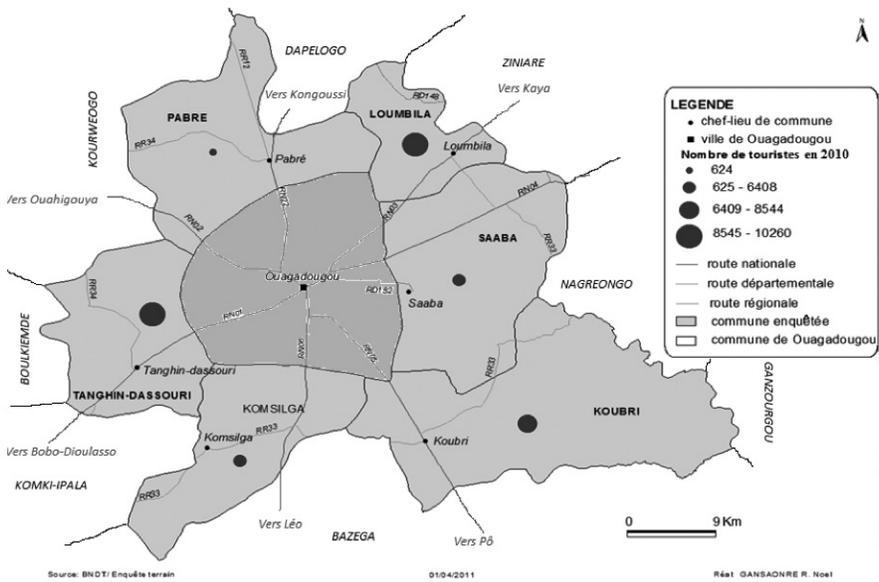
La fréquentation des sites attractifs

Le tourisme visuel figure au nombre des motifs de visite touristique dans le péri-urbain. La disponibilité de données relatives aux fréquentations a permis d'évaluer le phénomène dans trois localités. Dans ce lot, la mare aux crocodiles est le site le plus attractif pour les visiteurs. Il a bénéficié de la dégradation de l'état, et donc de la fréquentation de son concurrent, la mare de Sabou à 100 km de Ouagadougou, pour se faire une renommée. Bien que la proximité de Ouagadougou soit un avantage

pour ce site, le mérite revient aux acteurs locaux notamment l'association ATDB pour avoir œuvré à l'aménagement du site et surtout à l'organisation de l'activité touristique dans la commune de Tanghin Dassouri. La réussite de ce modèle d'offre touristique unique dans le péri-urbain se justifie largement par sa spécificité. C'est le seul site abritant des sauriens dans le péri-urbain. On a misé sur la spécificité de la ressource pour créer une activité. Les autres sites ont une fréquentation relativement faible en raison principalement du manque de curiosité et de la non-spécificité des prestations offertes. Des entretiens avec les touristes ou excursionnistes, on retient que 8,4% d'entre eux y vont pour l'hébergement contre 12,65% pour le tourisme de vision. Les fréquentations de restaurants et maquis sont très importantes, les week-ends notamment. Il ressort que c'est la première cause de déplacement dans le péri-urbain.

La faiblesse des fréquentations des sites d'hébergement et des sites touristiques est liée principalement au manque d'information sur les prestations qui y sont offertes par les promoteurs; 67% des visiteurs interrogés sont au moins à leur seconde visite. C'est donc un public avisé qui connaît déjà les sites. En outre 75% des visiteurs avouent avoir été informés par d'autres visiteurs connaissant déjà le site. Sur la base d'informations fournies par les gérants de sites, il a été possible de procéder à la cartographie des fréquentations au cours de l'année 2010. La commune de Tanghin Dassouri semble la mieux fréquentée du fait de la mare aux crocodiles, suivie de Loumbilla et enfin de la commune de Koubri.

Figure 4. Répartition de la fréquentation par commune péri-urbaine



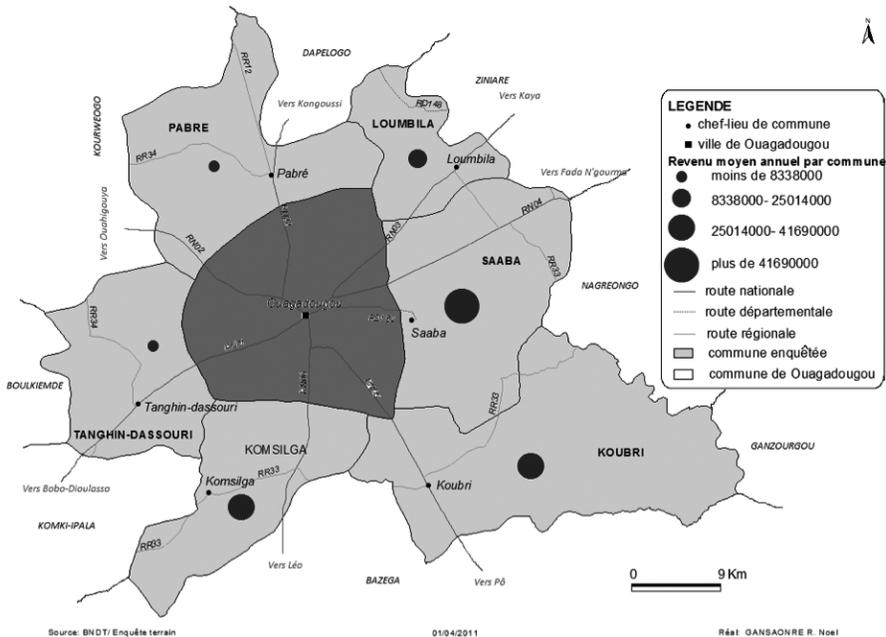
UN FAIBLE IMPACT DANS LE BUDGET DES COLLECTIVITÉS

L'activité touristique procure de toute évidence des revenus, notamment pour les premiers acteurs de l'activité que sont les commerçants, gérants de maquis, gérants de sites d'hébergement ou les associations promouvant une activité. Les retombées financières issues des touristes ou excursionnistes sont difficiles à évaluer. De plus, la distinction entre les revenus issus du tourisme et ceux issus des visiteurs habituels est difficile à établir.

L'hébergement, première source de devises pour le tourisme péri-urbain

Les efforts réalisés dans la construction des édifices d'hébergement ont été couronnés de succès en regard des fréquentations qui ont suivi. La commune de Saaba s'est particulièrement illustrée dans l'aménagement d'infrastructures hôtelières, si bien qu'elle en retire les plus fortes retombées. Les prix varient en fonction du niveau des chambres. Les tarifs varient entre 10 000 francs CFA et 31 500 francs CFA la nuitée pour les chambres climatisées, entre 3 500 francs CFA et 27 500 francs CFA pour les chambres ventilées et entre 2 000 francs CFA et 5 000 francs CFA pour les chambres simples. Les enquêtes révèlent qu'environ 12 229 touristes fréquentant le péri-urbain ont loué des chambres en 2010. Ces locations ont rapporté la somme de 183 435 000 francs CFA cette année-là. La figure 5 fournit une bonne représentation spatiale de ces gains obtenus par les gérants de sites d'hébergement.

Figure 5. Répartition spatiale des ressources (en francs CFA) générées par la fréquentation des infrastructures touristiques



La visite des sites touristiques et des stands d'artisans est une autre source de recettes. Le site de la mare aux crocodiles de Bazoulé fait figure de leader avec des recettes évaluées à 7 500 000 francs CFA par an. Quant à la ferme de Wedbila à Kouabri, les montants tirés des visites sont évalués à 1 800 000 francs CFA. Les différents achats réalisés par les touristes ou les excursionnistes constituent de toute façon la plus importante dépense par rapport aux visites touristiques. Le caractère informel des activités empêche cependant une évaluation précise des montants recueillis par ces achats. C'est par ailleurs dans le secteur du petit commerce, de la restauration et de l'artisanat que les populations locales tirent le plus grand bénéfice du tourisme. En effet, les recettes issues de l'hébergement ne bénéficient qu'aux investisseurs.

Un impact social considérable

L'avantage le plus évident et le plus direct du tourisme est la création d'emplois et la possibilité pour les habitants d'accroître leur revenu leur niveau de vie (NORONHA, 1979). Ainsi, le tourisme dans le péri-urbain a offert au total 508 emplois directs permanents et environ 36 emplois directs non permanents en 2010 (tableau 1). L'emploi direct est offert à 47 %, soit 238 emplois, par les infrastructures touristiques et à 53 %, soit 270 emplois, par les associations. 92 % des employés sont issus des communes du péri-urbain. La rémunération mensuelle varie entre 15 000 francs CFA et 125 000 francs CFA pour les employés des infrastructures touristiques. Quant aux membres des associations, leur rémunération varie selon les bénéfices réalisés dans le mois. Les employés temporaires, quant à eux, sont rémunérés à la tâche.

Tableau 1. Nombre d'employés par classe de salaires

Intervalles des salaires (en FCFA)	[15 000 ; 45 000]	[45 000 ; 75 000]	[75 000 ; 105 000]	[105 000 ; 135 000]	Total
Nombre de bénéficiaires	92	102	29	15	238
% des bénéficiaires	38,66	42,86	12,18	6,3	100

Source : enquêtes de terrain, 2010

Malgré cet apport du tourisme à la réduction du chômage et à la diversification des sources de revenus des populations locales, son impact demeure faible. D'abord, le nombre d'employés du secteur est faible par rapport à la population du péri-urbain : quelque 500 emplois pour une population de 298 439 habitants en 2011 selon une projection faite sur la base des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2006. En effet, l'entreprise touristique occupe de façon directe seulement 0,17 % de la population. Sa contribution à la réduction du chômage en milieu rural est infime. En plus de cela, les emplois liés au tourisme sont précaires (moins de 1 % des employés sont déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et les employés manquent de professionnalisme. Cela influence non seulement la rémunération, mais aussi les prestations.

La demande de loisirs dans le paysage péri-urbain a entraîné la construction de nouvelles infrastructures dont les auberges, les forages, les écoles et les moulins à grains au profit des femmes. Elles ont contribué au développement des localités péri-urbaines. Les associations intervenant dans le tourisme ont permis au travers de leur relation de coopération avec des organisations du Nord de construire également des écoles ou d'aménager des sites. Ainsi l'Association tourisme et développement de Bazoulé (ATDB) en collaboration avec l'association française Artoude a œuvré à la construction d'une école dont les bénéficiaires reçoivent une formation en tourisme et artisanat. Les forages mis en place par l'ATDB et l'auberge Les Bougainvilliers sont également utilisés par les populations locales.

Au-delà des retombées financières et matérielles du tourisme, il y a un avantage indéniable qui se traduit par le fait que l'industrie touristique a contribué à changer la physionomie des communes péri-urbaines. L'activité a permis l'ancrage de nombreux jeunes dans leur terroir, la valorisation des traditions et de la culture et l'ouverture du village et de sa population sur le monde extérieur, etc. Les chants et danses traditionnels jadis relégués au second plan connaissent un regain d'intérêt. Certaines activités se professionnalisent par les formations. Par exemple, cinq membres chargés de la gestion de la mare de Bazoulé ont bénéficié d'une formation sur la vie et la gestion des crocodiles et des tortues géantes auprès de la ferme aux crocodiles de Pierrelatte (commune française).

Dans le cadre des échanges d'expériences et de l'ouverture sur l'extérieur, la troupe Watinooma a fait une tournée en Europe. La participation aux manifestations d'envergure internationale constitue également un canal de promotion des activités du péri-urbain. Ainsi l'Association tourisme et développement de Bazoulé, l'Association des femmes productrices de beurre de karité biologique et l'Association Kologh Naaba ont exposé au Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), au Salon international du tourisme et de l'hôtellerie (SITHO) et dans certaines manifestations européennes (Foire de Paris).

De faibles retombées pour les collectivités

Les acteurs directs du tourisme péri-urbain (artisans, commerçants, responsables d'auberges, etc.), au-delà des apparences, perçoivent des revenus assez substantiels des activités développées. Quant aux collectivités territoriales qui devraient pouvoir en escompter des retombées, l'attente demeure. La commune rurale de Tanghin Dassouri par exemple perçoit des taxes fixes des visites de la mare aux crocodiles qu'elle a par ailleurs contribué à réhabiliter. Les communes perçoivent également des taxes liées au tourisme matrimonial. En effet, 70 % des couples qui célèbrent leur mariage dans le péri-urbain sont issus de la capitale. Les taxes perçues à cet effet alimentent le budget des communes rurales. En dehors de ces cas, les retombées du tourisme péri-urbain dans les caisses des collectivités sont minimales. Les sommes qui auraient pu être prélevées sur le coût des hébergements sont reversées directement par les acteurs dans le compte du Trésor public au compte des appuis budgétaires que l'État apporte à la décentralisation. Dès lors, les retours financiers de l'État ne sont pas au prorata de ce qui devrait revenir à la commune.

CONCLUSION

L'analyse des dynamiques du tourisme dans l'espace péri-urbain de Ouagadougou a montré que de nombreux efforts ont été réalisés par les acteurs pour sa promotion et la mise en place d'infrastructures d'hébergement. Cela s'est traduit par un accroissement des fréquentations, et par conséquent des recettes liées au tourisme. Le tourisme péri-urbain a contribué au développement d'une économie informelle et locale par des activités de restauration, d'artisanat, et d'hébergement. En revanche il pêche par l'absence de diversité et d'innovation dans les activités tandis que les montants versés aux collectivités territoriales restent infimes.

BIBLIOGRAPHIE

- GANSAONRE R. N., 2011: *Tourisme et développement local dans le péri-urbain de Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 119 p.
- GIRAUT F., GUYOT S. et HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2004: «Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines», *L'Information géographique*, 4, 340-368.
- KADT D. E., 1980: *Le tourisme : passeport pour un développement ? Regard sur les effets culturels et sociaux du tourisme*. Paris : Économica, 358 p.
- LANKOANDE I., 2009: *Contribution du SIG à la gestion de la forêt classée du barrage de Ouagadougou*, Mémoire master, Université de Ouagadougou, 78 p.
- LAZZAROTTI O., 1995: *Les loisirs à la conquête des espaces péri-urbains*, Paris : L'Harmattan.
- MEYER-SANTSCH G. *et al.*, 1986: «Le tourisme rural en Suisse Romande», *Cahier de l'institut de géographie*, Université de Neuchâtel, 71 p.
- NOMBRE A. *et al.*, 1999: *Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga horizon 2010*. Vol. 1, ministère des Infrastructures de l'Habitat et de l'Urbanisme, 199 p.
- NORONHA R., 1980: «Tourisme à Chypre» in KADT D. E., *Tourisme, passeport pour le développement ? Regard sur les effets culturels et sociaux du tourisme*, Paris : Économica, 117-204.
- LANDEL P. A. et SENIL N.: «Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement», in *Développement durable et territoires* [en ligne], Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, mis en ligne le 20 janvier 2009, <http://developpementdurable.revues.org/7563>.
- SANKARA T. B., 2011: *Variabilité climatique et gestion des ressources naturelles : cas de la forêt classée et réserve partielle de faune de Gonsé*, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université de Ouagadougou, 108 p.
- SAWADOGO H., 1994: *Les incidences économiques du tourisme au Burkina Faso*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 40 p.
- YAMEOGO L. J., 1989: *Les marchés péri-urbains : cas du marché de Saaba*, Mémoire de maîtrise, UO, UFR/SH, 121 p.

TOURISM IN THE LOCAL ECONOMY OF PERI-URBAN COMMUNES OF OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Facing the fall of the exportation incomes of farm products, South-Saharan African countries encounter difficulties to begin their development. Learning from the experience of the Maghreb countries in the tourism industry and the studies showing that tourism is one of the few economic sectors where the Southern countries systematically draw commercial surplus from the Northern countries, Burkina Faso tries to focus on tourist attractive investments. This has led to the emergence of the tourist activity across the country, especially in Ouagadougou. In the suburb of this town, another form of tourism is developing and concerns rural communes that consider it as an opportunity for a territorial development.

In considering that tourism can be a means to generate income for communities and rural collectivities while protecting natural resources, we undertook a study in peri-urban communes of Ouagadougou. It involved a literature review supplemented by a collection of statistical and spatial data.

The findings revealed that, despite investments in infrastructures and relatively significant frequentation, benefits for rural populations and territorial communities are still expected.

Keywords : *Burkina Faso, Ouagadougou, peri-urban, tourism, local development.*

TOURISMUS ALS ELEMENT DER LOKALEN WIRTSCHAFT IN DEN PERIURBANEN AGRARGEMEINDEN VON OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

In Afrika streben die Subsahara-Länder nach einem Aufschwung für ihre Exportwirtschaft und werden dabei wegen des Einkommenseinbruch aus dem Export der Agrarproduktion mit großen Schwierigkeiten konfrontiert. Dank der Erfahrungen der Maghrebländer in der Tourismusindustrie und der Studien, die gezeigt haben, dass der Tourismus einer der seltenen Wirtschaftssektoren ist, mit welchem die Südländer einen Handelsüberschuss aus dem Norden erzielen können, versucht Burkina Faso die attraktiven Investitionen für die Touristen hervorzuheben. Das hat das Auftauchen der touristischen Aktivität im ganzen Land und besonders in Ouagadougou gefördert. Um diese Stadt herum entsteht eine andere Form von Tourismus, die die ländlichen Gemeinden interessiert, weil sie darin eine Gelegenheit zur territorialen Entwicklung sehen.

Mit der Hypothese, dass der Tourismus für die Gemeinschaften und Körperschaften auf dem Land zur neuen Einnahmequelle werden kann, ohne die natürlichen Ressourcen zu gefährden, haben wir in den Gemeinden der Umgebung von Ouagadougou eine Studie eingeleitet. Für diese Studie brauchten wir eine dokumentarische Bestandsaufnahme, welche durch statistische und räumliche Angaben ergänzt wurde.

Die Ergebnisse haben gezeigt, dass trotz der Investitionen zur Entwicklung der Infrastrukturen und einer relativ bedeutenden Besucherquote die Verdienste für die ländlichen Bevölkerungen und Körperschaften auf sich warten lassen.

Stichwörter : *Burkina Faso, Ouagadougou, Peripherie, Tourismus, lokale Entwicklung.*

PATRIMOINE, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE DANS LE SAHARA ALGÉRIEN : LE CAS DU TASSILI DES AJJER

AMÉZIANE FERGUENE, Faculté d'économie de Grenoble,
Université Grenoble Alpes,
Ameziane.ferguene@upmf-grenoble.fr

SOFIANE IDIR, Université Grenoble Alpes,
idirsofiane@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le Tassili n'Ajjer recèle un riche patrimoine dont la valorisation touristique a engendré une activité en progression lente, mais réelle. La vitalité de cette activité tient à son organisation en un réseau d'entreprises mobilisant la communauté autochtone des Touareg nomades. Les enjeux de cette activité concernent l'économie locale et la sauvegarde du patrimoine. L'objet de cette communication est d'analyser le lien entre tourisme et développement durable dans ce territoire.

Mots clés : *patrimoine, Sahara, tourisme, développement durable, Touareg.*

INTRODUCTION

Le tourisme saharien est un phénomène récent, qui trouve son origine dans la découverte de ce grand désert par des explorateurs européens (civils et militaires), au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il s'agit dès le départ d'un tourisme alternatif (recherche de grands espaces, quête d'authenticité, désir d'aventure, etc.) associant une exigence environnementale. De fait, la fragilité des ressources sur lesquelles repose cette activité s'oppose au tourisme de masse.

Des pays qui se partagent le Sahara, l'Algérie est celui qui en a la plus grande part. L'expérience algérienne dans le tourisme saharien date des années 1960, initiée par des organismes publics dans deux régions de l'extrême sud du pays (le Tassili et le Hoggar). Aujourd'hui, cette activité connaît une progression lente, mais réelle. Elle présente des enjeux majeurs à la fois pour l'économie locale et pour la préservation du patrimoine naturel et culturel de ces régions.

Dans ce travail, qui privilégie l'approche en termes de développement territorial durable, avec prise en compte de ses trois dimensions fondamentales (écologique, sociale et économique), nous tenterons de répondre à la question suivante. En quoi cette activité touristique est-elle porteuse, à l'échelle du territoire du Tassili des Ajjer (le terrain précis sur lequel porte cette étude), d'une dynamique de développement qui préserve le patrimoine saharien si fragile ainsi que les valeurs socioculturelles originales des populations autochtones ? Autrement dit, assiste-t-on sur ce territoire à une articulation favorable entre la dynamique de croissance économique engendrée par l'activité touristique et les deux autres dimensions de la durabilité, à savoir la préservation de l'environnement naturel de la région, ainsi que de son patrimoine culturel, et l'amélioration des conditions d'existence de la population locale ?

Nous traiterons cette problématique qui a fait l'objet d'un travail de terrain¹ en trois parties : la première, brève, consiste à planter le décor de l'analyse à travers une présentation succincte du territoire du Tassili des Ajjer (ou *Tassili n'Ajjer* en berbère, langue pratiquée par une bonne partie de la population du Sahara, les nomades notamment). Dans la deuxième partie, nous nous efforçons d'établir en quoi le tourisme saharien est un « tourisme alternatif » et, comme tel, incompatible avec le tourisme de masse. Enfin, dans une troisième partie, nous analyserons les retombées économiques, socioculturelles et environnementales (au sens écologique) de l'activité touristique sur le territoire du Tassili n'Ajjer.

PRÉSENTATION DU TASSILI N'AJJER

Le Tassili des Touareg n'Ajjer est un immense plateau qui s'étend sur environ 700 km, couvrant une superficie de 350 000 km². Entouré d'étendues de dunes à perte de vue, il se dresse comme un rempart abrupt d'une altitude moyenne de 1 200 à 1 500 m, avec un point culminant à 2 254 m. Historiquement, la formation du Tassili n'Ajjer remonterait à plus de 600 millions d'années. Selon Malika Hachid (2000), qui en retrace minutieusement la généalogie géologique, ce plateau est constitué de deux marches qui se superposent l'une au-dessus de l'autre, un peu comme les marches d'un escalier. Autour de ce plateau se trouvent de petits ergs (Amguid, Issaouane n'Tifernine, Ighargharène, Bourarhet, Tin Merzouga...), c'est-à-dire des zones couvertes de dunes de sable dont la couleur et la finesse des grains varient sensiblement d'un endroit à l'autre.

Le Tassili n'Ajjer se trouve à l'extrême sud-est du Sahara algérien (cf. carte 1 en page 98), aux confins de la Libye et du Niger. Djanet, sa principale oasis, est à 2 200 km d'Alger (la capitale algérienne), et à 420 km d'Illizi, la ville chef-lieu de la wilaya (département) qui, c'est la règle en Algérie, porte le nom de sa ville principale. La région de Djanet est une oasis tout en longueur dans la partie sud-est du Tassili n'Ajjer, à 1 050 mètres d'altitude. Elle est traversée par l'oued Idjeriou, source en eau de sa palmeraie, lieu de production de dattes et de cultures maraîchères. Sur les deux rives de l'oued se dressent les anciens *ksour* (pluriel de « *ksar* », mot arabe

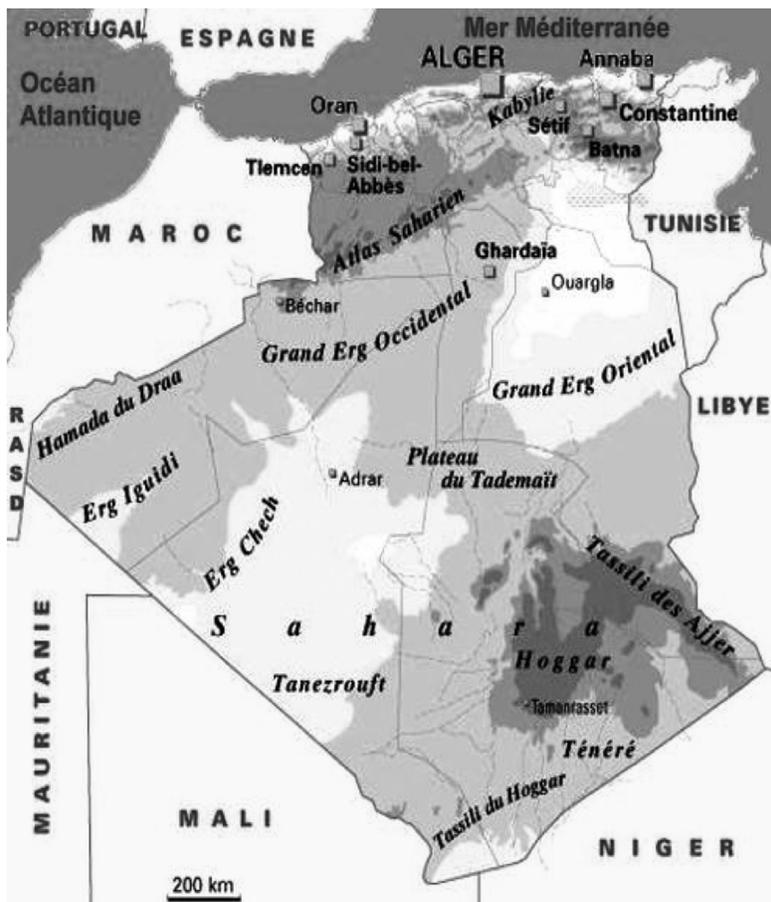
¹ Notre investigation dans le Tassili n'Ajjer a été effectuée durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2007 et le mois d'avril 2008, avec les opérations suivantes : recueil des données socio-économiques, entretiens en face à face avec les acteurs locaux et enquête par questionnaire auprès des professionnels du tourisme.

qui veut dire «palais») de Djanet qui forment, avec d'autres zones d'habitation, son centre urbain. Selon la tradition orale locale, la ville de Djanet a été fondée au XVI^e siècle (DIDA, 2004). Le climat du Tassili est désertique et continental. Il est caractérisé par une insuffisance et une irrégularité des pluies, une faible hygrométrie et de fortes amplitudes thermiques, saisonnières et quotidiennes. La population de la région de Djanet (15 000 habitants en 2012) est constituée principalement de Touareg («Targui», au singulier), peuple nomade partiellement sédentarisé, mais qui reste holiste (i.e. dont le mode de vie demeure fortement communautaire).

LE TOURISME SAHARIEN : UN TYPE DE TOURISME ALTERNATIF

Le tourisme saharien est un fait relativement récent ; il date du dernier quart du XX^e siècle. Cette période est celle où le tourisme franchit une nouvelle étape de son histoire, annonçant de nouvelles formes de tourisme. Cette transition se caractérise par une transformation de la demande touristique. Celle-ci n'est pas seulement en croissance forte ; elle se différencie de plus en plus et devient hétérogène. Désormais, le touriste a des attentes différenciées, notamment la quête d'espaces nouveaux avec des exigences écologiques (CUVELIER, 1994). Le tourisme saharien, qui repose sur des ressources spécifiques (grands espaces vierges, environnement naturel relativement préservé, traditions ancestrales originales...), répond à ces nouveaux besoins. Nous présentons succinctement, dans cette deuxième partie, ce tourisme alternatif.

Carte 1. Localisation géographique du Tassili des Ajjer (dans l'extrême sud-est de l'Algérie)



Source : <http://www.jameltourisme.com/algerieinfos.htm>

Le tourisme saharien, histoire d'une activité récente

L'histoire du tourisme est répétitive. L'invention des pratiques touristiques est l'œuvre d'une strate sociale cultivée que M. Boyer (1996) appelle les « *gardiens des clés de la culture* ». La diffusion de ces pratiques se fait ensuite du sommet de la pyramide sociale à la base (BOYER, 1999). Les découvertes de sites et de patrimoines à l'origine de différents types de tourisme (visites de centres historiques des villes,

séjours d'été à la campagne ou en montagne et d'hiver dans le Sud, cures thermales dans les stations spécialisées...), furent l'œuvre d'une élite (BOYER, 1982). Le tourisme saharien n'échappe pas à cette règle.

La découverte du patrimoine naturel, historique et socioculturel du Sahara a été un prélude à l'avènement du tourisme dans ce désert. Cette découverte, débutée au XIX^e siècle, est l'œuvre d'une élite européenne composée d'explorateurs civils (H. Barth, H. Duveyrier, H. Lhote...) et de militaires ayant fait preuve d'une grande ouverture d'esprit (E. Charlet, M. Cortier, G. Gardel...), ainsi que de religieux fascinés par les espaces et les cultures du désert (I. Eberhardt, Ch. de Foucauld...). Toutefois, ces «aventuriers du désert» n'auraient pu mener à bien leur exploration sans l'aide de guides autochtones, fins connaisseurs du terrain.

Plusieurs expéditions scientifiques (botanique, entomologie, zoologie, médecine...), ayant associé des peintres chargés de rapporter des croquis, des images et des aquarelles, ont révélé au monde la richesse du milieu saharien. Menées à partir de 1849 par J. Richardson, H. Barth et A. Overweg (missions anglo-allemandes) et par H. Duveyrier et le couple F. Foureau/A. Lamy (missions françaises), ces expéditions ont fait d'importantes découvertes écologiques sur le sol saharien : oasis de diverses tailles, vallées arborescentes, paysages d'une grande beauté, variété étonnante d'espèces animales et de plantes, etc. Ces découvertes ont été mises en valeur par les travaux et les discours savants qui les ont accompagnées (rapports, cartes géographiques, récits, inventaires, diagnostics...). Œuvre des grands explorateurs, ces travaux ont eu pour effet de mettre fin aux stéréotypes sur le Sahara : de l'image d'un espace aride et hostile, on est passé à celle d'un espace de bien-être et de beauté. Ces nouvelles représentations ont radicalement changé la perception du Sahara. Désormais, avec ses richesses naturelles et culturelles, ce territoire rencontre un énorme intérêt auprès du public.

Par la suite, au cours du XX^e siècle, le Tassili fut marqué par le fait « rupestre » avec une longue et passionnante histoire d'explorations couronnées par de grandes découvertes archéologiques (pour une chronologie minutieuse de ces découvertes, cf. HACHID, 2000). Durant les années 1956 et 1957, de nombreux gisements archéologiques, d'art rupestre notamment (avec plus de 15 000 gravures et peintures), ont été découverts lors de la mission conduite par le préhistorien français Henri Lhote, à la tête d'une équipe comprenant des peintres et des photographes et ayant bénéficié de l'aide du grand guide targui Machar Jebrine Ag Mohamed (un fin connaisseur du Tassili qui a joué un rôle irremplaçable dans cette exploration).

Un petit échantillon de ces découvertes sous forme de relevés (calqués et rapportés sur papier puis peints à la gouache) a été exposé à Alger en avril 1957 à la salle Pierre-Bordes (actuellement salle Ibn Khaldoun), avant de faire l'objet d'une grande exposition au Pavillon de Marsan à Paris au début de l'année 1958. Le Tassili révèle alors au monde sa richesse qui lui a valu une place dans l'histoire de la civilisation de l'Humanité et son titre de patrimoine mondial.

De fait, cette exposition a été un élément déclencheur du phénomène touristique dans la région. Désormais, le Tassili (considéré à juste titre comme le centre d'art préhistorique le plus riche au monde) suscite un énorme engouement chez les visiteurs. Dans cet engouement, l'art rupestre et le patrimoine naturel et paysager

de l'espace saharien jouent un rôle crucial : ils servent pour ainsi dire de vitrine au territoire du Tassili et constituent le premier facteur de son attractivité et la base de sa valorisation touristique.

Le processus de valorisation touristique du patrimoine du Tassili a commencé quelques années après l'indépendance de l'Algérie (au milieu des années 1960), initié par des organismes publics (successivement le TCA, l'ATA, ALTOUR et l'ONAT)². Pour organiser les séjours des touristes, ces organismes se sont largement appuyés sur les populations autochtones (les Touareg) en raison de leur connaissance approfondie du terrain, de leur capacité d'adaptation à l'environnement saharien et de leur culture ancestrale, aspect très attractif pour les touristes étrangers. En tant que ressource spécifique propre à ce territoire, cette dimension culturelle tient une place irremplaçable dans le processus de développement touristique au Tassili. En retour, la forte implication des Touareg leur a permis de s'initier aux métiers du tourisme, ce qui leur permettra de prendre le relais plus tard, après l'ouverture de ce secteur à l'investissement privé dans les années 1980 qui a ouvert la voie à un entrepreneuriat local dans le tourisme. C'est ainsi que la première entreprise privée touristique (agence de voyages) a vu le jour à Djanet au milieu des années 1980, suivie rapidement par d'autres. Ce processus de création d'entreprises se poursuit encore à l'heure actuelle, si bien qu'en 2012 ce ne sont pas moins de 37 agences de voyages (dont 36 relevant du secteur privé et un tour-opérateur public, l'ONAT) qui y sont recensées. Compte tenu des liens de coopération que ces petites entreprises touristiques tissent progressivement entre elles et avec les autres acteurs intervenant dans la profession, on peut émettre l'hypothèse qu'on assiste à la formation, dans la région du Tassili n'Ajjer, d'un système touristique territorialisé.

Les ressources spécifiques, base du tourisme saharien

Le tourisme saharien repose sur des ressources spécifiques (milieu physique fascinant, héritages culturels sans équivalents...) localisées sur un espace très étendu. Pour que le touriste puisse jouir de ces ressources, il doit pouvoir se déplacer sur ce territoire immense. La tâche des professionnels est donc d'assurer l'accès aux sites (naturels et culturels) dignes d'intérêt, mais souvent difficiles à atteindre les uns à partir des autres. Dans cette optique, ils organisent des circuits de plusieurs étapes, effectués à l'aide de véhicules 4x4 et/ou de dromadaires. Ces circuits sont conçus de façon à donner aux visiteurs l'impression de vivre (dans des conditions plus confortables, certes) l'expérience du déplacement perpétuel des Touareg.

Population autochtone de ces contrées désertiques, les Touareg sont des nomades pastoraux. Ils se déplacent sans cesse, en fonction des saisons, avec leurs troupeaux de chameaux et de chèvres, à la recherche de pâturages. Des formes de sédentarisation ont été observées de longue date au sein de cette société, notamment dans le Tassili n'Ajjer où les nomades ne représentent, aujourd'hui, qu'une faible part de la population. À côté de la recherche de pâturages, la mobilité chez les Touareg avait aussi, jadis, comme mobile le commerce caravanier, une activité en perte de vitesse aujourd'hui. Dans tous les cas, ces déplacements sont autant

² TCA : Touring Club d'Algérie ; ATA : Agence touristique algérienne ; ALTOUR : Algérie Tourisme ; ONAT : Office national algérien du tourisme.

d'occasions pour les Touareg (notamment pour les jeunes) d'acquérir la maîtrise de l'espace désertique.

D'une certaine manière, le tourisme saharien renoue aujourd'hui avec cette tradition targuie du nomadisme. Comme naguère, le voyage à travers le Sahara se fait en caravane. On prend le désert comme on prend la mer, il faut avoir avec soi tout ce qui est nécessaire : le matériel pour les bivouacs, les réserves de vivres et d'eau, les effets vestimentaires (surtout les vêtements chauds pour la nuit), etc. La caravane est constituée, selon les types de circuits, de véhicules tout terrain et/ou de dromadaires et d'ânes. Le 4x4 est le seul élément moderne ; il a été adopté pour sa grande motricité sur un terrain de sable fin et pour sa capacité à gravir les dunes. Les Touareg l'ont d'ailleurs un peu modifié pour mieux l'adapter aux différents types de terrain qui existent au Sahara.

La navigation de la caravane est confiée à un guide local (généralement un nomade) mieux à même d'assurer le succès du voyage. Il se place à l'avant de la caravane et s'oriente à l'aide d'indices naturels (position du soleil, emplacement des étoiles, couleur des dunes...) qui sont pour lui des repères spatiaux. Après une traversée en 4x4, en dromadaires et/ou à pied, la caravane fait escale pour découvrir un site, se reposer, se restaurer, se réapprovisionner en eau, etc. À la tombée de la nuit, elle s'arrête à un site choisi d'avance pour bivouaquer à la belle étoile. Les circuits organisés par les agences de voyages de Djanet empruntent les deux itinéraires privilégiés par les nomades du Tassili n'Ajjer : le trajet traditionnel des échanges entre Djanet (sud-est algérien) et Aïr (au nord-ouest nigérien), et celui reliant le nord-est et le sud-est du Tassili.

Ce tourisme saharien repose sur un mode de production artisanal consistant à offrir un ensemble de services basiques, mais de bonne qualité (accueil, accompagnement, restauration et surtout découverte/interprétation du patrimoine), à l'aide de moyens simples et en mobilisant des personnes/ressources recrutées au sein de la communauté locale (guides, chauffeurs, accompagnateurs, cuisiniers, chameliers, âniers, etc.). La réalisation opérationnelle des voyages s'appuie donc essentiellement sur des autochtones, en premier lieu les Touareg en raison de leur connaissance fine du terrain et de leur culture ancestrale qui leur confère une formidable aptitude à affronter les difficultés du milieu saharien. Quant au pilotage du circuit dans son ensemble, il est le fait de l'agence de voyages locale qui se charge de le concevoir et de le réaliser.

En raison de ses particularités, le tourisme saharien exige du touriste potentiel de satisfaire à quelques critères : la motivation bien sûr, mais aussi la condition physique et mentale (pour supporter les fortes contraintes du milieu) et... l'acceptation d'une dose de risque, ce tourisme étant classé dans la catégorie « tourisme d'aventure ». Cependant, en fonction de ses motivations et de ses préférences, le candidat à la découverte du Sahara peut pratiquer différentes sortes de tourisme. Si sa motivation principale est de découvrir le patrimoine local (art rupestre, artisanat, mode de vie des Touareg...), le tourisme est alors de nature culturelle. Si le souci est écologique, le séjour prendra la forme d'une expérience d'écotourisme (avec naturellement une exigence plus forte en termes de comportement). Mais au-delà des formes particulières que peut revêtir le voyage, le touriste peut combiner plusieurs types d'approches, l'objectif central étant la découverte de ce territoire si particulier et de son patrimoine.

Tourisme saharien versus tourisme de masse

Pour clore cette présentation, disons en quelques mots pourquoi le tourisme saharien n'est pas compatible avec le tourisme de masse. Le tourisme de masse, on le sait, recouvre deux dimensions : l'extension de la pratique touristique à de larges couches de la société et la fourniture de prestations standardisées produites en grandes séries (CUVELIER, 1998). Les premiers explorateurs du Sahara ont insisté dans leurs rapports sur l'extrême fragilité de ce désert. Qu'il s'agisse du milieu physique ou du patrimoine culturel, les ressources sur lesquelles repose ce tourisme peuvent être rapidement dégradées par une fréquentation non maîtrisée. C'est dire si la protection du patrimoine doit être une priorité. La représentation que les touristes se font du Sahara tourne autour de la beauté des sites et leur authenticité ; elle ne tient pas compte des destructions que lui inflige la société moderne (LECOQUIERRE, 2008). Le tourisme de masse ne ferait qu'accélérer ces destructions, alors même que la pérennité de l'activité touristique passe par la sauvegarde du patrimoine sur lequel elle s'appuie. Certes, le tourisme saharien repose également sur certaines prestations basiques, simples et standardisées (transport, restauration, hébergement...), mais chaque voyage est une expérience unique pour celui qui le réalise. Les touristes vont à la découverte d'un patrimoine et d'un milieu qui procurent à chacun des résultats sensiblement différents en termes de plaisir, de sensations, de perceptions, de rapport à l'environnement, de sens de l'existence, d'apprentissages, etc.

LES ENJEUX DU TOURISME DANS LE TASSILI N'AJJER

À l'échelle du Tassili n'Ajjer, l'activité touristique présente des enjeux majeurs non seulement pour l'économie et la population locales, mais également pour la sauvegarde du patrimoine de la région. Dans cette troisième partie, nous exposons une analyse des retombées économiques, socioculturelles et environnementales de cette activité.

Les retombées économiques

Sur le plan économique, les retombées du tourisme sont à deux niveaux au moins : la création d'emplois et les effets positifs des dépenses touristiques sur la socio-économie locale. Dans le Tassili n'Ajjer, comme ailleurs, le tourisme est une source d'emplois directs, indirects et induits. Les emplois directs, qui requièrent la connaissance du désert, profitent beaucoup aux autochtones, qui les occupent majoritairement. Toutefois, ce sont des emplois saisonniers qui, en outre, ne durent que le temps d'un circuit. Mais en règle générale, ils sont reconduits à mesure que de nouveaux circuits sont organisés, pendant la même saison ou lors des saisons suivantes. Le marché du travail local est largement informel, la législation du travail étant souvent méconnue par les chefs d'entreprise et les employés. De fait, il est rare qu'un contrat de travail formel lie le salarié à son employeur. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'administration ne dispose pas de statistiques fiables sur les emplois dans le secteur touristique. Ce défaut de contrats de travail en bonne et due forme ne signifie pas absence de toute régulation des relations professionnelles. En réalité, une sorte de « contrat de travail moral », basé sur la confiance réciproque, s'établit entre patron et salarié au moment de l'embauche. Celle-ci repose sur une double

base : le savoir-faire de l'employé et la relation personnelle entre ce dernier et le chef d'entreprise.

Selon leurs aptitudes, les individus recrutés peuvent être chargés de deux tâches à la fois : accompagnateur/chauffeur, chauffeur/guide, chamelier/guide, etc. La reconduction des emplois évoquée ci-dessus n'est cependant pas automatique, elle dépend des résultats de l'exercice précédent. La précarité de ces emplois induit un *turn-over* élevé, les travailleurs passant souvent d'une agence à l'autre. Cette mobilité professionnelle est intra et interrégionale (entre le Tassili et le Hoggar notamment). Lors de la « décennie noire » (ainsi sont désignées en Algérie les années 1990, marquées par de nombreux attentats terroristes sanglants), nombreux sont les professionnels du tourisme de Djanet qui ont « fermé boutique », certains d'entre eux s'étant installés dans les pays voisins (Libye, Mali, Niger) où ils continuent, tant bien que mal, d'exercer le même métier.

Pour contourner l'absence des statistiques officielles sur l'emploi, une façon commode consiste à considérer un circuit touristique donné sur la base des informations fournies par les agences de voyages locales et d'y évaluer le nombre d'individus embauchés. Connaissant le nombre de circuits organisés pendant une saison, on pourra ensuite déterminer l'emploi créé, sachant qu'il faut établir une typologie des circuits selon leur durée et le nombre de touristes impliqués (l'impact en termes d'emplois étant inégal selon les types).

Le nombre d'employés requis pour un séjour touristique est fonction du type de circuit. À titre d'exemple, voici une estimation du nombre d'emplois directs créés pour un circuit en 4x4 de sept jours, organisé pour un groupe de huit touristes. En fonction des aptitudes plus ou moins polyvalentes des personnes recrutées, un tel circuit nécessite de mobiliser quatre ou cinq personnes selon qu'un seul chauffeur (relayé de temps à autre par le guide) suffit, ou qu'il est nécessaire (compte tenu de la longueur et de la difficulté du circuit) d'en mobiliser deux exclusivement pour cette tâche : on aura ainsi, dans le premier cas, un chauffeur, un guide (capable si besoin de prendre la place du chauffeur), un accompagnateur et un cuisinier ; et, dans le second, deux chauffeurs, un guide, un accompagnateur et un cuisinier. Des emplois indirects sont également créés dans des activités connexes (artisanat, commerce...). Ces emplois, difficiles à quantifier avec précision, sont habituellement évalués par application du principe du multiplicateur. Quant aux emplois induits, ils sont liés aux dépenses des ménages locaux tirant leurs revenus du tourisme.

Un autre élément de l'analyse des retombées économiques du tourisme est l'impact des dépenses ou, plus rigoureusement, des recettes touristiques sur le contexte socio-économique local. Mesurer cet impact ou, tout au moins, l'analyser qualitativement est une bonne façon d'apprécier (en partie) les retombées du tourisme sur l'économie du territoire considéré (en l'occurrence le Tassili n'Ajjer). À cet effet, sur la base des informations recueillies lors de notre travail de terrain, nous avons procédé à une estimation des recettes réalisées par une agence de voyages organisatrice de circuits, lors d'un séjour touristique standard et, dans le prolongement de ce calcul, nous avons essayé de montrer de quelle manière ces recettes sont concrètement réinjectées dans l'économie locale.

L'exemple concret retenu est celui d'un circuit de quatorze jours, organisé pour un groupe de huit touristes, comprenant une traversée en 4x4 la première semaine

et une méharée (une excursion à dos de chameaux) la deuxième semaine. Les prix, par jour et par personne, sont de 50 € pour la traversée en 4x4, et de 45 € pour la méharée. Au total, la facture réglée par les huit touristes est de 5 320 € (c'est la recette totale de l'agence). Cette somme va être réinjectée dans l'économie locale de la façon suivante (cf. tableau ci-dessous). Les dépenses, faites en dinars algériens, sont traduites en euros, la parité officielle retenue ici est de 100 DA pour 1 € (celle du marché parallèle étant d'environ 140 DA pour un 1 €).

Ventilation des recettes touristiques par postes de dépenses

Postes de dépenses	Montants (en euros)
Salaire cuisinier (1*) (14 jours de travail)	168
Salaire chauffeurs (2*) (7 jours de travail)	140
Salaire chauffeur-guide (1*) (7 jours de travail)	70
Salaire accompagnateur (1*) (14 jours de travail)	140
Salaire chamelier (2*) (7 jours de travail)	140
Location de véhicule (2**) (7 jours de location)	700
Location de chameaux (6***) (7 jours de location)	294
Frais de restauration (denrées alimentaires)	800
Droits d'accès au parc	8
Charge fixe	80
Impôt (6 % sur le chiffre d'affaires)	319
Autres frais (carburant, entretien de véhicule...)	170
Bénéfice net de l'entreprise (avant règlement du salaire du chef d'entreprise)	2 291
Total	5 320

Source : établi à partir d'une enquête sur le terrain effectuée en 2007 et 2008

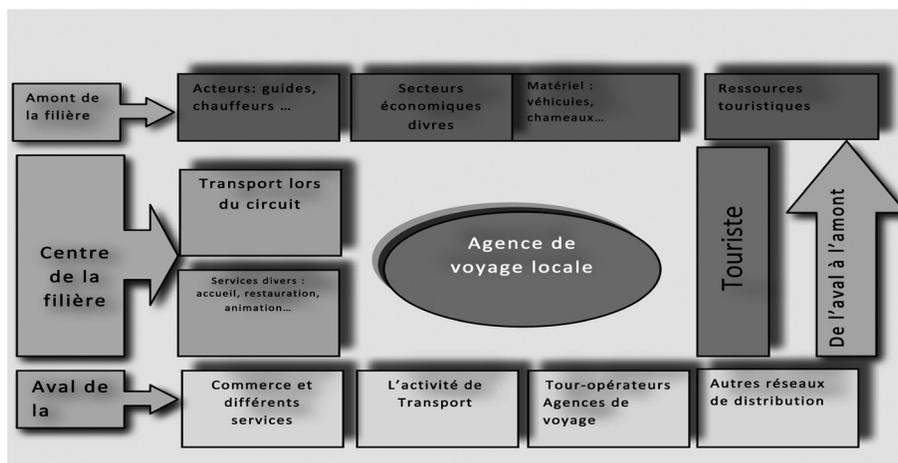
* : nombre de salaires

** : nombre de véhicules

*** : nombre de chameaux

Ainsi, sur 5 320 € de recettes totales, 3 029 € (5 320- 2 291) soit 57% sont réinjectés immédiatement dans l'économie locale (par hypothèse, le patron de l'agence ne se rémunère pas). Cette somme de 3 029 € se répartit comme suit (approximativement): 33% représentent des coûts de location (de véhicules et de chameaux), 26% des frais de restauration, 21% des rémunérations des salariés, et 10% des charges fiscales. Ce sont autant de revenus reçus par des acteurs locaux (y compris l'administration), et qui vont contribuer à la dynamique économique du territoire. Les retombées économiques positives de l'activité touristique ne s'arrêtent pas là, au demeurant. Ainsi, en faisant travailler les chameaux, elle participe à l'entretien du cheptel, voire à son accroissement, alors même que cet animal est, dans cette région du Tassili, une source précieuse de revenus et de biens de subsistance (lait, viande..) pour les chameliers et leurs familles. Par ailleurs, en prenant progressivement la forme d'une véritable filière selon le modèle ci-dessous (figure 1), l'activité touristique favorise une intégration économique verticale, de l'amont vers l'aval, induisant des effets non négligeables en termes d'animation de nombreux commerces et services au niveau de Djanet et de sa région: magasins de fruits et légumes, épiceries, cafés, stations-service, garages d'entretien et de réparation mécaniques, vulcanisateurs... Or, ces commerces et services eux-mêmes ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux; ils recourent fréquemment aussi à des grossistes localisés dans d'autres villes du Sahara (Ghardaïa, Biskra, El-Oued...), voire d'autres villes encore plus au nord. Par conséquent, les retombées favorables de l'activité touristique dans les Tassili n'Ajjer se manifestent bien au-delà de ce territoire. Pour l'anecdote, on notera que plusieurs commerces et services au niveau de la ville de Djanet sont tenus par des gens venus du nord, attirés par le dynamisme économique (au moins relatif) de la région.

Figure 1. Filière touristique dans le Tassili n'Ajjer



Source: établie par nos soins

Les retombées sur le plan socioculturel

Malgré les progrès de la sédentarisation, le mode de vie traditionnel reste prégnant dans la Tassili, la société locale s'appuyant encore largement sur un socle de valeurs communautaires héritées du passé. Quelles sont, à cet égard, les retombées du développement touristique en cours ? Le tourisme de circuit pratiqué dans le Tassili limite les contacts entre touristes et population locale, même si des rencontres ont lieu dans le désert avec les nomades. Aussi, l'activité touristique (encore modeste) a-t-elle peu d'effets sur le plan culturel. Certes, certaines catégories d'employés du secteur (les accompagnateurs notamment) sont en contact étroit avec les touristes. Ceux-là ont une perception positive de leur métier, au point de vouloir le transmettre à leurs enfants. Les Touareg apprécient l'activité touristique qui leur offre plusieurs satisfactions : revenus, relations enrichissantes, épanouissement personnel, valorisation de soi et de la culture nomade ancestrale, etc. En particulier, le mouvement perpétuel dans l'espace est, à leurs yeux, un aspect essentiel du tourisme de circuit, comme en témoignent les propos recueillis pendant notre enquête³.

En effet, bien que leur mobilité spatiale soit en régression aujourd'hui, les Touareg revendiquent toujours la « *nomadité* » comme élément structurant de leur identité. Selon l'anthropologue H. Claudot-Hawad (1993), le nomadisme pour les Touareg est davantage que ce déplacement incessant pour la survie économique ; il tient lieu de vision du monde. Allant plus loin, cette auteure soutient que le mouvement du nomade dans l'espace s'inscrit dans la dynamique de l'univers. « *S'immobiliser, se fixer, se sédentariser serait interrompre la marche de l'univers, échapper à l'ordre cosmique, se désintégrer dans un univers inconnu* ». Dans cette optique, on peut émettre l'hypothèse que le tourisme saharien actuel constitue un substitut au nomadisme, cette forme ancestrale de mobilité permanente qui permettait (permet encore ?) aux Touareg de s'approprier sans cesse leur univers.

Les retombées sur l'environnement naturel

L'espace saharien est menacé par le dérèglement climatique et par les comportements humains inadéquats. Si les Touareg ont su le préserver, la présence croissante de groupes humains étrangers au désert n'est pas sans porter atteinte à ce milieu. Il est donc légitime de s'interroger sur l'impact du tourisme sur le patrimoine du Tassili. De fait, ici comme ailleurs, l'activité touristique ne se développe pas sans effets écologiques néfastes. Le chiffre de 7 000 touristes pour une saison (celle de 2009/2010 en l'occurrence) est certes faible pour ce grand territoire du Parc national du Tassili (72 000 km²). Mais les sites visités étant extrêmement vulnérables, la pression exercée sur eux est trop lourde : des touristes présents en grand nombre en même temps et aux mêmes endroits causent des dommages (parfois irréversibles) à ces sites, d'autant que leurs comportements ne sont pas toujours irréprochables.

³ Voici quelques propos des Touareg de Djanet, professionnels du tourisme, commentant leur métier : « *Je suis un Targui, mes parents étaient nomades. Le moyen qui me permet de retrouver le nomadisme, aujourd'hui, est le tourisme. Avec ce métier je voyage et fais découvrir mon pays aux touristes* ». Un autre professionnel du secteur nous a déclaré : « *Je m'imagine mal pratiquer un autre métier que le tourisme. J'exerce ce métier passionnément car il correspond à ma nature nomade* ».

En témoignent les différentes sortes d'agressions du patrimoine recensées par l'Office du Parc national du Tassili (OPNT) au cours des inspections effectuées régulièrement par ses brigades.

- Pollution de sites naturels: abandon de déchets (alimentaires, plastiques...) sur les lieux de bivouac qui, faute de biodégradation, en subissent les effets nocifs pendant des décennies ;
- Dégradation du patrimoine culturel: cassage (volontaire ou pas) de dalles fossilifères, endommagement des peintures et des gravures rupestres, etc. ;
- Pillages récurrents: arrachage de fresques, vols d'objets préhistoriques de valeur inestimable ;
- Altération des paysages : déstabilisation des dunes et dégradation de la végétation sous l'effet notamment de l'usage de plus en plus fréquent des véhicules tout terrain ;
- Pollution des points d'eau en raison d'une utilisation inappropriée (pour les baignades notamment).

Pour lutter contre ce phénomène, l'OPNT a instauré un système de protection consistant à faire remplir par les visiteurs un engagement de respect du patrimoine. Mais, sans le concours effectif de tous les professionnels du tourisme (en particulier des agences de voyages organisatrices des circuits), ce système ne saurait être d'une grande efficacité.

CONCLUSION

Le tourisme saharien est un phénomène relativement récent à l'échelle de l'histoire du tourisme. Dans le contexte actuel de remise en cause du modèle économique dominant, ce type de tourisme se présente comme une alternative (au tourisme de masse) qui répond mieux aux nouvelles attentes de la clientèle touristique. Le tourisme saharien repose sur des ressources patrimoniales dont l'exploitation et la mise en valeur s'avèrent bénéfiques à la fois sur le plan socioéconomique et sur le plan socioculturel dans la mesure où la nouvelle activité contribue, d'une certaine manière, à réactiver la tradition targuie du déplacement perpétuel, permettant ainsi aux Touareg employés dans le secteur de renouer avec leurs racines nomades. La pérennisation de ce type de tourisme passe évidemment par la préservation de l'environnement physique et la protection du patrimoine culturel sur lesquels il s'appuie. L'examen des retombées sur les plans économique, socioculturel et environnemental de la dynamique touristique engagée dans le Tassili n'Ajjer montre que cette dernière est porteuse d'enjeux cruciaux pour ce territoire. En synthétisant au maximum l'analyse, disons que ces enjeux consistent essentiellement dans la conception et la mise en œuvre effective d'un « développement territorial durable », cette notion désignant un processus favorable qui concilie (ou réconcilie) les nécessités d'une croissance économique à l'échelle locale et les exigences d'un développement durable au sens du Rapport Brundtland (1989), c'est-à-dire dans sa double dimension environnementale et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER M., 1982 : *Le tourisme*, Paris : Seuil, collection «Peuples et Société».
- BOYER M., 1996 : *L'invention du tourisme*, Paris : Gallimard, collection «Découvertes, Art de vivre».
- BOYER M., 1999 : *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- BRUNDTLAND G.H., 1989 : «Notre avenir à tous», Rapport de la Commission des Nations Unies sur l'environnement, présidée par Mme Brundtland, Montréal : Éditions du Fleuve.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1993 : *Les Touaregs, portraits en fragments*, Aix-en-Provence : Édisud.
- CUVELIER P., 1998 : *Anciennes et nouvelles formes de tourisme*, Paris : L'Harmattan.
- CUVELIER P., GADREY J., TORRES E., 1994 : *Patrimoine, modèle de tourisme et développement local*, Paris : L'Harmattan.
- DIDA B., 2004 : *Les régions de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer*, Alger : ANEP.
- EL BAYED H., 2003 : *Dynamiques territoriales et tourisme durable : Essai de définition d'un SPL émergent dans le Haut Atlas marocain*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Grenoble : Université Pierre Mendès France.
- FERGUÈNE A., IDIR S., 2008 : *La dynamique du secteur touristique : analyse du processus de création de nouveaux produits touristiques et de leur diffusion*, Actes du colloque «Le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable», organisé par l'Université des sciences et techniques H. Boumediene d'Alger et l'Institut d'urbanisme de Paris – Université de Paris 12 Val de Marne, Alger les 12 & 13 avril.
- HACHID M., 2000 : *Le Tassili des Ajjer*, Paris : Paris-Méditerranée.
- LECOQUIERRE B., 2008 : *Mythe, aventure et tourisme solidaire : enjeux et fragilités d'une activité récente*, Actes du Colloque international sur «Le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable», Alger les 12 & 13 avril.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, 2006 : *Tourisme et Désert : Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux du tourisme dans les déserts*, Guide de bonnes pratiques (en collaboration avec TOI, Tour Operators Initiative).
- STAFFORD J., 1995 : *Micro-économie du tourisme*, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- VELLAS F., 2003 : «Le tourisme international et la mondialisation», in SPINDLER Jacques, DURAND Huguette (éds), *Le tourisme au XXI^e siècle*, Paris : L'Harmattan.

HERITAGE, TOURISM AND SUSTAINABLE TERRITORIAL DEVELOPMENT IN THE ALGERIAN SAHARA : THE CASE OF TASSILI N'AJJER

Tassili n'Ajjer has a rich heritage whose valorisation through tourism generated an activity which is in a slow but real progress. The dynamism of this activity is mainly based on its organization as a businesses' network, which mobilize the aboriginal community of Touareg nomads. The stakes of this activity relate to the local economy and heritage preservation. This paper aims to analyse the relationship between tourism and sustainable development within this territory.

Keywords : *heritage, Sahara, tourism, sustainable development, Touareg.*

KULTUR- UND NATURERBE, TOURISMUS UND NACHHALTIGE TERRITORIALE ENTWICKLUNG IM ALGERISCHEN SAHARA : DER FALL TASSILI N'AJJER

Die Tassili n'Ajjer verfügt über ein reiches Kultur- und Naturerbe, deren touristische Aufwertung eine zwar langsam aber sicher vorankommende Aktivität erzeugt hat. Die Vitalität dieser Aktivität geht aus ihrer als Unternehmensnetz strukturierten Organisation hervor, in der sich die einheimischen Tuaregs einsetzen. Die Aktivitäten betreffen die lokale Wirtschaft und den Schutz des Patrimoniums. In diesem Bericht werden die Verknüpfungen zwischen Tourismus und nachhaltiger Entwicklung in diesem Gebiet analysiert.

Stichwörter : *Kultur- und Naturerbe, Sahara, Tourismus, nachhaltige Entwicklung, Tuareg.*

**PERCEPTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DE SES IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES :
EXEMPLE D'UNE ENQUÊTE EXPLORATOIRE DANS
LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME (SUD-EST DE LA FRANCE)**

CÉLINE TRITZ, UJF – Grenoble 1,
Laboratoire PACTE-Territoires,
celine.tritz@ujf-grenoble.fr

SYLVAIN BIGOT, UJF – Grenoble 1, Laboratoire d'étude
des transferts en hydrologie et environnement,
sylvain.bigot@ujf-grenoble.fr

SANDRA ROME, UJF – Grenoble 1, Laboratoire d'étude
des transferts en hydrologie et environnement,
sandra.rome@ujf-grenoble.fr

LÉA DAVID, Agence de développement touristique de la Drôme,
info@ladrometourisme.com

ISABELLE POCHELON, Conseil général de la Drôme,
Direction de l'environnement,
ipochelon@ladrome.fr

SOPHIE SCHIAVONE, UJF – Grenoble 1
sophie.schiavone@ujf-grenoble.fr

RÉSUMÉ

Le tourisme est une des activités dont l'économie est très dépendante des variations du climat, à travers, par exemple des ambiances thermiques favorables, ou encore des chutes de neige en quantité et en qualité suffisante permettant la pratique des activités d'hiver. Afin d'établir un diagnostic précis des évolutions climatiques aujourd'hui avérées (GIEC, 2007) et de leurs influences sur les attentes des professionnels du milieu touristique

(hébergeurs, restaurateurs, institutionnels...) à travers leurs perceptions, une enquête électronique a été menée au sein du département de la Drôme auprès de 2 404 acteurs recensés pour leur appartenance au secteur du tourisme. Cette étude est effectuée dans le cadre du programme de recherche DECLIC (Drôme : Eau, Climat et Impacts liés aux Changements) mené en collaboration avec le Conseil général de la Drôme, et inscrit dans le programme national GICC-2 (Gestion et Impacts du Changement Climatique) du MEEDDM (ministère français de l'Environnement et du Développement durable).

Les évolutions climatiques aujourd'hui avérées (GIEC, 2007) indiquent que de nombreuses régions touristiques du monde enregistrent déjà et vont connaître des hausses de température, empêchant l'enneigement d'atteindre un niveau suffisant à la pratique de sports de glisse jusqu'alors bien installés. Les politiques d'adaptation sont donc d'actualité et visent à anticiper les impacts négatifs de ce changement climatique sur les pratiques touristiques. C'est dans ce cadre que certains acteurs politiques, institutionnels ou professionnels, et ce, à différents niveaux de décision, s'interrogent sur l'ensemble des répercussions actuelles et futures du climat sur l'activité touristique, de façon à remédier au risque de diminution voire de déplacement des pratiques au sein des territoires.

Afin d'établir un diagnostic des modifications du climat et de ses impacts ressentis par les acteurs du tourisme, l'analyse porte ici plus précisément sur les perceptions des professionnels du secteur, questionnés sur leur expérience de la variabilité du climat dans le cadre de leur activité et sur les adaptations possibles face à ces évolutions. Ce témoignage d'acteurs permet d'obtenir un ensemble de points de vue retraçant leur vécu des évolutions climatiques analysées et discriminées par ailleurs par les climatologues, de façon à en mesurer dans le quotidien les contraintes, les atouts et les impacts constatés et supportés par ce secteur professionnel.

Ce travail est issu d'un des axes de recherche d'un programme intitulé DECLIC (Drôme: Eau, Climat et Impacts liés au Changement), financé dans le cadre du programme national GICC (Gestion des Impacts du Changement Climatique) du ministère français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Rassemblant dans un même partenariat des décideurs politiques (Conseil général de la Drôme) et des équipes scientifiques (LTHE¹, PACTE², ESPACE³), mais collaborant aussi avec des acteurs et gestionnaires locaux (ADT⁴, PNRV⁵), le programme DECLIC est un projet innovant qui a pour objectif principal l'étude des

¹ Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement (LTHE, UMR 5564), Grenoble, France.

² Laboratoire PACTE-Territoires (PACTE, UMR 5194), Grenoble, France.

³ Laboratoire d'étude des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace (ESPACE, UMR 7300), Nice, France.

⁴ Agence de développement touristique de la Drôme (ADT), Valence, France.

⁵ Parc naturel régional du Vercors (PNRV), Lans-en-Vercors, France.

variations contemporaines (1950-2012) et des évolutions à moyen terme (2021-50) du climat à une échelle départementale, ainsi que celle de leurs effets sur la ressource en eau (enneigement, sécheresse...), l'agriculture et les espaces forestiers (espaces naturels sensibles, espaces arboricoles, plantes aromatiques) et l'activité touristique (ROME *et al.*, 2010).

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPACTS VÉCUS ET PERÇUS PAR LES ACTEURS TOURISTIQUES

La vulnérabilité du tourisme face au changement climatique est l'une des priorités majeures de l'Organisation mondiale du tourisme (UNTWO, 2009). Les études à ce sujet sont récentes et plus en plus nombreuses (FISHER, 2007). Certaines nous informent sur les impacts du changement climatique sur le tourisme (BELEN GOMEZ, 2004; SCOTT *et al.*, 2005; VINER, 2006; MULLER, 2009; GOH, 2012; WONG *et al.*, 2012; DAWSON et SCOTT, 2012). Cependant, en raison d'une méconnaissance des comportements des touristes (FISHER, 2007) ou des insuffisances des modèles de prévisions des flux touristiques (GOSSLING et HALL, 2006), les conclusions relatives à une modélisation des relations entre tourisme et climat sont aujourd'hui partielles. Pour la France, les travaux portent surtout sur les territoires les plus fréquentés et où les risques sont les plus forts, comme les Alpes (ELSASSER et BURKI, 2002; ANEM, 2007; ABEGG, 2011) et le pourtour méditerranéen (BESANCENOT, 1990; MAGNAN *et al.*, 2009). Néanmoins, les questions d'évolution et d'évaluation des impacts, des pratiques et des stratégies d'adaptation restent un fil conducteur des recherches conduites, notamment par la Direction nationale du tourisme (DUBOIS et CERON, 2006).

Bien que la perception du changement climatique dans le domaine du tourisme, et plus précisément celui des professionnels réceptifs, soit peu étudiée, un intérêt certain est plutôt porté à la compréhension des comportements des visiteurs, de leur demande et de leur choix de destination dans le contexte de changement climatique (VAN DE WALLE *et al.*, 2009; GOSSLING *et al.*, 2012; GARAVAGLIA *et al.*, 2012) ou de préférences pour un type de climat particulier (FORLAND *et al.*, 2012). Des différences spatiales quant aux perceptions voire aux représentations médiatiques sont également soulignées (HAMILTON et KEIM, 2009; BUZINDE *et al.*, 2009). Enfin, le ressenti des populations sur des politiques menées sur le changement climatique est aussi abordé (BERK et FOVELL, 1999; LEISEROWITZ, 2006).

L'étude proposée ici étudie les relations entre changements climatiques et tourisme à une échelle fine, celle des communes du département de la Drôme (espace préalpin du sud-est de la France); elle apporte surtout un éclairage sur les perceptions et les observations faites par différents secteurs professionnels liés au tourisme, ceux en charge de l'accueil et responsables de la qualité de l'activité et de la gestion des ressources concernées.

UN LIEU D'ÉTUDE ORIGINAL : LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

La Drôme est un territoire qui présente une organisation géographique complexe, marqué à la fois par des reliefs préalpins à l'est (Vercors, Diois et Baronnies) dont le point culminant est le Rocher Rond (2 456 m) et par une large plaine alluviale à

l'ouest, la vallée du Rhône (altitude de 50 m). À l'image de son relief, les influences climatiques dans la Drôme sont multiples, car le département ne compte pas moins de six types de climats différents (LEROY *et al.*, 2012).

Les études réalisées à partir des séries météorologiques du département montrent que le climat de la Drôme a significativement évolué ces soixante dernières années, avec surtout une tendance significative à l'augmentation des températures, particulièrement pour les valeurs maximales, les évolutions thermiques étant plus franches que celles des précipitations (LEROY *et al.*, 2012). Une rupture statistique dans les séries climatiques départementales est observée vers 1986-1988, évolutions qui correspondent à une modification importante des discriminants pluviothermiques du climat de la Drôme. Le printemps et l'été sont les saisons les plus affectées par ce réchauffement, cette augmentation apparaissant deux fois plus rapide que celle observée dans les moyennes thermiques de l'hémisphère Nord. Les précipitations augmentent plutôt en automne alors qu'elles diminuent en hiver (février et mars notamment). Mais ces variations climatiques ne se traduisent pas de la même manière sur l'ensemble du département, les zones de montagne au-delà de 1 000 m sont les plus affectées par le réchauffement, en particulier en hiver. Des projections issues de simulations numériques sur le moyen (2021-2050) et long terme (2071-2100) indiquent que le réchauffement devrait se poursuivre à l'échelle départementale, avec une hausse variable (selon les scénarii retenus) entre 1,5 et 1,7°C d'ici 2021-2050 par rapport à la normale 1961-1990, et entre 2,5 et 4,5°C d'ici 2071-2100 (PHILIPPE *et al.*, 2012). Ces évolutions actuelles et futures pourraient donc modifier les conditions bioclimatiques, critères essentiels de l'attractivité touristique du département (ensoleillement, enneigement, nombre de jours de gel...).

En 2010, la Drôme était le 40^e département touristique français, le nombre de nuitées ayant été évalué à 7,6 millions (Agence de développement touristique de la Drôme, 2011). Ce département dispose de sites touristiques de qualité, comme le Château de Grignan, la ferme aux crocodiles ou la cave de Die-Jaillance, sites qui accueillent près de 1,8 million de touristes chaque année. La richesse paysagère et naturelle du département constitue assurément la principale source d'attraction touristique, les activités pratiquées par les touristes étant essentiellement des activités de plein air (randonnée, VTT, ski, canoë-kayak, visite de sites naturels), en partie dépendantes du temps.

L'ENQUÊTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE POUR CONNAÎTRE L'EXPÉRIENCE DES ACTEURS DU TOURISME DU DÉPARTEMENT

Les données servant de base à cette étude ont été récoltées par le biais d'une enquête en ligne réalisée auprès de professionnels du tourisme drômois. Afin de se montrer le plus exhaustif possible et étant donné leur diversité, nous avons choisi d'enquêter sur la totalité des structures touristiques de la Drôme. Cette méthode a été choisie grâce à la préexistence d'une base de données construite et fournie par l'Agence de développement touristique de la Drôme, source qui regroupe l'ensemble des professionnels du tourisme, soit 3 389 références départementales et 2 404 professionnels joignables par mail. Cette démarche globale a été le moyen le plus efficace pour obtenir *a priori* un panel de réponses représentatif de tous les secteurs d'activité liés au tourisme (puisque chaque structure est référencée selon

son domaine d'activité, avec la précision d'hébergement, de dégustation, de restauration, etc.) et de toutes les communes et zones touristiques du département.

En parallèle à cette approche quantitative par enquête, qui peut permettre une certaine généralisation des résultats, une approche qualitative a également été développée ponctuellement par le biais d'entretiens semi-directifs. Ce complément permet de préciser le contenu de certaines réponses aux questions ouvertes de l'enquête, notamment à travers les témoignages étendus des professionnels. Le contenu du guide d'entretien découle donc de fait des conclusions obtenues par le traitement de l'enquête. Une soixantaine d'entretiens ont donc eu lieu spécifiquement sur les secteurs apparaissant comme les plus sensibles (ou perçus comme tels), au sein de territoires de moyenne montagne et de la Drôme provençale, dans l'enceinte du Parc naturel régional du Vercors. Réalisés durant le printemps 2011, ces entretiens ont cherché à conserver à la fois la représentativité des différents domaines d'activité et les grands espaces drômois.

Afin d'accroître le nombre de réponses, l'enquête électronique a été lancée en septembre 2011, fin de la saison touristique estivale durant laquelle les activités sont moins intenses (voire terminées pour beaucoup), et les professionnels sollicités sont alors davantage disposés à répondre au questionnaire. Pour accroître le taux de réponse, une relance a été faite dix jours après le premier envoi. Le questionnaire comportait trente questions, élaborées en collaboration avec le Conseil général et l'Agence de développement touristique. Plusieurs types de questions ont été utilisées, de type fermées uniques, fermées multiples ou ordinales. Des questions ouvertes sont également posées dans le but de préciser certaines réponses.

La première série de questions concerne le professionnel, avec son domaine d'activité, son âge, la date de son installation et sa localisation. La seconde partie du questionnaire porte sur les évolutions climatiques locales, mais aussi touristiques, que l'enquêté aurait pu percevoir au cours de sa vie. Savoir si l'intéressé se sent concerné par une possibilité de changement climatique à l'échelle de la Drôme, mais aussi en France et dans le monde, permet, pour les décideurs, d'ancrer ses décisions sur les opinions des professionnels. Quand elle est constatée, l'évolution du climat local peut être de faible ampleur ou alors beaucoup plus importante. Il est alors demandé d'estimer depuis quand ceci est observable et de quel type les répondants perçoivent ces modifications (augmentation, diminution, inchangé) par rapport à certains paramètres physiques représentatifs du climat : la température, les précipitations (pluie ou neige), la durée d'ensoleillement. L'eau étant une ressource touristique phare du département et l'un des points d'intérêt des décideurs, une question porte sur la perception d'un quelconque changement de l'état de cette ressource : excès, manque, variabilité interannuelle forte. La dernière partie du questionnaire concerne directement l'impact qu'a déjà eu ou aurait potentiellement une modification du climat local sur l'activité touristique du répondant. Ces conséquences seraient-elles très faibles, inexistantes, fortes ou très fortes ? En fonction du domaine d'activité renseigné au début du questionnaire, ces conséquences peuvent être différentes. Un ordonnancement des ressources touristiques qui leur semblent les plus vulnérables (sites et monuments, paysages, eau, us et coutumes, neige) aide à établir si nécessaire des priorités quant à la gestion ou l'action sur ces ressources. Enfin, les participants sont interrogés sur les possibilités d'adaptation de leur activité pour parvenir à minimiser les effets

d'un changement climatique ou à en tirer profit. De quel type est alors l'adaptation choisie : une diversification, un déplacement, un changement de la période d'exercice, un développement de la communication ou encore, un autre type de clientèle visé ? Les travaux ou le projet engagé peuvent être décrits. L'enquête se termine sur une question concernant la vulnérabilité face au changement climatique.

DES TRAITEMENTS STATISTIQUES ET TEXTUELS ADAPTÉS

Le traitement des réponses s'est fait en plusieurs étapes. Tout d'abord, le nombre de réponses reçues étant différent de celui de la population initiale enquêtée, il a été nécessaire de redresser les résultats pour en assurer la représentativité primaire ; en l'occurrence, le redressement s'est fait selon le nombre de structures par type d'activité touristique, mais aussi par leur nombre dans chaque commune du département. Chaque variable a en premier lieu été décrite par des tris à plat, à travers le pourcentage de réponses de chaque modalité. La majorité des variables étant nominales, il n'est pas possible de les décrire davantage, car toute opération arithmétique n'aurait ici aucun sens. La mise en évidence de relations entre deux variables de la population étudiée est la seconde étape importante du traitement statistique des données. Les données récoltées étant qualitatives, le modèle utilisé est celui du Khi^2 . C'est le critère du V de Cramer qui tient compte du Khi^2 calculé (somme des écarts à l'indépendance) et qui juge de cette intensité. Néanmoins, même si la relation est effective, le résultat peut ne pas être significatif, c'est-à-dire dû au hasard d'échantillonnage. Dans ce cas, un test d'indépendance du Khi^2 est nécessaire. Une analyse statistique multivariée par Analyse des correspondances multiples (ACM), méthode de statistique descriptive multidimensionnelle, finalise les traitements en examinant les liaisons pouvant exister entre les variables étudiées.

DES TAUX DE RÉPONSE VARIABLES SELON LES PROFESSIONS ET LES ESPACES

Sur les 2 404 professionnels interrogés, 223 ont finalement répondu, soit un taux de réponse de 9,3 %. Ce taux, qui peut sembler faible *a priori*, est selon l'Agence de développement touristique du département, d'un bon niveau par comparaison avec les autres enquêtes menées régulièrement les années précédentes à partir de la même base de données, mais sur d'autres thématiques (ces enquêtes régulières pouvant engendrer un rejet de la part des professionnels qui s'en détournent progressivement faute de temps ou d'intérêt). Dans les autres études de ce type proposées dans la littérature, les échantillons retenus sont souvent construits sur une base de sondage où la population permet des taux de réponse plus élevés (VAN DER VALLE, 2009).

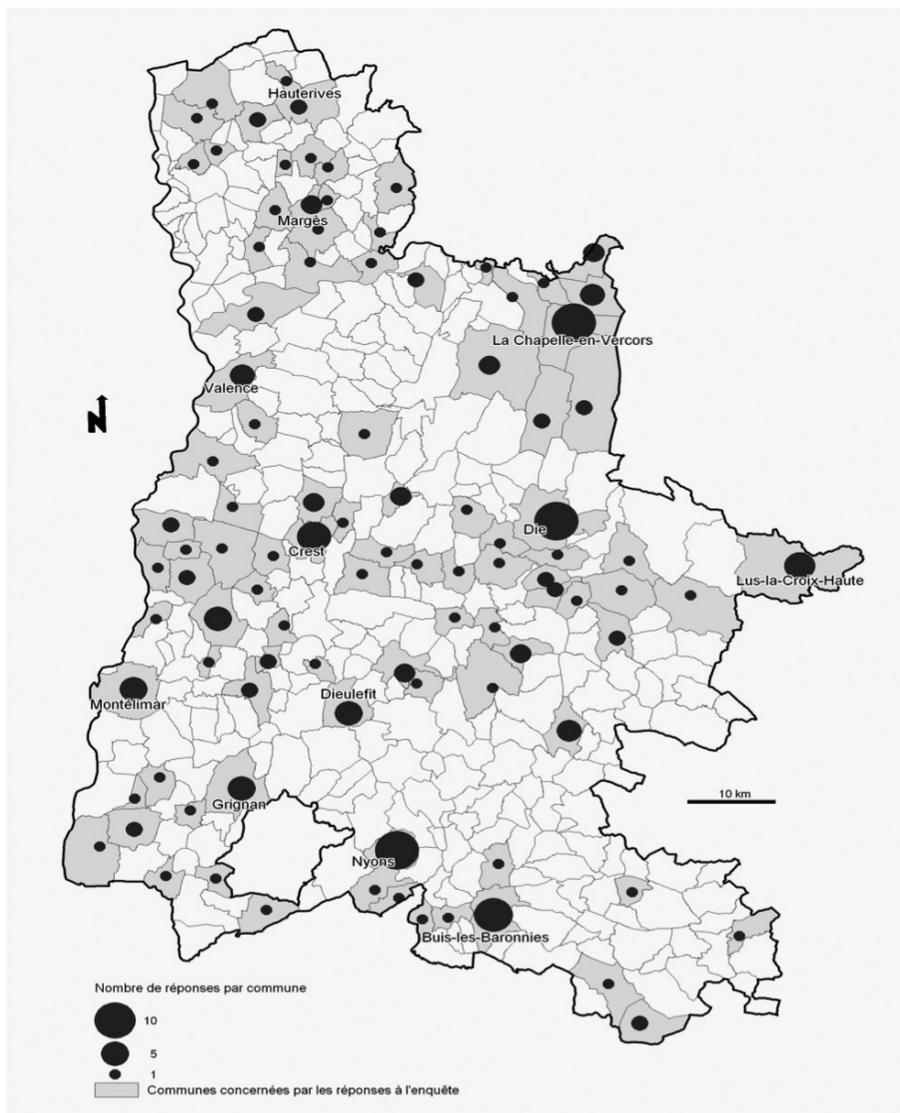
Les résultats indiquent que tous les domaines d'activité sont représentés, à l'exception de la catégorie « fêtes et manifestations » (tableau 1). Les hébergeurs du locatif sont ici les plus nombreux avec 41,7 %, suivis par les responsables des activités sportives avec 11,2 %, puis l'hôtellerie de plein air avec 8,1 %. Leur activité est en lien direct avec des contraintes spécifiques du climat. Le reste des réponses se distribue équitablement sur les autres secteurs d'activité. Connaître la part de chaque catégorie est important pour le traitement statistique, car la perception du changement climatique peut être influencée par l'origine du sondé.

Tableau 1. Écarts entre la part des catégories de professionnels dans la base de sondage et les réponses reçues

Catégories	Part dans les envois (%)	Part dans les réponses (%)	Écarts
Fêtes et manifestations	4,7	0	-4,7
Domaines skiabiles	0,3	0,9	0,6
Patrimoine culturel	5	2,7	-2,3
Activités culturelles	3,2	4,5	1,3
Autre	0,6	4,9	4,3
Hôtellerie	7,8	4,9	-2,9
OTSI	1,7	4,9	3,2
Dégustation	9,9	5,4	-4,5
Hébergement collectif	4	5,4	1,4
Restauration	7,9	5,4	-2,5
Hôtellerie de plein air	5,9	8,1	2,2
Activités sportives	7,4	11,2	3,8
Hébergement locatif	41,7	41,7	0

La répartition spatiale des réponses est assez homogène sur le territoire touristique drômois. Il existe certes cinq cantons ne fournissant aucune réponse: Rémuzat, Montélimar (1^{er} et 2^e arrondissements), Tain-l'Hermitage et Bourg-de-Péage. En revanche, on constate que les cantons disposant du plus grand nombre de réponses comptent parmi les plus touristiques de la Drôme: Die, La Chapelle-en-Vercors, Nyons et Buis-les-Baronnies. Ces régions sont également celles qui disposent du plus grand nombre de structures d'accueil. Certes, plus le nombre de structures touristiques est élevé dans un canton, plus il y a de chances pour que le nombre de réponses soit élevé. Ceci entre très certainement en jeu dans cette répartition géographique, d'où la nécessité de pondérer spatialement les résultats pour l'ensemble des traitements.

Figure 1. Répartition spatiale des réponses à l'enquête menée en 2011.
Découpage par canton administratif du département de la Drôme

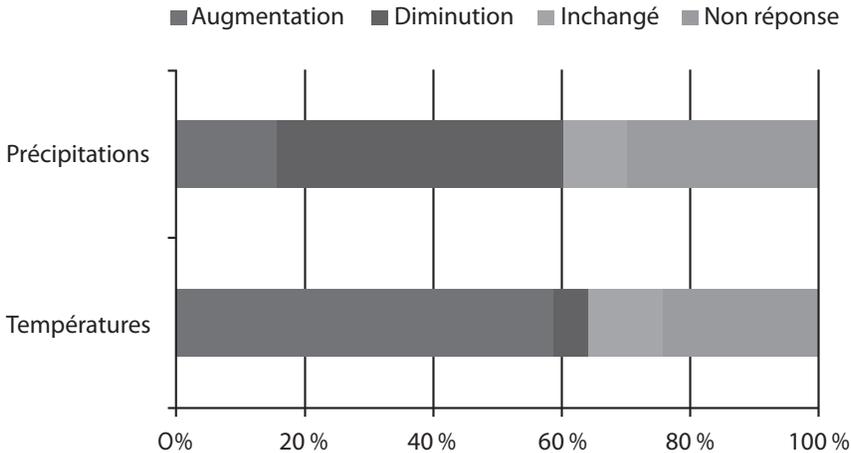


LES ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES PERÇUES, LEURS IMPACTS ET LES ADAPTATIONS ENVISAGÉES

Un grand nombre de répondants affirment constater une modification de leur climat local (38,3%) alors que 15,7% disent n'avoir rien remarqué (figure 2). La plupart observent une augmentation des températures (58,9%), mais aussi une

diminution des précipitations (44,9%). Ces réponses sont à l'image des conclusions fondées sur l'étude des chroniques climatiques départementales sur la période récente (LEROY *et al.*, 2012).

Figure 2. Les types de modifications du climat perçues par les professionnels du tourisme selon les résultats de l'enquête menée en 2011

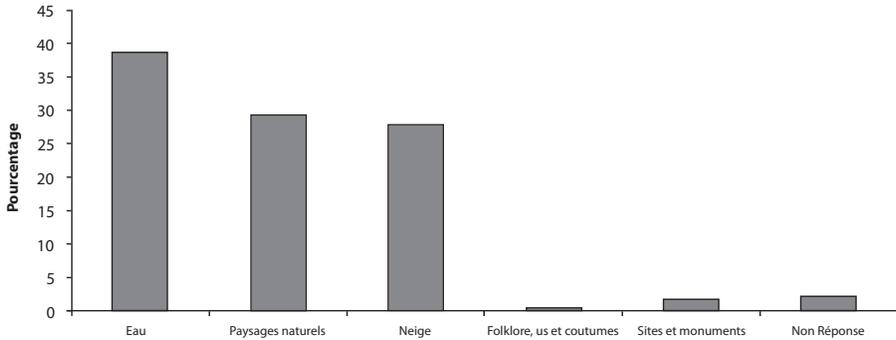


La comparaison des fréquences conditionnelles, étudiées ici à l'échelle cantonale pour des raisons de fiabilité statistique, souligne des disparités. Il ressort que les cantons de Valence, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et le Grand Serre disposent d'une surreprésentation de la modalité «non, je n'ai rien remarqué». Les professionnels du canton de Valence, très urbain, sont sans doute moins sensibles, à ce jour, à la problématique climatique. Les deux autres cantons sont situés au nord du département, où les évolutions sont moins fortes. À l'inverse, dans les cantons de Saint-Vallier, Pierrelatte et Crest, situés en vallée du Rhône, il y a une surreprésentation de la modalité «oui, j'ai constaté une évolution importante». À Marsanne, il est également perçu une évolution, mais plus faible. Les professionnels des cantons de Crest et de Pierrelatte sont sans doute plus touchés par les changements déjà observés du fait de leur position géographique méridionale et rhodanienne, tout comme, dans une moindre mesure, ceux de Marsanne. Les autres cantons ne présentent pas de tendance claire dans les réponses (et le test du Khi^2 n'a dans ce cas aucun sens, car les effectifs sont inférieurs à 5).

La deuxième partie de l'étude met en évidence les impacts potentiels d'une modification du climat actuel sur l'activité touristique de la Drôme. Ainsi, 45,8% des professionnels interrogés estiment qu'il y a de faibles conséquences sur leur activité tandis qu'à l'inverse, 29,4% les pensent fortes. Les conséquences auraient tendance à être estimées comme faibles pour les activités liées au patrimoine culturel et très faibles pour les activités culturelles. Les professionnels de l'hébergement collectif estiment en revanche globalement ces conséquences comme potentiellement très fortes. Les réponses concernant des conséquences plutôt fortes se concentrent,

comme on peut *a priori* l'imaginer, davantage sur les activités d'hôtellerie de plein air, de dégustation, et les domaines skiabiles, dont l'activité dépend de fait des conditions et des ressources climatiques. Toutefois, le test du Khi² n'étant pas effectif dans ce cas, il est difficile d'affirmer qu'il existe un lien significatif entre les conséquences potentielles d'un changement climatique et le domaine d'activité du professionnel qui a répondu à l'enquête.

Si le climat drômois venait à changer de manière significative, la conséquence première serait une évolution dans la pratique des loisirs (22,4%). Si le manque d'eau au niveau des rivières venait à se faire plus ressentir, l'activité de canoë-kayak ou de baignade pourrait alors être réduite au profit par exemple de la randonnée en montagne, espace plus attractif où il fera plus frais (dans la perspective d'une augmentation des températures estivales). Ces professionnels envisagent, conformément au discours classique sur l'adaptation, que le type de séjour pourrait changer (20,1%), ou encore que l'origine des touristes évoluerait pour une autre forme de demande (17,4%). Par exemple, les touristes du bassin méditerranéen fuyant la chaleur estivale pourraient être plus nombreux à choisir la Drôme, perçue comme lieu de séjour plus agréable. Les questions relatives à la vulnérabilité montrent que 7,9% des professionnels se sentent très vulnérables et inquiets pour leur activité. Les secteurs concernés sont majoritairement ceux des activités sportives et de l'hébergement locatif, collectif et de plein air. Interrogés sur la vulnérabilité des ressources (figure 3), ils citent dans un premier temps les ressources naturelles, celle qui leur semble la plus vulnérable étant l'eau (38,6%). Pour certains, il s'agit d'un regard sur l'approvisionnement, pour les autres, sur le niveau des rivières. Ainsi, une question plus précise concerne la ressource en eau et son évolution : 35% des professionnels l'estiment de plus en plus manquante et problématique pour l'approvisionnement. Les réponses à la question ouverte sur ce thème « *donnez des exemples, citez une anecdote* » signalent que les sources s'assèchent, les ruisseaux connaissent des baisses de niveau en montagne, les réserves d'eau pluviale sont insuffisantes, le niveau de la rivière Drôme est insuffisant pour la pratique du canoë ou de la baignade ou encore, que le secteur agricole prélève une part des réserves utiles au cadre naturel pour l'arrosage des cultures. Le second secteur le plus vulnérable est celui des paysages naturels (29,1%) et de la neige (27,8%). Ces taux de réponse sont en accord avec les prévisions et tendances climatiques actuelles et déjà diagnostiquées.

Figure 3. La vulnérabilité perçue des ressources touristiques de la Drôme selon les enquêtés

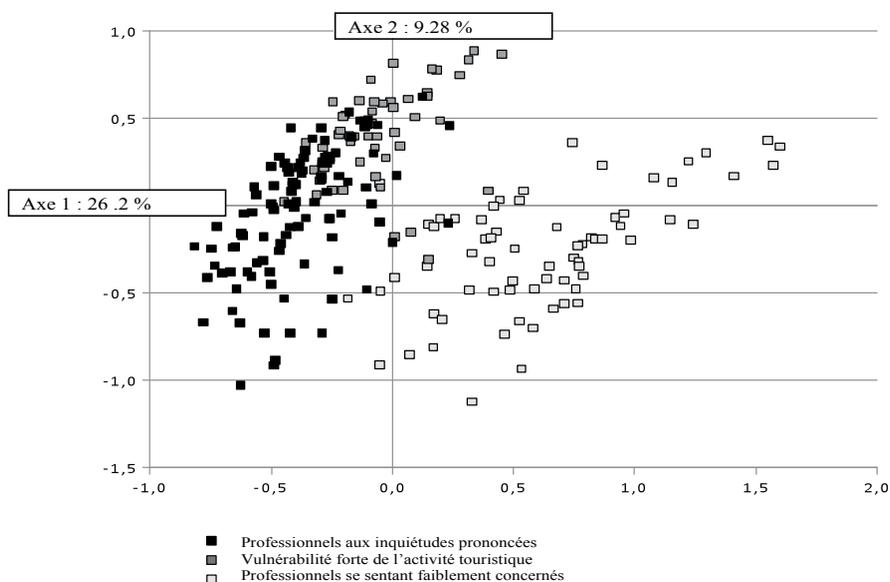
La possibilité d'adaptation des structures touristiques de la Drôme, prend, dans ce contexte, tout son sens. L'enquête montre que 82 % des professionnels interrogés n'ont engagé ni réflexion ni travaux allant dans le sens d'une adaptation. En revanche, 15,6 % ont déjà un projet, voire même déjà amorcé une action en faisant évoluer tout ou partie de leur activité (7,3 %). Leur choix va vers une diversification de l'activité (5,4 %) ou l'augmentation des efforts de communication (5,3 %); 24,2 % des répondants se voient également freinés par un manque de moyens financiers. Le sentiment de vulnérabilité par les acteurs du tourisme drômois est assez mitigé. L'échelon moyen donné est de 4 (sur une note allant jusqu'à 10), ce qui correspond à une vulnérabilité plutôt faible. On note que la distribution des données est relativement symétrique malgré une tendance à basculer vers une vulnérabilité moindre; 25 % des répondants estiment que le changement climatique n'aura aucun effet sur eux (< échelon 2) alors que 25 autres % se disent moyennement à très vulnérables (> échelon 5). L'échelon le plus cité est 3 (21,4 %), ce qui montre une position modérée des répondants. Comme vu jusqu'à présent, les indices d'un changement climatique sont encore «peu» ressentis par le secteur touristique du département, ce qui peut expliquer que le sentiment de vulnérabilité soit globalement assez faible aujourd'hui.

L'Analyse des correspondances multiples (ACM) complète ces premiers résultats (figure 4). Elle résume 35,5 % de la variance sur le plan principal. Le premier axe (26,2 % de l'information) marque l'opposition entre les professionnels du tourisme concernés et qui se sentent vulnérables, et les autres professionnels pour qui ces changements sont inexistantes et qui ne se sentent aucunement concernés ou vulnérables. L'ensemble de ces modalités laisse penser à une forme de déni, voire de climato-scepticisme, ou à l'absence de sensibilité à la question climatique. Cet axe montre très clairement qu'à l'opposé se trouvent les professionnels se sentant véritablement en danger et concernés par ce phénomène.

Le second facteur (9,28 % de l'information) oppose une fois encore le «climato-aveugle», voire l'insensible à «l'inquiet», mais en se focalisant ici davantage sur l'activité elle-même. Les solutions d'adaptation, mais aussi le soutien pouvant être amené par les institutions sont résumés sur ce deuxième axe factoriel. Contrairement au facteur précédent, la localisation et le domaine d'activité des répondants apparaissent

sur cet axe. Les professionnels des cantons montagneux de La Chapelle-en-Vercors, Le Grand-Serre ou encore La Motte-Chalonçon adhèrent globalement plus au constat que le changement climatique peut être néfaste pour eux et pour leur activité. À l'inverse, les professionnels des vallées de la région de Valence, de Crest et Marsanne ont tendance à se sentir bien moins concernés et vulnérables. Cet axe oppose donc les domaines skiables et l'hôtellerie de plein air (très vulnérables) aux activités liées au patrimoine culturel de la Drôme. En effet, les stations de sports d'hiver se voient menacées notamment par rapport à une diminution des précipitations neigeuses alors que l'hôtellerie de plein air pâtirait d'une augmentation des températures, ce qui déstabiliserait le confort climatique nécessaire aux vacanciers.

Figure 4. Projection des observations par l'Analyse des correspondances multiples (ACM) et classes de professionnels du tourisme formées par classification ascendante hiérarchique



CONCLUSION

Les interrogations des acteurs politiques quant au changement climatique trouvent le plus souvent des réponses dans les analyses que fournissent les climatologues. Peu de travaux de recherche introduisent les avis et les perceptions des acteurs dans les domaines d'activités qui sont les leurs, comme ici l'exemple du tourisme. Ce travail d'enquête exploratoire mené auprès des professionnels du secteur touristique de la Drôme apporte des éléments de réponse permettant de conforter, quelquefois d'invalider, les diagnostics actuels émis en termes de perception d'évolution du climat. En effet, aujourd'hui, plus d'un tiers des répondants se sentent déjà concernés par le climat et son évolution, ce qui est très important au vu de l'économie du secteur touristique du département étudié. Le besoin d'adaptation de 15,6 % d'entre eux est déjà ciblé, ce qui annonce les prémises d'une politique

à mener sur l'ensemble du secteur, ces politiques constituant un enjeu capital pour le maintien et la prospérité de l'activité touristique de la Drôme. Il reste toutefois encore à préciser ces conclusions préliminaires grâce à la rencontre de certains des acteurs clés du tourisme, et en valorisant les entretiens déjà menés. L'ensemble de ces résultats devrait permettre une meilleure mise en place et accompagnement de politiques tenant compte des prévisions climatiques réelles et de la vulnérabilité des territoires.

BIBLIOGRAPHIE

ABEGG Bruno, 2011: *Le tourisme face au changement climatique*, CIPRA International, 32 p.

ADT DRÔME, 2011 : <http://www.ladrometourisme.com/fr/espace-pro/observatoire-dutourisme/bilan-touristique-et-chiffres-cles.html>.

ANEM (association), 2007: *Au-delà du changement climatique, les défis de l'avenir de la montagne*, Rapport du 23^e congrès, 102 p., <http://www.anem.org/fr/anem/documents/>.

BELEN GOMEZ Martin, 2004: «Weather, climate and tourism. A geographical perspective», *Annals of Tourism Research* 32 (3), 571-591.

BERK Richard et FOVELL Robert, 1999: «Public perceptions of climate change: A willingness to pay assessment», *Climatic Change*, 41, 413-446.

BESANCENOT Jean-Pierre, 1990: *Climat et tourisme*, Paris: Masson, 223 p.

BUZINDE Christine, MANUEL NAVARRETE David, KERSTETTER Deborah, REDCLIFT Michael, 2009: «Representations and adaptation to climate change», *Annals of Tourism Research*, 37 (3), 581-603.

DAWSON J., SCOTT D., 2012: «Managing for climate change in the alpine ski sector», *Tourism Management* xx, 1-11.

DUBOIS Ghislain et CERON Jean-Paul, 2006: *Adaptation au changement climatique et développement durable du tourisme*, Marseille: TEC, 131 p.

ELSASSER H. et BURKI R., 2002: «Climate change as a threat to tourism in the Alps», *Climate Research*, 20, 253-257.

FISHER Julian, 2007: «Current issues in the interdisciplinary research field of climate change and tourism: a meta-study of articles from 2006 and 2007», *European tourism and the environment conference*, Dublin, Ireland, 36 p.

FORLAND Eiric, JACOBSON JENS Kristeen, DENSTADLI John Martin, LOHMAN Martin, HANSSSEN BAUER Inger, HYGGEN HANS Olav, TOMMERVIK Hans, 2012: «Cool weather tourism under global warming: Comparing Arctic summer tourists' weather preferences with regional climate statistics and projections», *Tourism Management*, 1-13: <http://dx.doi.org10.1016/j.tourman>, 2 septembre 2012.

GARAVAGLIA Valentina, DIOLAIUTI Guglielmina, SMIRAGLIA Claudio, PASQUALE Vera et PELFINI Manuela, 2012: «Evaluating tourist perception of environmental changes as a contribution of managing natural resources in glazierized areas: a case study of the Forni glacier (Stelvio National Park, Italian Alps)», *Environmental management*, 29 septembre 2012.

- GOH Carey, 2012: «Exploring impact of climate change on tourism demand», *Annals of Tourism Research*, 39 (4), 1859-1883.
- GIEC, 2007: *Bilan 2007 des changements climatiques*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (équipe de rédaction principale, R.K. PACHAURI et A. REISINGER), GIEC, Genève, Suisse, 103 p.
- GOSSLING Stefan, SCOTT Daniel, HALL Michael, CERON Jean-Paul, DUBOIS Ghislain, 2012: «Consumer behaviour and demand response of tourists to climate change», *Annals of Tourism Research*, 39 (1), 36-58.
- GOSSLING Stefan et HALL Michael, 2006: «Uncertainties in predicting tourist flows under scenarios of climate change», *Climatic Change*, 79 (3-4), 163-173.
- HAMILTON Lawrence et KEIM B., 2009: «Regional variation in perceptions about climate change», *International Journal of Climatology*, 29, 2348-2352.
- LEISEROWITZ Anthony, 2006: «Climate change risk perception and policy preferences: The role of affect, imagery, and values». *Climatic Change*, 77, 45-72.
- LEROY Ève, ROME Sandra et BIGOT Sylvain, 2012: «Variabilité spatio-temporelle de la température de l'air (1950-2009) dans le département de la Drôme (région Rhône-Alpes, France)», *Publications de l'Association Internationale de Climatologie*, 25, 469-474.
- MAGNAN Alexandre, GARNAUD B., BILLE R., GEMENNE F., HALLEGATTE S., 2009: *La Méditerranée au futur: des impacts du changement climatique aux enjeux de l'adaptation*. Paris: Iddri series, 43 p.
- MULLER Hansruedi, 2009: «2030: Alps Tourism in the Face of Climate Change», *Trends and Issues in Global Tourism*, 57-63.
- PHILIPPE Felix, BIGOT Sylvain et ROME Sandra, 2012: «Le changement climatique à l'échelle de la Drôme: analyse et évaluation des projections climatiques issues du programme SCAMPEI», *Publications de l'Association Internationale de Climatologie*, 25, 607-612.
- ROME Sandra, BIGOT Sylvain, DUBUS Nathalie et ANQUETIN Sandrine, 2010: «Climate Change impacts in the Drôme department (southeastern France): the GICC-DECLIC Project (2010-2012)», *European Geoscience Union, Geophysical Research Abstracts*, Vienne, Autriche, [halshs-00484628 – version 1].
- SCOTT Daniel, WALL G., MAC BOYLE G., 2005: «The evolution of the climate change issue in the tourism sector», In Hall, C., Higham, J. (éds): *Tourism, Recreation and Climate Change*, London: Channelview Press, 16 p.
- UNTWO, 2009: *From Davos to Copenhagen and beyond: advancing tourism's response to climate change*, World Tourism Organization, 29 p.
- VAN DER WALL Isabelle, PICARD Romain, DUBOIS Ghislain, CERON Jean-Paul, 2009: «Météorologie, climat et déplacements touristiques: comportements et stratégies des touristes», *Collection des Rapports*, n° 259, CREDOC.
- VINER D., 2006: «Tourism and its interactions with climate change», *Journal of Sustainable Tourism*, 14 (4), 317-322.

WONG Emma, DE LACY Terry, JIANG Min, 2011: «Climate change adaptation in tourism in the South Pacific – Potential contribution of public-private partnerships», *Tourism Management Perspectives*, 4, 136-144.

PERCEPTION OF CLIMATE CHANGE AND IMPACTS ON TOURISM : EXAMPLE OF AN EXPLORATORY SURVEY IN THE DRÔME DEPARTMENT (SOUTHEAST OF FRANCE)

Tourism economy is deeply dependent on climate change. For example, skiing needs snow in quantity and quality, and sun is a factor of attractiveness in summer. In order to diagnose precisely climate change perceptions during the twenty last years (GIEC, 2007), this work focuses on tourism actors in activity (restaurant owner, hotel owner, institutional leaders...) in the Drôme department. Through an electronic survey these 2404 actors were questioned about their personal climate change experiences and feelings. This work is realized within the context of the DECLIC research project (Drôme: Eau, CLimat et Impacts liés aux Changements), in collaboration with the General Council of the Drôme, which is itself included in a broader national program named GICC-2 (Climatic Change Management and Impacts) headed by the MEEDDM (French Ministry of Environment and Sustainable Development).

Keywords : *climate change, Drôme, tourism, impacts, actors, survey.*

WAHRNEHMUNG DES EINFLUSSES DES KLIMAWANDELS AUF DEN TOURISMUS : BEISPIEL EINER EXPLORATORISCHEN UNTERSUCHUNG IM DEPARTEMENT DRÔME (SÜDOSTFRANKREICH)

Als Wirtschaftssektor ist der Tourismus vom Klimawandel stark abhängig. Zum Beispiel in Bezug auf günstige Wetter- und Schneeverhältnisse je nach Jahreszeit und vorgeschlagenen Aktivitäten. Um über die Auswirkungen des heute erwiesenen Klimawandels (GIEC 2007) eine genaue Diagnose zu erstellen, wurde für diesen Beitrag im Departement der Drôme bei 2404 Mitwirkenden im Tourismussektor (Restaurant- und Hotelinhaber, Organisationen...) eine provisorische Untersuchung durchgeführt, wobei sie über ihre persönlichen Erfahrungen und Gefühle in Bezug auf den Klimawandel befragt wurden. Diese Untersuchung im Rahmen des DECLIC-Forschungsprojektes (Eau, CLimat et Impacts liés aux Changements) wird in Zusammenarbeit mit dem Conseil général de la Drôme durchgeführt und steht im nationalen GICC-2-Programm (Gestion et Impacts du Changement Climatique) des MEEDDM (Französisches Ministerium für Umwelt und nachhaltige Entwicklung).

Stichwörter : *Klimawandel, Drôme, Tourismus, Umweltverträglichkeit, Mitwirkende, Untersuchung.*

RECENSION

AURÉLIE CHONÉ (DIR.), 2012 :

Villes invisibles et écritures de la modernité,
Série « Des textes et des lieux », collection Université,
Paris : Éditions Orizons, 293 p.

La ville invisible, inspirée du livre éponyme d'Italo Calvino, est un concept extrêmement fécond pour rendre compte de notre rapport pensé et vécu aux villes. Cachée sous les strates de la mémoire ou du territoire, elle se décline virtuellement à l'infini. Le dessin d'Aurélié Choné (Université de Strasbourg) vise à « *enlever à la ville sa matérialité, son bâti* » c'est-à-dire sa face visible, pour privilégier une structure (invisible) qui relèverait « *du mythe, d'une réalité suprasensible. D'une représentation partagée, de la fantasmagorie, de l'imaginaire, d'une projection historicisante et politique* » (p. 14). En fait, si l'on analyse les contributions de ce volume passionnant, la matérialité géographique est bien présente, interprétée selon un souci d'aller et retour entre le visible et l'invisible. La diversité des points de vue aussi explique à elle seule une bonne partie de la part invisible de la ville. La ville invisible, ce peut être celle qu'on porte en nous et qui nous accompagne partout, et qui devient le terme de comparaison en regard d'autres villes que l'on découvre. C'est la référence cachée, comme la Venise de Marco Polo qui s'inscrit en filigrane de ses récits. Sylvain Briens a démontré dans sa thèse que Paris est la ville invisible de plusieurs auteurs modernes scandinaves, qui tous ont connu le Paris de la modernité et l'ont transposé dans leur capitale nordique. Idée qui rejoint la notion d'hétérotopie de M. Foucault (1967) et celle de transfert culturel entre les métropoles de M. Espagne (1992). La ville invisible peut aussi l'être à cause d'un problème de perception (sens phénoménologique), comme le montre L. Parisse dans la Lisbonne de Pessoa, où la ville devient « *le lieu du manque, du vertige, de l'interrogation sur les facultés perceptives* » du narrateur insomniaque (p. 97).

C'est toutefois la ville invisible nichée dans le souvenir et/ou sous le territoire du présent qui marque la majeure partie des articles rédigés par des chercheurs en littérature et des disciplines de l'espace (architecture, urbanisme, photographie...). Dans « Berlin as Urban Palimpsest », Giacomo Bottà nous fait imaginer deux Potsdamer Platz l'une, la présente, celle des gratte-ciel des firmes multinationales qui ont rendu la (re)construction de la place possible, et l'autre, celle du passé d'avant-guerre. À la suite, Stefan Goebel relate la destruction de Coventry par les Nazis – qui inventèrent le terme funeste de « *coventrieren* », signifiant rayer une ville de la carte, donc la rendre invisible... L'article explique la

reconstruction symbolique de Coventry, qui s'est liée après la guerre avec d'autres cités meurtries en Europe (jumelage avec Stalingrad, Dresde, Caen, Belgrade, Varsovie...). Dans cette veine, Urs Urban, en partant d'un texte de Jean Genet, analyse le double langage palestinien et israélien à l'égard d'un village palestinien détruit par les soldats israéliens pendant la guerre de 1948. L'auteur raconte comment les descendants des anciens villageois palestiniens se réunissent sur le site de leur ancien village en commémorant et en idéalisant le passé, et créent une légende associée à un lieu de mémoire. Quant aux Israéliens, ils commémorent sur le même « lieu incompatible » la croissance des arbres qu'ils ont plantés, en célébrant le mythe national. Rendre invisible la présence de l'autre est hélas une habitude que l'on retrouve dans nombre de conflits et de rivalités de pouvoir. Ainsi, symétriquement, les villes israéliennes sont rendues « invisibles » sur les cartes palestiniennes – par exemple Tel-Aviv est remplacée par Yafa, l'ancienne ville arabe.

Les villes peuvent donc être aussi invisibles du point de vue matériel que du point de vue symbolique. Elles possèdent des strates historiques plus ou moins visibles, plus ou moins cachées ; la géographie historique, discipline trop rarement citée, s'en préoccupe aussi. On retrouve des portions de villes oubliées, tels les sous-sols contenant les équipements techniques, mais aussi les quartiers ou les parties de ville qu'on écarte délibérément de notre champ de vision. Aurélie Choné cite l'exemple de la ville du bas vue d'en haut, d'un panorama qui peut oblitérer la ville vécue, peu visible. N. Pineau, qui travaille sur la Vienne d'Ilse Aichinger, montre de manière convaincante comment l'auteure préfère évoquer ses lieux de mémoire personnels plutôt que les lieux de mémoire officiels. Dans « Le rêve de Saint-Pétersbourg », Charlotte Krauss met en évidence les faces cachées de la ville que les écrivains de Saint-Pétersbourg ont fait remonter à la surface et qui façonnent l'image littéraire et l'image tout court de la ville. M. Leer, qui œuvre sur le post-colonialisme, montre le Karachi pauvre et soustrait à la vue de beaucoup, à travers l'ouvrage *Kartography* (2002) de l'écrivain pakistanaise Kamile Shamsie.

En résumé, un livre qui croise littérature et géographie par des méthodologies diverses (sémiologiques, phénoménologiques...) et qui fait surgir des perspectives inattendues et des thématiques fertiles, dans cette façon presque clandestine de considérer la ville.

BERTRAND LÉVY,
Université de Genève

TABLE DES MATIÈRES

Gaëlle SERQUET et Martine REBETEZ <i>Éditorial : Tourisme : évolutions des pratiques, mutations des territoires et nouveaux défis</i>	5
Benjamin TAUNAY, Philippe VIOLIER, Lu Li et Jérôme PIRIOU <i>L'accès de la société chinoise au tourisme international : tout change et rien ne change ?</i>	9
Marie LEQUIN et Jean-Bernard CARRIÈRE <i>L'approche expérientielle comme cadre d'analyse et de planification en écotourisme</i>	25
Caroline TAFANI <i>L'agritourisme en Corse, levier de la fabrique d'un nouveau territoire insulaire touristique ?</i>	43
Géraldine SAUTHIER et Christophe CLIVAZ <i>De la station à la ville touristique : la métamorphose de Montreux une analyse en termes de régimes urbains</i>	59
Lassane YAMEOGO et Noël R. GANSAONRE <i>Le tourisme dans l'économie locale des communes rurales péri-urbaines de Ouagadougou (Burkina Faso)</i>	75
Améziane FERGUENE et Sofiane IDIR <i>Patrimoine, tourisme et développement territorial durable dans le Sahara algérien : le cas du Tassili des Ajjer</i>	95

Céline TRITZ, Sylvain BIGOT, Sandra ROME, Léa DAVID,
Isabelle POCHELON et Sophie SCHIAVONE

*Perception du changement climatique
et de ses impacts sur les activités touristiques :
exemple d'une enquête exploratoire dans
le département de la Drôme (sud-est de la France)* 111

Bertrand LÉVY
Recension 127

Gaëlle Serquet et Martine Rebetez

Éditorial : tourisme : évolutions des pratiques,
mutations des territoires et nouveaux défis 5

Benjamin Taunay, Philippe Violier, Lu Li et Jérôme Piriou

L'accès de la société chinoise au tourisme international :
tout change et rien ne change? 9

Marie Lequin et Jean-Bernard Carrière

L'approche expérientielle comme cadre d'analyse
et de planification en écotourisme 25

Caroline Tafani

L'agritourisme en Corse,
levier de la fabrique d'un nouveau territoire insulaire touristique? 43

Géraldine Sauthier et Christophe Clivaz

De la station à la ville touristique :
la métamorphose de Montreux. Une analyse en termes de régimes urbains..... 59

Lassane Yameogo et Noël R. Gansaonre

Le tourisme dans l'économie locale
des communes rurales péri-urbaines de Ouagadougou (Burkina Faso) 75

Améziane Ferguene et Sofiane Idir

Patrimoine, tourisme et développement territorial durable
dans le Sahara algérien : le cas du Tassili des Ajjer 95

**Céline Tritz, Sylvain Bigot, Sandra Rome, Léa David,
Isabelle Pochelon et Sophie Schiavone**

Perception du changement climatique et de ses impacts
sur les activités touristiques : exemple d'une enquête exploratoire
dans le département de la Drôme (sud-est de la France)..... 111

Bertrand Lévy

Recension 127